

LES ARTS VISUELS DANS LES COMMUNAUTÉS FRANCOPHONES VIVANT EN MILIEU MINORITAIRE

Rapport final

Étude réalisée pour

**le Conseil des Arts du Canada
et le ministère du Patrimoine canadien**

par

**Rachel Gauvin
et Marc Haentjens**

Septembre 2001



Patrimoine
canadien

Canadian
Heritage



Conseil des Arts
du Canada

Canada Council
for the Arts

SOMMAIRE

L'*Étude sur les arts visuels dans les communautés francophones vivant en milieu minoritaire* a été commandée par un Groupe de travail formé il y a deux ans pour réfléchir à la situation particulière des artistes visuels francophones présents à l'extérieur du Québec et identifier des moyens de mieux répondre à leurs besoins. Commanditée conjointement par le Conseil des Arts du Canada et le ministère du Patrimoine canadien, cette étude a été menée de septembre 2000 à juin 2001 sous la supervision d'un Comité d'orientation comprenant des représentants des deux organismes ainsi que des représentants du milieu artistique canadien-français.

L'étude avait plusieurs objectifs : dresser un portrait des artistes francophones vivant en milieu minoritaire ; documenter les conditions dans lesquelles ils mènent leur pratique artistique, tout en établissant certains points de comparaison avec des milieux majoritaires (au Québec et au Canada anglais) ; enfin, tirer de ces observations certaines conclusions quant aux besoins propres des artistes francophones vivant en milieu minoritaire et aux moyens qui pourraient être imaginés pour y répondre. Le présent rapport rend compte de ces différents points à travers cinq grandes sections.

La première section, **Profil des artistes francophones vivant en milieu minoritaire**, présente les résultats d'une enquête menée auprès des artistes visuels francophones à travers le Canada. Selon les chiffres tirés de cette enquête, on retrouverait dans les communautés francophones au-delà de 300 artistes visuels professionnels, présents dans différents groupes d'âge et ayant une pratique artistique relativement diversifiée (parfois pluridisciplinaire). Ces artistes se rattachent à une dizaine de centres urbains, parmi lesquels Moncton et Ottawa viennent largement en tête mais sont suivis de plusieurs autres, comme Toronto, Fredericton, Halifax, Winnipeg, Edmonton, Sudbury, Saskatoon, Regina et Vancouver.

Les résultats de l'enquête documentent entre autres le type de formation qu'ont reçue les artistes, l'ampleur de leur expérience professionnelle, leur situation économique, certaines des ressources à leur disposition et la nature de leurs liens avec la communauté environnante. Ils montrent que la population étudiée est loin d'être homogène mais recouvre différents types de situations selon l'âge des artistes, l'ancienneté de leur pratique et la région où ils se trouvent. L'enquête montre aussi que les artistes ne se sentent pas tous liés également à la communauté francophone mais qu'ils attachent, dans certaines régions, une grande importance à leur identité culturelle.

La deuxième section, **Description du milieu**, brosse un portrait de l'environnement dans lequel oeuvrent ces artistes, en s'intéressant à la fois à sa dimension démographique, sa dimension institutionnelle (lieux de formation, regroupements artistiques, espaces d'exposition, médias...), sa dimension commerciale et sa dimension gouvernementale. Cette description, assez détaillée, s'organise selon quatre régions : Atlantique, Ontario, Prairies et Côte Ouest.

Il en ressort notamment que les ressources sur lesquelles les artistes peuvent compter sont souvent limitées au sein de la communauté francophone et qu'il leur faut, de façon générale, se tourner plutôt vers les institutions de la majorité (anglophone). Moncton apparaît à cet égard comme un cas relativement unique, avec un nombre inusité d'institutions de langue française : université, centres d'artistes, galeries, etc. On retrouve aussi quelques ressources francophones à Ottawa, Sudbury, Toronto, Winnipeg et Edmonton mais en nombre beaucoup plus restreint.

Faisant écho à certaines conclusions de la première section, ce portrait met aussi en évidence le fait que les artistes s'intègrent diversement, selon les régions, aux institutions de la majorité. Alors que cette intégration apparaît relativement évidente – et même souhaitée – dans certaines communautés de l'Ouest, elle semble moins évidente dans certaines communautés de l'Ontario ou de l'Atlantique où la francophonie est moins minoritaire.

La troisième section, **Étude comparative**, complète ces observations, en dressant, de façon plus succincte, certains points de comparaison avec quelques milieux majoritaires, québécois et anglophones, exposés à des conditions analogues d'isolement ou d'éloignement. Cinq milieux ont été choisis à cet effet ; deux au Québec, Chicoutimi et Sherbrooke ; et trois au Canada anglais, St John's (Terre-Neuve), Thunder Bay (Ontario) et Saskatoon (Saskatchewan).

La recherche menée dans ces milieux montre que les artistes y vivent plusieurs des difficultés rencontrées par les artistes francophones (ex : communauté artistique restreinte, absence de grands médias, moindre accès au financement public) mais qu'ils bénéficient, de façon générale, de la présence et du rayonnement d'un ensemble d'institutions – universités, galeries publiques, centres d'artistes – qu'on ne retrouve pas en aussi grand nombre dans les communautés francophones.

Les deux dernières sections du rapport tentent de dégager, à partir de ces éléments, certaines pistes de travail qui pourraient alimenter les réflexions du Groupe de travail dans l'exploration de nouvelles voies d'action. La quatrième section, **Les besoins des artistes francophones**, cerne d'abord un certain nombre de préoccupations clés : des lieux (ou des occasions) de regroupement, l'accès aux lieux d'exposition, des possibilités de commercialisation, des occasions de visibilité, des occasions d'échanges et une structure de représentation.

Répondant à ces constats, la cinquième section, **Pistes d'action**, formule alors des propositions qui pourraient orienter l'action des membres du Groupe de travail. Elle articule ces propositions autour de cinq pistes d'action :

- 1/ Favoriser la mise en place de structures francophones dans les principaux centres d'activités artistiques.
- 2/ Multiplier les occasions de réseautage avec d'autres structures ou réseaux existants.
- 3/ Soutenir des expériences originales de commercialisation.
- 4/ Encourager le développement d'outils et d'occasions de visibilité.
- 5/ Établir (ou aménager) des programmes d'aide pouvant répondre aux besoins spécifiques des milieux canadiens-français.

Quelques annexes viennent finalement compléter le rapport. On y trouvera notamment le détail des résultats de l'enquête auprès des artistes, un inventaire des lieux de diffusion présents dans les différentes régions, ainsi que quelques tableaux sur les dépenses publiques effectuées par les administrations fédérale et provinciales dans le secteur des arts visuels.

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	page 4
I - Profil des artistes francophones vivant en milieu minoritaire	page 7
II - Description du milieu	page 16
III - Étude comparative	page 53
IV - Les besoins des artistes	page 67
V - Pistes d'action	page 73

Annexes :

A- Enquête auprès des artistes

B- Principaux lieux d'exposition

C- Dépenses de l'administration fédérale et des administrations provinciales et territoriales dans le secteur des arts visuels

D- Liste des personnes consultées

E- Sources et documents consultés

INTRODUCTION

Parce que la langue n'est pas centrale à leur pratique, les artistes visuels ont eu longtemps une place à part dans le paysage artistique et culturel des communautés francophones du Canada. Alors que d'autres disciplines – comme le théâtre, la littérature ou la chanson – s'organisaient et bénéficiaient d'initiatives particulières, les arts visuels étaient absents des stratégies de développement des communautés.

Cette situation a quelque peu changé au cours des dix dernières années, avec l'émergence de plusieurs associations provinciales (au Nouveau-Brunswick, en Ontario, en Saskatchewan) et le rayonnement croissant de certaines structures artistiques, galeries ou centres d'artistes, comme la Galerie Sans Nom et l'Atelier Imago (Moncton), la Galerie du Nouvel-Ontario (Sudbury) ou la Galerie du Centre culturel franco-manitobain (St-Boniface). Mais c'est surtout la création de l'Association des groupes d'arts visuels au Canada français (AGAVF) qui est venue, il y a quelques années, avec l'appui de la Fédération culturelle canadienne-française (FCCF), replacer le secteur des arts visuels à l'avant-plan des préoccupations du milieu canadien-français.

Sous l'impulsion de cette nouvelle plate-forme, on procédait, en 1999, à la création d'un Groupe de travail mixte réunissant des représentants du Conseil des Arts du Canada, du ministère du Patrimoine canadien et de la communauté artistique (AGAVF, FCCF). Calqué à l'origine sur certains groupes formés dans le domaine du théâtre ou de l'édition, ce Groupe de travail se donnait essentiellement comme mandat d'évaluer les besoins du milieu des arts visuels au Canada français et de mieux coordonner les mesures d'appui des instances culturelles fédérales en fonction de ces besoins.

Les membres du Groupe de travail identifiaient toutefois, dès leurs premières réunions, la difficulté de se faire un portrait précis de la situation des artistes francophones vivant en milieu minoritaire, compte tenu du peu d'information disponible « sur les arts visuels, sur les artistes eux-mêmes et sur les infrastructures qui les desservent »¹. Ils convenaient ainsi, comme action préalable, de **commander une étude** qui permettrait de réunir des données plus complètes sur le profil des artistes visuels francophones et les conditions dans lesquelles ces artistes exercent leur pratique à l'intérieur des communautés francophones du Canada.

Tel est donc le mandat qui nous a été assigné à l'intérieur de cette étude. Plus précisément, nous avons été guidés par cinq objectifs :

1. Obtenir un portrait clair de la situation actuelle des artistes visuels professionnels qui oeuvrent au sein des communautés francophones du Canada.
2. Documenter et analyser les conditions du secteur des arts visuels au sein de ces communautés en matière de création, de production, de promotion, de diffusion, de développement professionnel et de réseautage, ainsi que les attitudes des communautés à l'égard des arts visuels.
3. Comparer la situation de ces artistes avec celle de leurs pairs des communautés similaires du Québec et des communautés anglophones majoritaires.
4. Faire ressortir les besoins spécifiques du secteur des arts visuels dans les communautés francophones en situation minoritaire.
5. Identifier les appuis existants et les sources d'aide recherchées auprès des agences et des ministères au niveau fédéral.

¹ Selon le constat établi dans l'appel d'offres pour l'étude.

L'étude s'est alimentée, en fonction de ce mandat, à plusieurs formes de recherche :

- une recherche préliminaire, basée sur un dépouillement de la documentation et des données existantes ;
- une enquête par questionnaire auprès d'un échantillon assez large de la population des artistes visuels ;
- une recherche approfondie sur les ressources institutionnelles présentes dans les différents milieux habités par les artistes ;
- une recherche comparative avec quelques milieux similaires, au Québec et au Canada anglais ;
- enfin, quelques consultations en région, menées sous forme de groupes *focus* avec des artistes et des intervenants choisis dans quelques centres clés (Ottawa, Toronto, Winnipeg et Moncton).

Nous avons pu par ailleurs compter sur l'appui des membres du Groupe de travail qui ont formé, pour les besoins de l'étude, un comité d'encadrement de l'étude, comprenant des représentants de tous les partenaires concernés. Ce comité, qui s'est réuni quatre fois, s'est avéré très utile pour orienter l'étude, réagir aux rapports intérimaires ou encore nous fournir une aide ponctuelle dans certaines étapes de recherche.

Les résultats de ce travail sont présentés à travers les trois premières sections du rapport : la première dresse un portrait des artistes francophones vivant en milieu minoritaire ; la seconde donne une description des milieux où l'on retrouve ces artistes ; la troisième cherche à dégager certains éléments de comparaison avec d'autres milieux choisis.

Les deux autres sections s'efforcent d'extraire de ces observations des éléments de réflexion qui pourraient lancer les discussions du Groupe de travail. La quatrième section tente ainsi de cerner les besoins des artistes francophones vivant en milieu minoritaire tandis que la dernière suggère, en écho à ces besoins, différentes pistes d'action.

Enfin, on trouvera en annexe certaines données plus complètes relatives à la recherche, comme le déroulement et les résultats de l'enquête auprès des artistes, l'inventaire des lieux d'exposition accessibles aux artistes, l'importance des dépenses publiques liées au secteur des arts visuels ainsi que la liste des personnes et des sources et documents consultés.

QUELQUES DÉFINITIONS PRÉALABLES

- Artistes visuels :

L'étude s'intéresse aux artistes actifs dans l'ensemble des disciplines généralement réunies sous la bannière des arts visuels, comme la peinture, la sculpture, le dessin, la gravure, la photographie, la vidéo d'art, le multimédia, la performance, l'installation, etc. (selon la définition retenue par le Conseil des Arts du Canada). Elle n'inclut pas, ce faisant, des professionnels oeuvrant dans des sphères voisines, comme les artisans (métiers d'art), les architectes ou les professionnels ayant une pratique commerciale en arts (ex : graphistes, infographes).

- Artistes professionnels :

Il a été également convenu qu'on ne s'intéressait qu'aux artistes ayant une pratique professionnelle et non à ceux/celles ayant une pratique semi-professionnelle ou amateur.

À partir de la définition et des critères établis par le Conseil des Arts du Canada, trois critères ont été retenus pour déterminer quels individus entraient dans le cadre de l'étude :

- avoir une formation spécialisée en arts visuels (quel que soit le mode dans lequel elle a été obtenue) ;
- avoir déjà exposé dans un cadre professionnel ; et
- consacrer une partie importante de son temps à sa création.

Ces trois critères ont notamment servi à sélectionner les personnes qui ont été rejointes par l'enquête.

- Francophones :

On a généralement identifié comme francophones les individus ayant déclaré le français comme langue maternelle, plutôt que le français comme langue d'usage (définitions de Statistique Canada). Pour souligner l'écart possible entre ces deux groupes, on a évoqué à l'occasion (voir section 2) le « taux de continuité linguistique » qui établit la proportion des personnes de langue maternelle française conservant le français leur langue d'usage (ou langue parlée à la maison). Ce taux (qui est l'inverse du taux d'assimilation) est généralement utilisé comme indicateur de la vitalité linguistique des communautés.

Dans le cas de l'enquête auprès des artistes, la question de la langue a été traitée de façon plus empirique, en écartant simplement les personnes qui ne pouvaient répondre au questionnaire en français (soit 8 individus sur les 361 individus identifiés).

- Canada français :

Enfin, il faut préciser que l'expression « Canada français » est utilisée ici pour désigner l'ensemble des communautés francophones situées à l'extérieur du Québec (selon la formule généralement employée par la Fédération culturelle canadienne-française). On parlera aussi des « artistes francophones vivant en milieu minoritaire » pour désigner les artistes francophones résidant dans ces communautés.

I – PROFIL DES ARTISTES FRANCOPHONES VIVANT EN MILIEU MINORITAIRE

1.1. Présentation

Combien d'artistes professionnels retrouve-t-on au Canada français ? Où se trouvent-ils ? Dans quelles conditions s'établit leur pratique artistique ? Quelles sont leurs liens avec la communauté artistique anglophone et francophone ? Quels sont leurs liens avec les institutions environnantes ? Ce sont les premières questions auxquelles nous avons établi, avec le Groupe de travail, qu'il fallait répondre, pour pouvoir dresser un constat quelconque sur la situation des artistes francophones vivant en milieu minoritaire.

Or, il était clair, en commençant cette étude, qu'il n'existait pratiquement pas de documentation ni de données chiffrées permettant de répondre à ces questions. Les principales données accessibles, au niveau de certaines provinces notamment, étaient très partielles ou fragmentaires. Même les membres du Groupe de travail, qui avaient une bonne idée de la réalité des arts visuels dans les communautés, étaient amenés à reconnaître le manque d'information accessible à ce niveau.

Le premier volet de la recherche a ainsi été consacré à mener une enquête approfondie auprès de la population des artistes visuels, en cherchant, autant que possible et compte tenu de la taille de la population visée, à rejoindre la plupart des artistes identifiés². Nous avons d'abord dû, pour cela, dresser un inventaire des artistes en activité, en recourant aux listes dressées par les différents organismes, artistiques ou culturels, compétents dans chacune des provinces et chacun des territoires visés par l'étude. Cette recherche nous a permis d'établir une liste de près de 400 noms que nous avons ensuite validée auprès des responsables des organismes concernés. Il est possible nous ayons ainsi ignoré quelques artistes francophones qui ne sont pas connus de ces organismes ; mais nous pouvons croire qu'ils sont tout de même assez peu nombreux.

Un questionnaire, couvrant un ensemble assez large de questions, a alors été administré par téléphone auprès de la liste établie. Au total, 361 personnes ont été rejointes et 230 questionnaires ont été administrés, soit, après élimination des individus qui ne répondaient pas aux critères établis, un taux de réponse de 72% (230 réponses sur 321). Les pages qui suivent présentent les principaux résultats de cette enquête. On pourra aussi en trouver une présentation plus complète à l'Annexe A.

1.2. Importance de la population artistique

Selon les listes établies avec le concours des organismes francophones, il y aurait au Canada français plus de 300 artistes visuels (323) ayant une pratique de nature professionnelle. Près d'un tiers des artistes proviendraient du Nouveau-Brunswick (105), un autre tiers de l'Ontario (100), près d'un quart des provinces de l'Ouest (78) et le reste des autres provinces de l'Atlantique et des territoires (40). Bien que cette mesure reste empirique, elle semble assez largement validée par les gens du milieu.

La seule mesure quantitative dont on dispose pour confronter ce chiffre est celle qu'on peut extraire des données du Recensement de Statistique Canada, en repérant parmi les personnes classées « peintres, sculpteurs et autres artistes visuels » celles qui sont de langue maternelle

² C'est pourquoi nous tenons à dire qu'il s'agit d'une enquête et non d'un sondage, comme le Regroupement des artistes visuels (RAAV) l'a par exemple entrepris au Québec.

française. Cette mesure établit à 2 785 le nombre d'individus de langue maternelle française (réponses uniques et multiples) entrant dans cette catégorie et, parmi eux, à 280 le nombre d'individus résidant à l'extérieur du Québec (données de 1996).

Cette donnée reste toutefois critiquable, dans la mesure où elle repose sur la façon dont les répondants ont eux-mêmes défini leur activité professionnelle, ce qui peut, d'une part, exclure des artistes qui ont déclaré une autre activité professionnelle et, d'autre part, inclure des individus qui se sont définis comme artistes mais n'entrent pas dans notre définition (ex : des individus ayant une pratique commerciale en arts). Cette faiblesse semble confirmée par la ventilation géographique des résultats qui produit des résultats passablement aberrants pour certaines régions (ex : Nouveau-Brunswick).

**NOMBRE ET RÉPARTITION DES ARTISTES VISUELS
DANS LES COMMUNAUTÉS FRANCOPHONES DU CANADA
(SELON DEUX ESTIMATIONS)**

RÉGIONS	ESTIMATION ÉTABLIE À PARTIR DES DONNÉES DU RECENSEMENT (1996)	ESTIMATION ÉTABLIE À PARTIR DES LISTES DES ORGANISMES
Atlantique (sauf N.-B.)	10	27
Nouveau-Brunswick	15	105
Ontario	135	100
Provinces de l'Ouest	110	78
Territoires	10	13
Total	280	323

Faute d'enquêtes plus directes sur la population des artistes visuels³, nous croyons donc pouvoir nous fier à notre propre estimation, considérant qu'elle risquerait surtout de minimiser la réalité, en ignorant les artistes visuels francophones qui ne sont pas branchés sur les réseaux artistiques et culturels francophones.

Les données de Statistique Canada peuvent tout de même nous fournir une certaine indication du pourcentage des artistes visuels francophones qui sont présents à l'extérieur du Québec. Cette proportion s'établirait, si l'on s'appuie sur les chiffres précédents, à près de 10% de la population des artistes visuels francophones (280 sur 2 785), ce qui la situerait à un niveau assez comparable au pourcentage de la population francophone canadienne vivant à l'extérieur du Québec (15%).

1.3. Localisation des artistes

Au total, **une dizaine de foyers d'activités** semblent réunir la quasi-totalité des artistes visuels canadiens-français :

- en Atlantique : la région de Moncton et du sud-est du Nouveau-Brunswick, la Péninsule acadienne (nord-est du Nouveau-Brunswick) et la région de Halifax;
- en Ontario : la région d'Ottawa et de l'est ontarien, le nord-est ontarien (autour de Sudbury et de Timmins) et la région de Toronto ;

³ Ce besoin pourrait toutefois faire l'objet d'une demande au nouvel Observatoire culturel mis récemment en place par le ministère du Patrimoine canadien.

- dans l'Ouest : plusieurs bassins environnant Winnipeg, Regina, Saskatoon, Edmonton et Vancouver.

Ces foyers peuvent aussi se ramener à **une douzaine de centres urbains** (de 50 000 habitants et plus) auxquels la majorité des artistes peuvent être directement ou indirectement rattachés. Ces centres se subdivisent en trois catégories :

- deux centres principaux (20 artistes et plus) : Moncton-Dieppe (55) et Ottawa-Hull (40);
- six centres secondaires (10 à 19 artistes) : Halifax (12), Fredericton (12), Toronto métro (19), Sudbury (11), Edmonton (11) et Winnipeg (11); et
- quatre centres tertiaires (5 à 9 artistes) : Timmins (7), Saskatoon (8), Regina (7) et Vancouver (7).

L'enquête permet de constater qu'un grand nombre des artistes (69%) vit à proximité d'un de ces centres (50 km ou moins), mais qu'une proportion tout de même non négligeable (20%) vit dans ce qu'on pourrait appeler une région éloignée (200 km ou plus d'un centre urbain). Ces bassins plus isolés comprendraient notamment le nord-est du Nouveau-Brunswick, le nord de l'Ontario et certaines communautés du grand nord (ex : Yukon).

On remarquera que cette répartition se distingue assez largement de la configuration générale des arts visuels au Canada. Les artistes francophones se retrouvent en effet en assez petit nombre dans les principaux centres d'activités artistiques au pays (Toronto, Vancouver), alors qu'ils sont concentrés dans des centres urbains de seconde importance (ex : Moncton, Ottawa) qui n'ont, dans le champ des arts visuels, qu'une position périphérique. Même s'ils sont assez proches d'un centre urbain, beaucoup d'artistes se retrouvent aussi passablement éloignés, en pratique, des centres jugés stratégiques pour la production et la diffusion des arts visuels (voir, par exemple, la situation des artistes du Nouveau-Brunswick).

1.4. Profil personnel des artistes

Selon les résultats de l'enquête, les artistes francophones vivant en milieu minoritaire se retrouvent en plus grand nombre chez les femmes (61%) que chez les hommes (39%). Ils se retrouvent également en grand nombre dans les groupes d'âge qu'on pourrait qualifier de la « maturité », soit le groupe des 40 à 49 ans (40%) et celui des 50 à 59 ans (29%), alors qu'ils sont beaucoup plus clairsemés dans les groupes plus jeunes (17% seulement chez les 40 ans et moins).

Cette situation semble assez constante d'une région à l'autre du Canada. On peut tout de même voir certains écarts à l'intérieur des groupes d'âge, manifestant une relève un peu plus forte au Nouveau-Brunswick et dans l'Ouest qu'en Ontario et dans les autres provinces de l'Atlantique.

1.5. Pratique artistique

Les artistes francophones vivant en milieu minoritaire s'illustrent par la longévité de leur pratique professionnelle : 15 ans et plus pour 62% d'entre eux (artistes établis) et de 8 à 14 ans pour 19% d'entre eux (artistes à mi-carrière). Les artistes en début de carrière (3 à 7 ans) ne représentent que 17% de la population et les artistes débutants (moins de trois ans) 3%. Ces chiffres semblent toutefois assez cohérents avec les données relatives à l'âge.

Un nombre important des artistes (55%) font de l'activité artistique leur activité principale, tandis que 45% font passer leur pratique artistique après une autre activité, à des fins généralement économiques. Cette activité est elle-même très variable : en dehors de l'enseignement qui occupe le plus grand nombre (35%), elle peut toucher certaines applications artistiques (photo, multimédia), des métiers reliés aux communications (journalisme, radio et télévision), des entreprises commerciales, des emplois administratifs et des petits métiers « alimentaires » (ex : serveurs). Presque tous, cependant, consacraient la majeure partie de leur temps à leur pratique artistique, s'ils le pouvaient.

Deux médiums rejoignent la majorité des artistes : la peinture (70%) et la sculpture (34%). Parmi les autres médiums les plus pratiqués, signalons : le dessin (15%), la photographie (14%), la gravure et l'estampe (11%) et le multimédia par ordinateur (4%). Un grand nombre d'artistes s'intéresse toutefois à plus d'un médium. Enfin, plusieurs artistes mènent aussi, en parallèle, une autre activité artistique. Ils sont 30% à le faire. Les disciplines auxquelles ils s'intéressent sont diverses et comprennent notamment la musique, la littérature et le théâtre.

1.6. Formation

Près de la moitié des artistes ont été chercher leur formation en arts visuels à l'université, au niveau du baccalauréat (40%) ou de la maîtrise et du doctorat (9%). Un plus petit nombre d'entre eux a été chercher sa formation dans une école d'art (11%) ou un collège (10%). Un nombre significatif indique s'être formé par apprentissage auprès d'un artiste reconnu (11%) ou se déclare autodidacte (18%).

Sur le plan linguistique, les artistes ont obtenu le plus souvent leur formation en français (44%) mais dans beaucoup de cas aussi en anglais (35%) ou dans les deux langues (18%). Cette réalité varie toutefois beaucoup selon les régions : au Nouveau-Brunswick où ils ont accès à une université francophone, les artistes sont 63% à avoir étudié en français (exclusion faite des autodidactes), alors qu'ils ne sont symétriquement que 21% dans les Prairies. Même en Ontario, où ils ont accès à une université bilingue, ils ne sont que 33% à avoir suivi leur formation uniquement en français.

Les lieux où les artistes ont été chercher cette formation confirment cette réalité. Ces lieux sont multiples. Viennent en tête : Moncton (17%), Ottawa (16%) et Montréal (15%), suivis, dans une moindre proportion, de Toronto, Winnipeg, Paris, Québec, Sudbury, Halifax, Saskatoon et Bathurst. À quelques exceptions près (Montréal, Paris, Québec), le lieu de formation semble relié dans beaucoup de cas au lieu de résidence des artistes et a donc pu influencer le type de formation choisi (sur le plan académique, sur le plan linguistique).

Les artistes reconnaissent par ailleurs avoir accès dans leur milieu à certaines occasions de perfectionnement, en français (38%) et plus encore en anglais (50%). L'enquête ne nous dit pas cependant quel usage ils en font.

1.7. Expérience professionnelle et reconnaissance artistique

L'expérience acquise par les artistes est très variable et semble être notamment fonction de l'âge. Entre quelques-uns qui n'ont pratiquement jamais fait d'exposition solo et d'autres qui en cumulent une centaine ou plus, presque tous les cas de figure se présentent. On peut néanmoins dégager trois grandes catégories : ceux/celles qui ont moins de cinq expositions à leur actif

(48%), ceux/celles qui ont entre cinq et vingt-quatre expositions (37%), ceux/celles qui ont vingt-cinq expositions et plus (14%).

On retrouve un peu ces mêmes pourcentages quand l'on considère d'autres aspects de l'expérience. Ainsi, on peut constater que :

- 41% des artistes ont déjà exposé à l'extérieur de leur province et 19% à l'extérieur du Canada;
- 40% ont exécuté une ou des commandes publiques au cours des cinq dernières années;
- 40% ont sollicité une bourse ou une subvention auprès d'un conseil des arts provincial (ou l'équivalent) au cours des cinq dernières années et 24 % au Conseil des Arts du Canada;
- 33% ont reçu une bourse ou une subvention (toutes sources confondues) au cours des cinq dernières années, mais 10% seulement ont reçu une bourse d'aide à la création ou à la production (le plus grand nombre de bourses reçues vise l'aide à l'exposition).

Il est intéressant de relier ces chiffres à ceux qui décrivent le nombre d'années d'expérience des artistes (voir 1.5. Pratique artistique); on peut en effet voir un certain décalage entre la durée de la pratique artistique, indice tout de même d'une certaine expérience, et les manifestations concrètes de cette expérience, qu'illustrent les indicateurs ci-dessus.

La reconnaissance acquise par les artistes suit un peu le même schéma que l'expérience. À côté d'un assez grand nombre qui peut prétendre à une reconnaissance locale ou régionale, un petit nombre seulement bénéficie en effet des marques d'une reconnaissance nationale.

Ainsi, 65% des artistes ont (au moins) une œuvre dans une collection publique et 30% dans un musée; 54% d'entre eux déclarent avoir reçu un prix; 55% ont déjà siégé au jury d'un organisme artistique et 35% à celui d'un conseil des arts régional ou d'une fondation. Un plus petit nombre d'entre eux ont déjà siégé à un jury du CAC (10%) ou ont une œuvre à la Banque d'œuvre d'arts (15%).

1.8. Situation économique

Les artistes témoignent d'une situation économique variable : si 54% d'entre eux affichent un revenu de moins de 25 000 \$ par année, 22% déclarent un revenu de 25 000 à 40 000 \$ et 23% de 40 000 \$ ou plus. Il ne s'agit pas toutefois d'un revenu toujours relié à leur pratique artistique.

En fait, les revenus reliés à la pratique artistique composent en moyenne 37% des revenus totaux. Les autres revenus se composent pour 16% de revenus reliés à d'autres activités artistiques, de 24% de revenus reliés à d'autres types d'activités et pour 18% d'autres revenus (ex : retraite, chômage).

Parmi les revenus liés à la pratique artistique, ce sont les revenus tirés de la vente d'œuvres d'art qui semblent être, de loin, les plus importants; 69% des artistes les jugent « significatifs » alors qu'ils ne sont respectivement que 34%, 32%, 26% et 17% à dire la même chose d'autres sources de revenus telles que cachets pour expositions, cours et ateliers, commandes publiques et bourses. En termes réels, le montant retiré de la vente d'œuvres d'art se situerait à près de 7 000 \$ (moyenne établie sur les deux dernières années).

Ce montant varie néanmoins considérablement d'un artiste à l'autre et, à certains égards, d'une région à l'autre : alors que plusieurs affichent des recettes nulles, d'autres font état de revenus dépassant 100 000 \$ par année. Si l'on regarde les ventes effectuées au cours des deux dernières années, les artistes peuvent se répartir entre quatre grandes catégories : moins de 2 500 \$ de

ventes par année (54%), entre 2 500 \$ et 7 499 \$ (25%), entre 7 500 \$ et 14 999 \$ (11%) et 15 000 \$ et plus (10%). Mais, alors que les artistes de la première catégorie (2 500 \$ et moins) sont 59% au Nouveau-Brunswick et en Ontario, ils sont seulement 37% dans les Prairies ; inversement, on retrouve dans cette région 19% d'artistes qui vendent pour 15 000 \$ et plus.

Ces différents écarts peuvent notamment expliquer l'intérêt que certains artistes voient à adopter un statut d'entreprise. Ils/elles sont au total 16% à le faire (mais 25% dans les Prairies), contre 84% qui épousent, activement ou non, le statut de travailleur autonome. Il se peut toutefois que certains artistes adoptent aussi le statut d'entreprise en fonction d'autres activités.

1.9. Ressources

Les ressources auxquelles ont accès les artistes varient sensiblement d'une communauté à l'autre et d'un artiste à l'autre. Il se dégage néanmoins un certain nombre de traits communs qui viennent peut-être caractériser la réalité propre aux milieux, anglophones et minoritaires, dans lesquels la majorité de ces artistes évoluent.

La grande majorité des artistes (82%) ont d'abord accès à un atelier à l'intérieur de leur logement (ou sur le terrain y attenant). Un plus petit nombre (38%), comprenant une partie des premiers, peut accéder à un atelier à l'extérieur de son logement. Le statut de cet atelier est alors très variable; mais son établissement repose le plus souvent sur l'initiative des artistes et non sur une source institutionnelle (ex : municipalité). La principale exception concerne les centres culturels francophones qui abritent 15% des ateliers existants.

Les artistes ont également accès dans chaque communauté à un certain nombre de lieux d'exposition. En fait, 6% seulement n'en identifient aucun. Ces lieux comprennent une variété de structures, où se retrouvent pêle-mêle galeries commerciales (66%), galeries communautaires, francophones (61%) ou anglophones (39%), galeries universitaires (46%), centres d'artistes (43%), musées d'art (33%), etc. Il n'est toutefois pas facile d'évaluer dans quelle mesure ces structures sont effectivement en mesure d'accueillir la production des artistes francophones.

La principale mesure qu'on ait est l'indication des artistes qu'ils ont – ou non – déjà exposé dans ces lieux. Si l'on se fie à cette indication, on peut voir que les lieux d'exposition effectifs sont un peu moins nombreux que les lieux d'exposition théoriquement accessibles. Par exemple, 66% des répondants soulignent la présence de galeries commerciales dans leur milieu alors que 46% indiquent y avoir exposé. De même, les musées d'art, dont 33% des répondants relèvent la présence, n'ont servi de lieu d'exposition qu'à 13% d'entre eux. Les lieux d'exposition qui sont, dans la pratique, les plus fréquents sont dans l'ordre : les galeries communautaires francophones (49%), les galeries commerciales (46%), les galeries universitaires (34%) et les centres d'artistes (28%), mais aussi les galeries publiques, les espaces publics, les hôtels de ville, les bibliothèques, etc.

En même temps, on doit constater qu'un petit nombre seulement d'artistes est représenté par un intermédiaire commercial : 32% au total, dont 21% par une galerie, 6% par un agent et 4% par une association provinciale ou un autre moyen. Ce sont toutefois ces artistes qui réalisent généralement les ventes les plus élevées.

Les artistes se montrent plus prompts à se joindre à un centre d'artistes : 33% ne sont membres d'aucun centre, 58% sont membres d'un centre d'artiste francophone, en combinaison dans certains cas d'un centre d'artistes anglophone (21%), et 8% d'un centre d'artistes anglophone

seulement. C'est au Nouveau-Brunswick et en Ontario – où se retrouvent les principaux centres d'artistes francophones- que cette participation est la plus forte, mais aussi en Alberta où le Centre des artistes visuels de l'Alberta semble souvent assimilé à un centre d'artistes autogéré.

Finalement, les artistes identifient généralement plusieurs institutions, francophones ou anglophones, sur lesquelles ils peuvent s'appuyer. Les plus souvent notées sont : les associations d'artistes francophones (59%) et anglophones (33%), les centres culturels francophones (55%) et les institutions postsecondaires francophones ou bilingues (43%) et anglophones (24%).

La majorité des artistes sont eux-mêmes membres d'une ou plusieurs associations professionnelles. Celles qui rallient le plus grand nombre d'entre eux sont les associations francophones régionales, telles que l'Association des artistes professionnels acadiens du Nouveau-Brunswick (AAAPNB), le Bureau des regroupements des artistes visuels de l'Ontario (BRAVO) et le Centre d'artistes visuels de l'Alberta qui, tout ensemble, rejoignent 59% de la population. Plusieurs artistes sont également membres de CARFAC (13%).

1.10. Liens avec la communauté environnante

Enfin, l'enquête met en lumière les liens que les artistes éprouvent à l'égard de la communauté artistique et de la communauté francophone environnantes.

Une large majorité estime que ces liens sont d'une très grande importance : tant le lien avec la communauté artistique (72%) que le lien avec la communauté francophone (68%); peu sont portés, inversement, à les juger peu importants ou pas du tout importants (respectivement 9% et 10%). Invités à se positionner par rapport à la communauté artistique francophone ou anglophone, ils ne sont plus néanmoins que 50% à se sentir davantage rattachés à la communauté artistique francophone, tandis que 28% se rattache également aux deux et un plus petit nombre (15%) à la communauté artistique anglophone.

Ces chiffres connaissent toutefois des variations très importantes selon les régions. Le pourcentage de ceux/celles qui se rattachent à la communauté artistique francophone s'élève ainsi à 69% au Nouveau-Brunswick et à 55% en Ontario, alors qu'il baisse à 36% dans les Prairies et tombe à 0% sur la Côte Ouest et au Yukon. Ceux/celles qui se rattachent à la communauté artistique anglophone sont, au contraire, 73% sur la Côte Ouest et au Yukon, contre 25% dans les Prairies, 12% en Ontario et 3% au Nouveau-Brunswick.

Les artistes se montrent également partagés quant à l'influence qu'exerce leur appartenance à la communauté francophone sur leur création. Alors que 36% la jugent très importante, 31% la jugent assez importante et 32% la jugent peu importante ou pas importante du tout. Les écarts sont toutefois un peu moins sensibles dans ce cas entre les régions.

1.11. Éléments de conclusion

Cette enquête permet donc, pour une première fois, de dresser un portrait assez détaillé des artistes professionnels francophones présents dans les communautés et des conditions dans lesquelles ils poursuivent leur métier. Elle fait notamment ressortir quelques constats intéressants :

1- On peut d'abord confirmer qu'il existe à l'extérieur du Québec un bassin appréciable d'artistes visuels francophones, et qui forment dans plusieurs régions un groupe suffisamment important pour qu'on veuille s'y intéresser de plus près.

2- Ces regroupements ne coïncident pas toutefois – et c'est peut-être une source de difficultés – avec les principaux centres canadiens de l'activité en arts visuels (ex : Toronto, Montréal, Vancouver). Même si l'on retrouve dans ces centres quelques représentants du milieu canadien-français, les artistes francophones sont plutôt concentrés dans des centres d'activités secondaires, comme Moncton et Ottawa ou encore Sudbury, Winnipeg et Edmonton.

3- Les artistes francophones vivant en milieu minoritaire ne semblent pas, sinon, présenter de traits particulièrement distinctifs. On les retrouve à peu près dans tous les groupes d'âge, ils et elles ont des pratiques variées et présentent un éventail de formations assez large. Une de leurs caractéristiques est peut-être d'avoir dû, souvent, aller chercher leur formation en anglais, particulièrement dans l'Ouest et dans certaines provinces de l'Atlantique où il n'existe aucun programme de formation en français.

4- Les artistes francophones vivant en milieu minoritaire semblent par ailleurs assez peu nombreux à bénéficier de certains programmes d'appui publics, qu'il s'agisse de bourses, de programmes de commandes publiques ou de banques d'œuvres d'art. Ils ne sont pas non plus très nombreux à recevoir des distinctions ou à être appelés à siéger sur des jurys. Cette situation reste toutefois difficile à évaluer en l'absence de points de comparaison suffisamment précis⁴.

5- La situation économique des artistes n'apparaît pas non plus très exceptionnelle. Qu'il suffise de dire que beaucoup doivent se contenter d'un revenu minime et qu'un grand nombre ont à poursuivre un autre métier pour assurer leur subsistance. Le fait le plus remarquable est peut-être le nombre d'artistes qui s'intéressent à la vente de leurs œuvres et vont chercher, dans certains cas, des revenus relativement importants.

6- Une autre question difficile à évaluer : l'accès des artistes à certaines infrastructures artistiques et, particulièrement, à des lieux d'exposition. En même temps que beaucoup indiquent l'éventail de possibilités existantes, les occasions réelles d'exposition ne semblent pas toujours idéales : beaucoup de lieux secondaires ou qui se situent en marge des réseaux existants (ex : galeries communautaires, lieux publics divers). Fait à souligner, le nombre moyen d'expositions collectives ou solo affiché par les artistes est tout de même impressionnant.

7- Enfin, il est intéressant de voir que les artistes ne se situent pas tous pareillement face à la communauté environnante. Si beaucoup valorisent leurs liens avec la communauté artistique francophone et la communauté francophone en général, d'autres s'en montrent plus distants et expriment même dans certains cas plus d'affinités avec la communauté artistique anglophone. Cette situation semble être très largement fonction du contexte géographique (culturel et linguistique) où les artistes évoluent.

⁴ Malgré l'intérêt exprimé par le Comité d'encadrement de l'étude, nous n'avons pas réussi à obtenir des données qui nous auraient permis d'établir des comparaisons directes avec des artistes d'autres milieux, soit du Québec ou du Canada anglais. Une enquête auprès des artistes visuels québécois, lancée par le Regroupement des artistes visuels du Québec (RAAV) presque en même temps que cette étude, nous permettait d'entrevoir des comparaisons possibles ; mais les résultats de cette enquête ne sont pas encore disponibles.

Ces observations restent sans doute assez larges et manquent parfois de points de repère (ou de points de comparaison) pour être davantage significatives. Mais elles nous fournissent tout de même un ensemble de données appréciable qui permet de mieux saisir certains des enjeux propres aux artistes francophones vivant en milieu minoritaire.

II– DESCRIPTION DU MILIEU

2.1. Présentation

Il est clair que la situation des artistes francophones vivant en milieu minoritaire ne peut être bien comprise que si on la rapproche du milieu ou, peut-être plus justement, « des milieux » où ces artistes évoluent. Même si chaque artiste conserve, bien évidemment, la liberté de se définir à l'intérieur de son propre milieu, les ressources, les appuis et les possibilités que lui offre globalement ce milieu conditionnent en partie la façon dont il peut développer sa pratique artistique⁵.

Le deuxième volet de l'étude a ainsi été consacré à documenter les milieux dans lesquels les artistes visuels francophones mènent leur activité artistique dans les différentes régions du pays. Cette recherche a porté sur quatre aspects qui nous semblaient particulièrement décisifs :

- le contexte démo-linguistique ;
- le milieu institutionnel (structures d'enseignement, structures artistiques, structures de diffusion, structures de commercialisation, médias) ;
- les marchés ;
- les mécanismes d'aide gouvernementaux.

Nous nous sommes particulièrement attachés, dans la collecte de cette information, à distinguer les ressources et les appuis généralement accessibles aux artistes visuels et ceux qui étaient plus particulièrement accessibles aux artistes francophones. Bien que cette nuance ne soit pas toujours facile à opérer, elle nous a semblé dans certaines régions suffisamment déterminante pour la souligner⁶. Dans la même optique, nous avons aussi jugé important de noter l'identité linguistique des institutions identifiées.

Les renseignements que nous avons rassemblés ont été puisés à plusieurs sources. Nous nous sommes bien entendu alimentés aux documents ou aux données déjà produits sur le sujet, quand ceux-ci nous étaient accessibles (directement ou par internet) ; mais nous nous sommes surtout basés sur l'expérience des personnes présentes sur le terrain - artistes et autres personnes clés - que nous avons pu consulter directement ou par voie téléphonique. Enfin, nous avons pu intégrer un certain nombre des commentaires recueillis à la suite de la circulation de documents préliminaires et lors des rencontres tenues en région.

Les pages suivantes présentent le résultat de cette recherche, en l'organisant autour de quatre ensembles géographiques qui nous semblaient à la fois relativement homogènes et relativement distincts :

⁵ Cette observation est d'autant plus vraie pour les artistes débutants ou en début de carrière. Pour les artistes confirmés, et notamment ceux qui bénéficient d'une réputation établie au plan national ou international, les conditions offertes par le milieu immédiat sont certainement moins décisives.

⁶ Le milieu des arts visuels fonctionnant en grande partie sur la base de contacts et de réseaux, il n'est pas étonnant que l'appartenance à un milieu culturel différent puisse influencer l'accès à certaines institutions. Ce phénomène semble d'autant plus prononcé que le milieu francophone se distingue du milieu anglophone (comme au Nouveau-Brunswick ou dans l'Est de l'Ontario) ; inversement, il est moins sensible dans les régions où la francophonie est plus minoritaire, comme les provinces de l'Ouest, le sud de l'Ontario ou les autres provinces de l'Atlantique.

- les Provinces de l'Atlantique ;
- l'Ontario ;
- les Prairies ; et
- la Côte pacifique.

2.2. Les provinces de l'Atlantique

2.2.1. Contexte démo-linguistique⁷

a/ Aperçu général

La région Atlantique est la moins peuplée du pays. Elle se chiffre à 2,3 millions d'habitants, dont 291 170 (près de 12%) sont de langue maternelle française. La province la plus peuplée est la Nouvelle-Écosse (909 282 habitants), suivie du Nouveau-Brunswick (738 133), de Terre-Neuve & du Labrador (551 792) et de l'Île-du-Prince-Édouard (134 557) qui forme, par sa population, la plus petite province canadienne.

On retrouve dans cet ensemble quatre centres urbains de taille importante. En ordre d'importance : **Halifax** (population 384 613), **St John's, T.-N.** (population 174 051), **Saint-Jean, N.-B.** (population 125 000) et la région du **Grand Moncton** (population 110 500).

b/ Profil des communautés francophones

La communauté acadienne et francophone du **Nouveau-Brunswick** est de loin la plus importante des quatre provinces de l'Atlantique avec 245 095 personnes de langue maternelle française. Elle représente près de 33% de la population totale de la province et a le taux de continuité linguistique⁸ le plus élevé à l'extérieur du Québec (0,92). Elle se répartit à travers quatre régions:

- le Sud-Est (la région du Grand Moncton);
- le Sud-Ouest (Fredericton et Saint-Jean);
- le Nord-Est (Bathurst, Caraquet et Campbellton) et;
- le Nord-Ouest (Edmundston et Grand-Sault).

La région du **Grand Moncton** (Dieppe/Moncton/Riverview) attire beaucoup de professionnels acadiens et francophones (environ 33 150 ou 1/3 de la population) qui choisissent de s'y installer. Ceci s'explique en bonne partie par la présence de l'Université de Moncton qui contribue largement au développement et à la professionnalisation de la communauté acadienne et francophone et à la présence d'institutions d'importance comme Assomption-Vie, la Société Radio-Canada, la Corporation Hospitalière Beauséjour, plusieurs ministères fédéraux et plusieurs écoles francophones.

⁷ La plupart des données relatives au contexte démo-linguistique, dans cette section et les suivantes, sont extraites des données du Recensement de 1996 (Statistique Canada). Nous nous sommes aussi inspirés du livre de Gratien Allaire, *La francophonie canadienne, Portraits* (Éditions Prise de parole, 1999), qui s'alimente aux mêmes sources.

⁸ Le taux de continuité linguistique établit le pourcentage de personnes de langue maternelle française ayant encore le français comme langue d'usage.

En **Nouvelle-Écosse**, les Acadiens et francophones représentent 37 600 personnes et composent 4,2% de la population totale, avec un taux de continuité linguistique sensiblement plus bas (0,59). Ils se répartissent à travers sept régions:

- le Sud-Ouest (ou la Baie Ste-Marie qui comprend les régions de Clare et Argyle);
- le Nord-Est (Chéticamp et St-Joseph-du-Moine dans le comté d'Inverness);
- le Sud-Est (Île Madame et Pomquet dans le comté de Richmond);
- les villes d'Halifax/Dartmouth, de Greenwood et de Sydney.

La population francophone de cette province est composée de deux groupes assez distincts: les Acadiens natifs de la province et les francophones issus des autres provinces canadiennes. La plupart des Acadiens vivent loin des grands centres (Halifax/Dartmouth et Sydney) dans les régions situées aux extrémités de la province et qui sont économiquement plus pauvres. Les francophones originaires de l'extérieur vivent principalement dans les centres urbains.

Centre urbain de première importance en Atlantique, **Halifax** attire beaucoup de professionnels du secteur des services, un personnel important de la marine canadienne, et une communauté étudiante qui se chiffre à environ 30 000. C'est aussi le centre le plus important de l'Atlantique en matière de distribution et de commercialisation de la production artistique et culturelle.

Quant à l'Île-du-Prince-Édouard et à Terre-Neuve, elles ne comptent qu'une petite population francophone, s'élevant respectivement à 5 880 et 2 595 personnes (3% de la population francophone de l'Atlantique). À part la région Évangéline où se concentre une bonne partie de la population acadienne de l'Île, cette population se retrouve en outre dispersée entre plusieurs régions géographiquement éloignées. Les taux de continuité linguistique s'y établissent à des niveaux relativement bas, de 0,54 (pour l'Île) à 0,43 (pour Terre-Neuve).

c/ La présence des artistes francophones

Au **Nouveau-Brunswick**, c'est à **Moncton** que l'on retrouve le plus grand bassin d'artistes acadiens et francophones. Le milieu culturel francophone est très dynamique et on y trouve des infrastructures de création et de diffusion intéressantes, telles la Galerie d'art de l'Université de Moncton (GAUM), le Centre culturel Aberdeen, la Galerie Sans Nom (GSN) et l'Atelier IMAGO.

Ouverte sur la communauté, l'Université de Moncton joue un rôle important dans la promotion et la diffusion des arts. La population de Moncton constitue une masse critique de plus en plus importante pour les artistes, d'autant plus qu'elle fait preuve d'une ouverture d'esprit, d'une appréciation de la production artistique et d'une certaine capacité à acheter des œuvres d'art. Ailleurs dans la province, les artistes qui vivent « en région » sont plus isolés, il n'existe pas de masse critique suffisante et les conditions économiques ne sont pas toujours favorables à la commercialisation de la production artistique.

En **Nouvelle-Écosse**, les artistes acadiens et francophones sont éparpillés de façon inégale à travers les sept régions de la province et sont globalement peu nombreux. On en retrouve assez peu à Halifax où la communauté artistique est pourtant vibrante et est à la base d'une production artistique importante. Ceux qui s'y trouvent s'intègrent plus facilement à la communauté artistique anglophone pour y trouver des appuis tant sur le plan du développement professionnel que celui de la diffusion et de la commercialisation.

Il n'existe aucun pôle stratégique en Nouvelle-Écosse pour les artistes acadiens francophones, une situation qui diffère largement de celle des artistes anglophones, lesquels bénéficient non seulement d'institutions importantes, mais aussi de tout un système de distribution de leurs oeuvres.

Compte tenu du petit nombre d'artistes francophones présents à l'Île-du-Prince-Édouard et à Terre-Neuve, la description de la région Atlantique se limite aux deux autres provinces, et plus particulièrement au Nouveau-Brunswick.

2.2.2. Le milieu institutionnel

a/ Les structures d'enseignement

Au **Nouveau-Brunswick**, on retrouve trois universités : University of New Brunswick (UNB) à Fredericton, Mount Allison University à Sackville et l'Université de Moncton avec son campus réparti dans trois régions, soit Moncton, Shippagan et Edmundston. Les trois offrent une formation en arts visuels, mais seule l'**Université de Moncton** offre cette formation en français. Le campus de Moncton offre un baccalauréat complet alors que celui d'Edmundston offre les deux premières années menant à ce baccalauréat. Il n'existe cependant aucun programme menant à la maîtrise en arts visuels.

Le **NB College of Craft and Design** situé à Fredericton offre une formation surtout axée sur les métiers d'art, la photographie et le graphisme (artistiques), le dessin, et l'histoire de l'art. Enfin, le **Collège communautaire de Dieppe** offre des cours en graphisme, multimédia et photographie en français, mais sont axés sur l'aspect commercial.

En **Nouvelle-Écosse**, la seule ville de Halifax compte trois universités (Dalhousie, Mount St-Vincent et Saint Mary's). Par ailleurs, c'est le **Nova Scotia College of Arts and Design** (NSCAD) qui joue un rôle de premier ordre dans la formation en arts visuels. Le centre offre une formation de niveau baccalauréat et les étudiants sont en mesure de choisir huit différentes « majeures » (ex. céramique, textiles, joaillerie, photographie, etc.).

Les autres universités telles St-François-Xavier (Antigonish), Acadia University (Wolfville) et le University College of Cape Breton n'offrent pas de formation complète en arts visuels. Tel est aussi le cas des institutions acadiennes de la Nouvelle-Écosse (Université Ste-Anne et le Collège d'Acadie).

b/ Les structures artistiques

Centres d'artistes

Au **Nouveau-Brunswick**, quatre centres d'artistes autogérés sont reconnus et appuyés par le Conseil des Arts du Canada. Pour l'année financière 1999-2000, l'Atelier Imago Inc. et la Galerie Sans Nom Co-op Ltée., situées à Moncton, ont reçu respectivement 10 000 \$ et 31 350 \$, la Gallery Connexion de Fredericton a obtenu 25 620 \$ et la Strutts Gallery Inc. de Sackville a touché 32 546 \$. Ces galeries sont également soutenues financièrement par le gouvernement du Nouveau-Brunswick et les montants accordés par la province se situent aux environs de 10 000 \$.⁹

⁹ Source : États financiers des deux centres francophones fournis par le CAC (chiffres 1998-1999).

Ces centres sont axés sur l'art contemporain et expérimental, ils sont très ouverts aux artistes en début de carrière et depuis quelques années, ils ont initié des échanges réciproques autour d'expositions. La GSN et IMAGO sont situés au Centre culturel Aberdeen où un certain public circule régulièrement. En plus des expositions organisées chaque année (environ 6-8), la GSN et IMAGO cherchent à faire connaître les artistes et leurs oeuvres en participant à des projets tels l'Échangeur, l'Art en boîte et l'Encan Art en Direct.

En Nouvelle-Écosse, trois centres d'artistes ont été appuyés par le Conseil des Arts du Canada pendant cette même année financière : Eye Level Gallery (35 000 \$) et Khyber Arts Society (22 715 \$) situés à Halifax et le Annapolis Region Community Arts Council (12 700 \$). Seule la Eye Level Gallery a reçu un appui financier de la part de la province (10 000 \$ de fonds d'opérations).

Il existe deux autres centres d'artistes qui ne figurent pas sur la liste de ceux qui sont financés par le Conseil : In-Sight Gallery de Sydney et le Centre for Art Tapes à Halifax (ce dernier a reçu 9 000 \$ de la province pour la même période financière).

En théorie, ces galeries sont ouvertes aux artistes canadiens de partout et les artistes visuels francophones peuvent y accéder mais leur intégration relève davantage d'une démarche personnelle.

Associations d'artistes

Au **Nouveau-Brunswick**, les artistes acadiens et francophones sont regroupés au sein de **l'Association acadienne des artistes professionnels (AAAPNB)**, organisme porte-parole de toutes les disciplines artistiques. Ce genre d'organisation n'existe pas pour les artistes anglophones. Au sein de l'AAAPNB, il existe un **secteur des arts visuels** qui détermine les actions spécifiques au secteur qui sont entreprises chaque année par l'association. C'est sous l'égide de l'AAAPNB que le **Symposium en Art Actuel** a été organisé en 1999 à Moncton. L'Association organise annuellement le **Gala des Éloïses** pour souligner l'excellence artistique et elle vient de lancer l'Agence de mise en marché des oeuvres d'art pour mieux répondre aux besoins de commercialisation des oeuvres en Atlantique.

Dans le Nord-Est de la province, on retrouve aussi **le groupe Existe** qui réunit les artistes visuels. Ce regroupement s'est mis sur pied autour du Festival des Arts visuels en Atlantique qui a lieu chaque année à Caraquet.

Les artistes anglophones de la province sont très peu organisés. Bien qu'il existe quelques associations anglophones, parfois bilingues, ils ne sont pas encadrés par un seul organisme capable de défendre leurs intérêts. Les associations anglophones n'ont pas beaucoup de liens entre elles et on constate qu'elles sont plutôt sectorielles (ex. Pewter Craft Association of New Brunswick). Par ailleurs, le NB College of Craft and Design joue un rôle « d'extension » intéressant à l'égard des artistes oeuvrant dans les métiers d'art surtout ceux des régions de Fredericton et de Saint-Jean.

En **Nouvelle-Écosse**, les artistes professionnels sont représentés par **le Conseil culturel acadien de la Nouvelle-Écosse (CCANE)** et par une association d'artistes professionnels francophones qui n'est pas très active. Peu d'artistes acadiens et francophones de cette province se qualifient « d'artistes visuels » au sens professionnel du terme, ils sont répartis un peu partout et ils ne revendiquent pas un regroupement capable de représenter leurs intérêts.

Chez les anglophones, **Visual Arts Nova Scotia (VANS)**, reçoit un appui du ministère du Tourisme et de la Culture. Ayant comme mission de faire connaître les oeuvres d'art créés dans

cette province, l'organisme n'exclut pas les francophones. Il est toutefois impossible de vérifier la présence d'artistes francophones au sein de VANS car la langue n'est pas une donnée recueillie auprès des membres. L'organisme compte environ 700 membres de sources variées : artistes visuels, éducateurs, donateurs, étudiants en arts, etc.

c/ Lieux publics d'exposition

Les galeries publiques

Au **Nouveau-Brunswick**, la Beaverbrook Art Gallery de Fredericton (galerie provinciale) a reçu 21 500 \$ du Conseil des Arts du Canada en 1999-2000. Le musée d'art rattaché à cette galerie regroupe quelques oeuvres d'artistes francophones de renom qui font partie de la collection permanente. La galerie expose plusieurs artistes contemporains et la plupart sont anglophones, mais on note la présence récente de quelques artistes acadiens comme Herménégilde Chiasson, Paul-Edouard Bourque et Francis Coutellier. On retrouve également le Musée du Nouveau-Brunswick, situé à Saint-Jean, entièrement financé par la province.

À Campbellton, il y a la Galerie Restigouche qui possède une exposition permanente et qui met une salle d'exposition à la disposition des artistes locaux. Aux yeux des artistes, cette galerie est importante car c'est le seul endroit où ils peuvent exposer leurs œuvres dans cette région de la province. La galerie joue également un rôle d'éducation auprès du public puisqu'elle reçoit régulièrement des expositions itinérantes qui circulent à travers le pays (ou plusieurs régions). Elle n'est pas soutenue au fonctionnement par le Conseil des Arts du Canada mais reçoit un appui annuel d'environ 30 000 \$ du gouvernement provincial.

Au niveau municipal, il y a des galeries à Saint-Jean, à Moncton et à Dieppe. Celles-ci sont entièrement financées par les municipalités. La ville de Dieppe expose surtout des artistes francophones et celle de Moncton fait une place équitable aux artistes francophones et à Saint-Jean il y a une ouverture sur la communauté artistique francophone.

En **Nouvelle-Écosse**, la **Art Gallery of Nova Scotia** possède une collection permanente de plus de 7 500 oeuvres parmi lesquelles on retrouve peu de francophones. Cette galerie est soutenue financièrement par le Ministère du Tourisme et de la Culture de la N.-É., Patrimoine canadien et le Conseil des Arts du Canada. (24 733 \$ en 1999-2000). La **Banque d'oeuvres d'art** de la Nouvelle-Écosse possède aussi plus de 1000 oeuvres de 400 artistes et elle est financée par le Ministère du Tourisme et de la Culture. Il est impossible de déterminer combien d'artistes francophones y sont inscrits, la langue n'étant pas un facteur déterminant dans le choix des artistes.

Les galeries universitaires

Il existe dix galeries universitaires dans les deux provinces: trois au Nouveau-Brunswick et sept en Nouvelle-Écosse. Deux d'entre elles sont branchées sur le réseau des galeries universitaires: la Anna Leonowens Gallery, rattachée au NSCAD et celle de l'université de Dalhousie (Halifax). Ces galeries ne sont pas fermées aux francophones (ex. deux artistes francophones exposent présentement au NSCAD) mais leur présence est plutôt rare dans ce circuit.

La **Galerie d'art de l'Université de Moncton** (GAUM) et la **Galerie Colline** à Edmundston assurent un appui soutenu aux artistes acadiens et francophones. Le financement de la GAUM a toutefois été réduit de façon significative et, depuis quelques années, elle n'est plus inscrite dans le réseau des galeries universitaires.

Les galeries communautaires

Au **Nouveau-Brunswick**, les artistes acadiens et francophones ont accès à six galeries communautaires situées à Moncton, St-Joseph, Shippagan et dans les centres scolaires communautaires de Miramichi, Fredericton et Saint-Jean. Ces galeries exposent uniquement des oeuvres d'artistes acadiens et francophones de la province. Du côté anglophone, le Aitken Bicentennial Exhibition Center dispose de cinq salles d'exposition temporaires et on retrouve la galerie Andrew & Laura McCain à Florenceville.

En **Nouvelle-Écosse**, on peut retracer deux galeries communautaires: la Multicultural Art Gallery à Halifax et la Sable River Gallery à Shelburne.

Autres espaces publics

Il existe à divers endroits, des espaces publics où les artistes acadiens et francophones sont en mesure d'exposer leurs oeuvres. Ces endroits offrent un accès limité en terme de visibilité des artistes et certains sont ouverts sur une base saisonnière seulement. Parmi ces espaces où les Acadiens et francophones exposent régulièrement, on retrouve:

- à Moncton : la Galerie Georges Goguen située à Radio-Canada; et les corridors du Centre culturel Aberdeen;
- à Bouctouche : le Musée de Kent (expositions estivales);
- dans la Péninsule : le Village historique acadien.

À ces endroits s'ajoutent plusieurs cafés et restaurants qui exposent les artistes acadiens et francophones de leur choix sur une base régulière.

d/ Structures de commercialisation

Les galeries commerciales

Les galeries commerciales (privées) représentent pour les artistes acadiens et francophones des deux provinces des avenues intéressantes de vente et de commercialisation de leurs oeuvres et ajoutent à leurs initiatives collectives et privées.

On ne retrouve pas au **Nouveau-Brunswick** de galeries commerciales branchées sur des réseaux commerciaux aux niveaux régional, national ou international.

Les artistes acadiens et francophones ont plutôt accès à quelques galeries commerciales de petite taille, gérées par des artistes propriétaires, qui sont éparpillées un peu partout dans le Sud-Est et le Nord-Est de la province. Ces galeries vendent principalement des oeuvres d'art visuels et répondent à un besoin de commercialisation pour ces artistes. Parmi celles-ci, notons: la Galerie d'art Donald McGraw et Couleur d'Acadie (Paulette Foulem) dans la Péninsule acadienne, la Galerie Dolorès Breau et celle du P'tit Léon Léger dans le Sud-Est. Il existe aussi plusieurs boutiques spécialisées en artisanat qui vendent également des oeuvres d'arts visuels.

La situation s'avère très différente en **Nouvelle-Écosse**, province plus peuplée, où l'on retrouve une quinzaine de galeries d'un certain calibre situées principalement à Halifax et les régions

hautement touristiques des environs (Lunenburg, Mahone Bay, Chester, Annapolis Royal, etc.). Toutes ces galeries sont anglophones, mais plusieurs sont ouvertes en principe aux francophones. La plus importante, tant par son ouverture aux artistes acadiens et francophones que son ouverture sur le marché domestique et international, c'est le **Studio 21** situé à Halifax. La propriétaire s'intéresse beaucoup aux artistes acadiens et depuis quelques années, elle s'est associée à des artistes comme Francis Coutellier, Yvon Gallant, Nancy Morin, Nancy Schoffield, Raymond Martin, etc.

Du côté francophone, on retrouve trois galeries (propriétés d'artistes) dans la région de la Baie Ste-Marie. Il s'agit de Comeau Studio Gallery (Denise Comeau), Claude Chaloux, Art & Minéraux, et The Artists Bindery (Fernand Daigle).

Les autres solutions

L'accès difficile et plutôt restreint aux galeries anglophones (publiques et commerciales) a poussé les artistes acadiens et francophones à trouver d'autres solutions. À Moncton, douze artistes ont formé un collectif et ils ont loué un espace au Centre culturel Aberdeen connu sous le nom de la **Galerie 12**. Ils exposent à tour de rôle et comme le public connaît l'endroit, ils parviennent à vendre certaines de leurs oeuvres.

L'Association des artistes acadiens professionnels du Nouveau-Brunswick (AAAPNB) a mis sur pied une **Agence de mise en marché des oeuvres d'art** qui a comme mandat de vendre des oeuvres originales des artistes de l'Atlantique. L'Agence est maintenant fonctionnelle (à titre de projet pilote) d'ici la fin avril 2001.

Enfin, le Festival des Arts visuels de l'Atlantique, organisé par un groupe d'artistes de la Péninsule acadienne (Existe), se tient annuellement à Caraquet. Ce festival prend de plus en plus d'ampleur et il a reçu un appui de 12 000 \$ pour l'année en cours.

e/ Les médias

Il existe peu de médias sur lesquels les artistes acadiens et francophones peuvent compter pour obtenir une couverture critique de leurs oeuvres. **L'Acadie Nouvelle** publie des articles de deux journalistes qui couvrent la nouvelle culturelle sur une base quotidienne et chaque semaine, l'encart **l'Accent acadien** présente une couverture plus approfondie des produits de création acadienne du Nouveau-Brunswick. Un seul journaliste agit en tant que « critique » mais il traite de tous les domaines artistiques. En Nouvelle-Écosse, on peut trouver à l'occasion des articles portant sur l'activité culturelle dans le journal **Le Courrier**, mais aucun ne pose un regard critique sur les oeuvres de création.

Du côté des médias électroniques, les seules chroniques culturelles sont diffusées par Radio-Canada (radio et télé). Les émissions radio du matin et de fin d'après-midi traitent des informations culturelles du point de vue de la présentation des activités et de certains succès remportés par des artistes. Une nouvelle émission hebdomadaire «**Art d'ici**», présentée sous forme de carnet culturel, ne fait qu'énumérer la liste des activités à venir ou encore les grands succès de la semaine précédente, sans en faire la critique.

Au niveau des émissions télévisées, **L'Atlantique ce soir**, présenté cinq jours par semaine, se penche sur l'activité culturelle de façon un peu plus approfondie une fois la semaine; et **Brio**, une toute nouvelle émission culturelle hebdomadaire produite à partir de Moncton, tente de faire

ressortir les réussites artistiques de la dernière heure. Tous ces reportages sont démunis d'un élément de critique approfondie des oeuvres de création.

2.2.3. Les marchés

a/ Le marché privé

Le secteur privé offre un certain potentiel de marché, particulièrement dans les principaux centres urbains de la région. Il s'agit toutefois, compte tenu de la taille de la population et des conditions économiques des provinces de l'Atlantique, d'un marché en bonne partie saturé.

Les collectionneurs se retrouvent principalement à Halifax, à Moncton et à Fredericton. Les plus connus de la communauté artistique acadienne sont à Moncton, notamment la compagnie Art 8, la MacAskill Art Collection et la Rubin Art Collection. Il existe présentement très peu de données sur le marché privé mais l'Agence de mise en marché des oeuvres d'art travaille à l'élaboration d'une liste d'acheteurs potentiels (compagnies, regroupements, individus) qu'elle mettra à la disponibilité des artistes qu'elle représente.

Depuis quelques années, on constate que le milieu corporatif s'intéresse davantage à l'achat d'oeuvres d'art. Chez les Acadiens et francophones, la Compagnie Assomption-Vie possède une collection et place des commandes auprès des artistes de même que la Fédération des caisses populaires acadiennes du N.-B. et la Caisse populaire Moncton-Beauséjour.

b/ Le marché public

Le marché public assure une plus grande place aux artistes acadiens et francophones. Ainsi, la Banque d'oeuvres d'art du N.-B. possède environ 600 oeuvres de 200 artistes. La Province a tendance à respecter la répartition linguistique de la population, donc le tiers des artistes qui figurent dans la banque sont acadiens et francophones.

Les artistes acadiens et francophones sont aussi représentés dans toutes les grandes galeries du Nouveau-Brunswick (Beaverbrook, Owen's, UNB Art Centre) et l'Université de Moncton joue un rôle primordial dans la collection d'oeuvres de ces artistes. Tel n'est pas le cas en Nouvelle-Écosse où peu d'artistes acadiens et francophones trouvent une place dans les galeries publiques ou universitaires.

Au palier municipal, les villes de Caraquet et de Moncton ont commandé chacune une oeuvre publique par le processus d'appel d'offres. De plus, lors du Symposium d'art actuel tenu en 1999, quelques municipalités du Nouveau-Brunswick ont reçu gratuitement des oeuvres de création permanentes produites lors de cet événement. Il s'agit de Moncton, de Cap Pelé, de Shippagan et de Dieppe, en plus de l'Université de Moncton.. En Nouvelle-Écosse, seule la Ville de Halifax a placé ces dernières années deux ou trois commandes publiques.

c/ Le marché touristique

Phénomène assez particulier aux provinces atlantiques, et plus particulièrement dans la grande région de Halifax et de Charlottetown, le marché touristique joue un rôle de premier plan à certains endroits pour la vente d'oeuvres d'art. Des noms comme Lunenburg, Mahone Bay et Cavendish sont très connus comme lieux de villégiature huppés et ils sont fréquentés chaque

année par des milliers de vacanciers (surtout américains et européens) qui s'intéressent aux produits de création artistique et qui n'hésitent pas à acheter peu importe le prix. À titre d'exemple, la Dune's Gallery, située à Cavendish, fonctionne uniquement en période estivale mais elle peut se permettre de mettre en vente des oeuvres uniques de grande valeur d'artistes visuels de partout au Canada.

2.2.4. Mécanismes d'aide gouvernementaux

a/ Au palier fédéral

En 1999-2000, le Conseil des Arts du Canada a octroyé près de 1,5 millions \$ aux arts visuels dans la région Atlantique : 334 716 \$ au Nouveau-Brunswick, 247 900 \$ à Terre-Neuve/Labrador, 843 443 \$ en Nouvelle-Écosse et 157 000 \$ à l'Île-du-Prince-Édouard.

Les musées et galeries d'art ont bénéficiés de 563 000 \$ (37,5%) et les centres d'artistes ont reçu la somme de 169 931 \$ (11,3 %). La part qui est allée aux centres francophones Imago et la GSN se chiffre à 41 350 \$. Un seul artiste francophone figure parmi les artistes visuels qui ont reçu des bourses.

b/ Au palier provincial

Au Nouveau-Brunswick, le Conseil des arts du N.-B. est soutenu par un Fonds de fiducie, versé annuellement par la province. Le budget total du Conseil pour 1999-2000 se chiffrait à 530 233 \$¹⁰. Tous les appuis aux artistes (bourses de création, prix d'excellence, programmes d'artistes en résidence, etc.) sont financés entièrement par le Conseil. Des appuis aux infrastructures viennent de la Province.

Pendant la même période, le Conseil a accordé un montant total de 280 500 \$ sous forme de bourses destinées à la création et à la documentation. De ce montant, la somme de 107 990 (38,5%) a été consacrée aux artistes visuels et des 22 artistes qui ont reçu des bourses, 15 (68%) sont francophones.

En Nouvelle-Écosse, le Nova Scotia Arts Council disposait en 1999-2000 d'un budget total de 1 060 000 \$ sur lequel les arts visuels ont reçu un montant de 331 775 \$ (environ 30% de l'ensemble des fonds accordés). Comme pour la plupart des autres conseils, les bourses accordées visent à soutenir la création, les activités de présentation et le développement professionnel et organisationnel. Les artistes visuels ont reçu 207 050 \$ et les organisations artistiques (ex : centres d'artistes autogérés, associations professionnelles) ont reçu la somme totale de 124 725 \$.

c/ Au palier municipal

Il existe aussi dans les municipalités importantes des programmes de financement dirigés vers les arts et la culture. Il s'agit toutefois de programmes visant surtout à soutenir l'organisation d'événements.

2.2.5. Éléments de conclusion

Certains constats ressortent de ce portrait :

1- Moncton est le centre de création le plus important pour les artistes acadiens et francophones de la région et c'est aussi le centre le mieux organisé au Canada français. On y trouve notamment un nombre intéressant de projets de diffusion contribuant à faire connaître la création qui se fait dans la région. Cette importance marque toutefois un certain contraste avec le milieu environnant.

¹⁰ Source : Rapport annuel du Conseil des arts du N.-B. (1999-2000).

Même si le public de Moncton manifeste un intérêt pour les arts visuels (comme il l'a démontré lors du Symposium d'art actuel en 1999), il n'est pas toujours prêt à suivre les artistes sur le chemin de la création et de la modernité. Les artistes qui s'inscrivent dans le courant de l'art contemporain éprouvent ainsi plus de difficultés à vendre leurs œuvres et les expositions axées sur l'art contemporain attirent un public plus restreint. L'attitude de la population de Moncton s'apparente toutefois à cet égard à celle qu'on retrouve dans de nombreuses villes de taille moyenne.

2- Les centres d'artistes autogérés semblent bien répondre aux besoins des artistes en début de carrière mais les artistes confirmés n'ont pas assez de possibilités commerciales pour assurer la distribution de leurs œuvres. La présence d'**une galerie commerciale branchée à Moncton** serait un atout car, si plusieurs apprécient l'intérêt manifesté par le Studio 21 de Halifax, ils s'trouvent qui ne sont pas très à l'aise en anglais et qui souhaitent avoir accès à un encadrement francophone. À cet effet, les attentes vis-à-vis de l'**Agence de mise en marché des œuvres visuelles**, parrainée par l'AAAPNB, sont très élevées. Il faudra toutefois attendre une autre année avant d'être en mesure de déterminer si cette expérience est concluante.

On reconnaît aussi que les galeries commerciales de Halifax sont branchées et que les artistes présents dans ces galeries sont bien représentés. Par conséquent, on estime qu'il serait intéressant d'explorer davantage de moyens pour que les artistes acadiens et francophones aient un meilleur accès à ces infrastructures. On suggère également que, l'Agence de mise en marché pourrait éventuellement retenir les services d'un **agent de marketing des œuvres** pour établir des liens sur une base continue avec les propriétaires de galeries importantes. Enfin, des occasions d'échanges entre les centres d'artistes autogérés de Halifax et de Moncton pourraient aussi donner des résultats intéressants.

3- Dans la péninsule acadienne, les artistes sont surtout intéressés à **un lieu de création et de diffusion** équipé adéquatement pour la création et l'exposition d'œuvres. La mise sur pied d'un autre centre d'artistes pourrait les intéresser, mais ils sont hésitants à emprunter cette voie devant les embûches et les exigences que soulève un tel projet.

4- Le Centre culturel Aberdeen, les centres d'artistes auto-gérés, et les projets comme la Galerie 12 sont intéressants, mais les artistes sentent le besoin de diffuser leur art et d'expliquer leur démarche artistique sur une plus grande échelle. Pour créer un circuit de diffusion, ils favorisent l'organisation d'**expositions itinérantes à travers les provinces**, notamment dans les écoles, les circuits de petites galeries publiques et privées, les bureaux de l'Alliance française, et d'autres lieux publics plus fréquentés le grand public.

5- Dans la même ligne de pensée, les artistes cherchent des appuis financiers pour produire des catalogues qui seraient distribués lors de vernissages, leur permettant ainsi d'expliquer leur démarche artistique et de présenter l'ensemble de leur œuvre. Plusieurs veulent également avoir accès à un site internet pour augmenter leur visibilité non seulement en région, mais aussi au plan national et international. Certains parmi ceux qui sont munis de tels sites affirment que ce sont des outils pour la commercialisation de leurs œuvres.

6- La présence d'une galerie universitaire plus dynamique demeure importante et plusieurs souhaitent que la GAUM puisse se trouver un conservateur et se détacher des liens qui l'unissent à l'Université de Moncton pour avoir accès à un financement accru.

7- Les artistes ont aussi besoin d'endroits où ils peuvent se rencontrer pour échanger entre eux. On aimerait avoir un lieu de rencontre bien défini où il serait possible d'organiser des causeries et des rencontres plus fréquentes entre jeunes et moins jeunes pour échanger sur des thèmes comme le développement de carrière, la démarche artistique, etc.

8- Enfin, on déplore le fait que les artistes acadiens et francophones ne sont pas inclus dans les grandes collections nationales, comme la Banque d'œuvres d'art du Conseil des Arts du Canada et celle du Musée des beaux-arts du Canada. On souligne que plusieurs artistes de la région ont pourtant acquis une réputation nationale qui les a amenés dans plusieurs grandes galeries publiques et justifierait leur présence dans ces collections.

2.3. L'Ontario

2.3.1. Contexte démo-linguistique

a/ Aperçu général

L'Ontario est la province la plus peuplée du Canada. Avec 10,8 millions d'habitants, la province réunit plus de 37% de la population canadienne. Une grande partie de cette population est concentrée sur les bords du lac Ontario, dans un croissant d'environ 300 km de long, s'étendant d'Oshawa à Niagara Falls. Située au cœur de cette mégapole, **Toronto** représente, avec ses 4,3 millions d'habitants, non seulement la première agglomération urbaine du Canada mais aussi le premier centre financier, économique et culturel du pays.

Ottawa représente l'autre métropole importante de la province. Loin d'avoir le même poids démographique (environ 800 000 habitants) et économique, elle bénéficie par contre de son statut de capitale fédérale qui lui vaut, outre la présence de nombreux ministères, la présence de plusieurs institutions culturelles importantes, comme le Centre national des arts et le Musée des beaux-arts du Canada.

En dehors de ces deux régions, la province compte une assez faible population, dispersée sur un vaste territoire. Cette population se répartit principalement entre trois grandes régions : le Nord-Est (North Bay, Sudbury, Timmins), le Nord-Ouest (Sault-Ste-Marie, Thunder Bay) et le Sud-Ouest (London, Windsor). On y retrouve tout de même une dizaine de centres urbains de taille moyenne (de 50 000 à 100 000 habitants) qui sont le siège d'une certaine activité artistique et culturelle.

b/ Profil de la communauté francophone

La communauté franco-ontarienne est la plus importante communauté francophone établie à l'extérieur du Québec, avec près de 520 000 personnes de langue maternelle française. Elle ne représente toutefois, compte tenu de l'importance démographique de la province, que 4,8% de la population ontarienne.

Se démarquant nettement de la population dans son ensemble, elle se répartit à peu près également entre trois grandes régions :

- l'Est : où elle est relativement concentrée (ex : Prescott-Russell) et représente une proportion significative, parfois majoritaire, de la population totale;

- le Nord (Nord-Est surtout) : où elle est beaucoup plus dispersée mais représente également une fraction importante, bien que variable, de la population totale;
- le Sud : où elle est dispersée et extrêmement minoritaire (au regard de l'importance de la population totale).

Chacune de ces régions se caractérise également par la présence d'un « centre » qui joue le rôle de métropole régionale : Ottawa pour l'Est, Sudbury pour le Nord et Toronto pour le Sud.

Enfin, ajoutons que le caractère minoritaire de la population francophone explique un taux de continuité linguistique assez moyen (0,63). Ce taux connaît toutefois des variations importantes en fonction du poids de la population francophone dans chaque région. Il passe ainsi de plus de 0,80 dans l'Est à près de 0,70 dans le Nord et 0,35 dans le Sud de la province.

c/ Présence des artistes francophones

Les artistes francophones sont présents mais de façon inégale dans les trois régions : la principale concentration d'artistes se retrouve dans l'Est (région d'Ottawa) où se rassemblent plus de 50% des artistes francophones de la province; le second bassin est localisé dans la région de Toronto, où il s'enrichit d'un apport régulier d'artistes québécois venus se rapprocher des grandes institutions artistiques canadiennes; le troisième bassin est davantage éparpillé dans le Nord où il se regroupe tout de même autour de quelques pôles (Sudbury surtout, North Bay, Timmins).

On peut remarquer que cette répartition est notamment très différente de celle de la communauté artistique anglophone qu'on retrouve en très grand nombre dans la région de Toronto et pour qui Ottawa et Sudbury sont loin d'être des pôles aussi stratégiques.

2.3.2. Le milieu institutionnel

a/ Les structures d'enseignement

L'Ontario est, avec le Québec, la province où l'on retrouve le plus grand nombre de programmes de formation en arts visuels. La plupart de ces programmes sont toutefois dispensés en anglais.

Au palier universitaire d'abord, on recense une dizaine d'universités offrant un programme de beaux-arts, au niveau du bacc. ou de la maîtrise (ex : Carleton, Guelph, Lakehead, Ottawa, Queen's, Toronto, Western, Windsor, York). On recense un nombre équivalent de collèges qui offrent des programmes spécialisés dans le domaine des arts visuels (ex : Algonquin, Cambrian, Confederation, Fanshawe, Northern, Sheridan...). Enfin, on recense deux établissements spécialisés de niveau universitaire, dont la réputation déborde les cadres de la province : l'Ontario College of Art and Design (beaux-arts) et la Ryerson Polytechnical University (cinéma, photographie).

Les possibilités de formation accessibles en français sont par contre beaucoup plus limitées. Du côté universitaire, **l'Université d'Ottawa** est en fait la seule institution postsecondaire à offrir un programme d'arts visuels en français. Tout en étant offert par un département bilingue¹¹, ce programme a longtemps joué un rôle important pour la communauté francophone; mais les coupures qu'il a subies il y a quelques années ont beaucoup amputé son volet francophone et l'ont considérablement détaché du milieu francophone environnant (le département est principalement

¹¹ Contrairement au Département d'arts visuels de l'Université de Moncton, par exemple.

dirigé par un personnel anglophone et les rares professeurs francophones qu'on y retrouve sont des professeurs importés de Montréal).

L'Université Laurentienne (Sudbury) a établi il y a quelques mois un programme de formation multidisciplinaire en arts en français; le programme est cependant centré sur le théâtre et ne doit s'ouvrir aux arts visuels que dans quelques années. Du côté collégial, **la Cité collégiale** (Ottawa) et **le Collège Boréal** (campus d'Elliot Lake) offrent quelques programmes de formation en français dans le domaine des arts; mais il s'agit surtout de programmes appliqués, tels que graphisme, photographie commerciale et animation.

Le programme d'arts visuels de l'Université d'Ottawa reste donc la principale option pour les jeunes Franco-Ontariens qui veulent étudier en français dans les limites de la province. Ceux et celles qui n'y trouvent pas leur compte n'ont d'autre choix que de s'inscrire dans des programmes en anglais ou d'aller chercher leur formation à l'extérieur, au Québec notamment¹².

b/ Les structures artistiques

Centres d'artistes

On retrouve en Ontario un bon nombre de centres d'artistes desservant la communauté des arts visuels. Le Conseil des arts de l'Ontario en reconnaît et finance une trentaine (26), situés pour un bon nombre dans la région de Toronto. On en retrouve deux dans la région d'Ottawa, Saw Gallery et la Gallery 101, et quelques autres ailleurs à travers la province, comme la galerie du Nouvel-Ontario à Sudbury. Une vingtaine de ces centres reçoivent également des subventions du Conseil des Arts du Canada.

La Galerie du Nouvel-Ontario (GNO) est toutefois le seul centre d'artistes desservant exclusivement la communauté francophone. Anciennement rattachée au centre culturel francophone de la région (Le Carrefour francophone), elle s'en est détachée en mars 1995 pour se transformer en centre d'artistes autogéré. Dotée d'un mandat provincial (vu son unicité), la GNO compte environ 45 membres à travers la province et organise annuellement 5 à 6 expositions donnant la priorité aux artistes francophones (1 exposition au maximum est offerte annuellement à un artiste anglophone).

La GNO travaille aussi à développer des projets de collaboration et d'échanges, dans le but d'offrir à ses membres des occasions de « sortir » de leur milieu. Le projet *L'Échangeur*, comme l'organisation depuis quelques années d'une exposition itinérante des membres, sont deux illustrations de cette volonté.

En dehors de la GNO, les artistes visuels francophones peuvent toujours se tourner vers les centres d'artistes anglophones mais leur intégration n'est pas toujours évidente. À Ottawa, où les deux centres d'artistes anglophones affichent certaines couleurs bilingues (du moins la Galerie 101/101 Gallery), le nombre d'artistes francophones à y prendre place est extrêmement limité.

De façon générale, il semble y avoir un **hiatus** entre la communauté artistique francophone et la direction ou la vocation de ces centres. Ainsi, bien qu'elle soit animée depuis plusieurs années par un directeur francophone (François Dion) et qu'elle entretienne des liens étroits avec le centre d'artistes québécois présent de l'autre côté de la rivière (Axe Néo 7), la Galerie compte très peu

¹² Référence : ACORD, Étude de faisabilité visant la création d'un programme en beaux-arts pour la population francophone du Nord de l'Ontario, Rapport final, décembre 1996.

de francophones parmi ses membres et son conseil d'administration et a rarement exposé des artistes représentatifs de la communauté artistique francophone.

La situation est relativement différente à Toronto compte tenu de la situation beaucoup plus minoritaire des artistes francophones. L'intégration à un centre d'artistes y relève encore plus d'une démarche individuelle. Certains artistes ont réussi à le faire (ex : Ginette Légaré à Cold City); mais il s'agit d'exemples assez isolés et qui ne fournissent pas de réponses aux besoins de la communauté artistique francophone dans son ensemble.

Associations d'artistes

Depuis 1991, les artistes visuels franco-ontariens disposent d'une association provinciale, le **Bureau des regroupements des artistes visuels de l'Ontario** (BRAVO), dont le mandat touche à la fois la promotion et la représentation des artistes. Basée à Toronto, l'association compte à peu près 135 membres, dont les 2/3 environ, selon un récent sondage réalisé par l'Association, s'identifient comme professionnels. L'action de BRAVO s'est surtout concentrée ces dernières années sur la coordination d'activités promotionnelles, telles que *Poste Art* (I et II), la réalisation d'un agenda, un projet d'étiquettes de vin, etc.

L'association se double aussi de quatre composantes régionales (Est, Centre, Nord, Sud) qui visent à regrouper les artistes sur une base régionale et à engager certaines initiatives susceptibles de répondre à leurs intérêts. En pratique, et en raison de la présence de la GNO dans le Nord, seules les régionales de l'Est et du Sud sont réellement actives. La régionale du Sud (BRAVO Sud) a notamment pris en charge la galerie communautaire abritée dans le Centre culturel francophone de Toronto (Galerie Céline-Allard), qu'elle maintient toutefois avec certaine difficulté; la régionale de l'Est a également mené plusieurs projets pour exposer les artistes de la région (ex : en collaboration avec la Nouvelle Scène).

L'une des difficultés que rencontre l'association - au plan provincial comme au plan régional - tient toutefois à son statut d'organisme de services qui l'amène à privilégier des projets « rassembleurs » ou « inclusifs » et à rejeter, en principe, les projets reposant sur un principe de concours ou de jury¹³. Bien qu'acceptée par plusieurs, cette approche conduit en effet à écarter de ses rangs certains artistes confirmés qui refusent de s'associer à un groupe jugé trop hétérogène.

Les artistes visuels franco-ontariens adhèrent aussi à d'autres organisations. Selon un sondage réalisé récemment par BRAVO¹⁴, 22% des membres de l'organisme sont également membres de CARFAC Ontario (CARO) et 9% sont membres de Visual Arts Ontario, une association d'artistes visuels ontariens qui intervient plutôt dans le domaine de la diffusion.

c/ Lieux publics d'exposition

Les galeries publiques

On retrouve naturellement à travers la province un certain nombre de galeries publiques, dont plusieurs ont une envergure majeure. Parmi les plus importantes, on peut relever : le Musée des

¹³ BRAVO a tout de même des jurys pour certains projets. Ainsi, pour le projet des Étiquettes de vin, c'est un jury qui a fait la sélection des œuvres gagnantes ainsi que la sélection des 12 œuvres de l'Agenda *Bravissimo 2001!*. Mais ce n'était pas le cas pour *Poste Art I* et *Poste Art II*.

¹⁴ Sondage réalisé en décembre 2000 auprès des 135 membres de BRAVO. Voir : *Synthèse des réponses au questionnaire*, janvier 2001.

beaux-arts du Canada à Ottawa et le Musée des beaux-arts de l'Ontario (Art Gallery of Ontario) à Toronto, mais aussi des galeries plus contemporaines, comme The Power Plant (Harbour Front), qui occupent une place majeure dans le paysage artistique de Toronto et de la région. Toutes ces galeries sont toutefois très sélectives et accueillent en pratique très peu d'artistes franco-ontariens¹⁵.

On retrouve aussi dans plusieurs centres urbains des galeries municipales importantes qui pourraient être plus faciles d'accès. On en dénombre au moins une dizaine qui sont reconnues (et subventionnées) par le Conseil des Arts du Canada, dont la Galerie municipale d'Ottawa (Ottawa Art Gallery), la Galerie municipale de Sudbury (Sudbury Art Gallery) et la Galerie municipale de Timmins (Timmins Art Gallery). Il s'agit toutefois de galeries assez peu branchées sur la communauté artistique francophone et qui font peu de place dans leurs activités aux artistes de cette communauté¹⁶.

Les galeries universitaires

On retrouve aussi à travers la province un certain nombre de galeries universitaires qui peuvent ouvrir l'accès à un autre circuit d'expositions. Mentionnons, parmi d'autres, la Galerie de l'Université York, à Toronto, et la Galerie de l'Université Carleton, à Ottawa, qui bénéficient toutes deux de l'appui financier du Conseil des Arts du Canada.

Il n'en existe qu'une qui soit réellement ouverte à la communauté artistique francophone : c'est **la Galerie Glendon**, rattachée au Collège Glendon (Toronto) et animée par Martine Rhéault, anciennement coordonnatrice de la Galerie Céline-Allard, qui cherche à offrir une programmation bilingue. Plusieurs artistes francophones y ont exposé dernièrement : Marc Audet, Shahla Bahrami, Nicole Croisette. La Galerie accueillait aussi l'exposition itinérante de la GNO, *Quelques variations*. Il s'agit toutefois d'une petite galerie, aux bases fragiles, et qui n'est pas vraiment branchée sur le réseau des galeries universitaires (comme la Galerie de l'Université York, par exemple).

Les galeries communautaires

Les artistes franco-ontariens ont aussi accès traditionnellement à des galeries communautaires installées dans des centres culturels francophones. Il en existe une petite dizaine, dont la plupart sont soutenues, bien que modestement, par le Conseil des arts de l'Ontario.

Mentionnons, parmi les plus actives :

- dans l'Est : la Galerie Eugène-Racette (Orléans), la Galerie de l'Île (Hawkesbury);
- dans le Nord : la Galerie Paquin (Kapuskasing), la Galerie 815 (Hearst);
- dans le Sud : la Galerie Céline-Allard (Toronto) et la Galerie Notre Place (Mississauga).

¹⁵ Même si certaines d'entre elles ont à leur tête des Franco-Ontariens, comme Marc Mayer, originaire de Sudbury, qui dirigeait récemment The Power Plant.

¹⁶ Parmi d'autres, la Galerie municipale de Sudbury a déjà eu un plus grand rayonnement dans la communauté francophone, à l'époque où Pierre Arpin en était le directeur. La Galerie municipale de Timmins a aussi été à une certaine époque plus ouverte aux artistes francophones (exposant des artistes comme Clément Bérini, Colette Jacques).

En dehors de la Galerie Céline-Allard dont la programmation est assurée par BRAVO-Sud¹⁷, force est toutefois de constater que les artistes sont de moins en moins portés à exposer dans ces galeries, jugeant qu'elles ne répondent plus à leurs besoins, que « ce n'est plus la solution ».

Autres espaces publics

Il existe, un peu partout, une variété d'espaces publics où les artistes ont encore l'opportunité d'exposer. C'est dans certains cas une petite galerie municipale (à vocation communautaire), un édifice public, un lieu communautaire, etc.

Parmi certains espaces auxquels les artistes franco-ontariens ont ainsi recours, on peut notamment mentionner :

- dans la région d'Ottawa : la Nouvelle Scène qui offre, depuis un an, un espace dédié aux artistes francophones de la région; et
- dans la région de Sudbury : le Mur à Sciences Nord.

Mais il faut convenir que ces espaces ne remplissent pas les mêmes fonctions qu'une galerie communautaire ou publique.

d/ Structures de commercialisation

Les galeries commerciales

Les galeries commerciales (privées) représentent pour les artistes francophones la principale avenue pour vendre et commercialiser leurs oeuvres (en dehors de leurs propres initiatives). Leur accès à ces galeries n'est toutefois pas toujours évident.

Un grand nombre d'entre elles sont situées à **Toronto** où elles donnent accès, non seulement, au marché domestique mais aussi au marché international, de par leurs connexions à des centres majeurs comme Chicago ou New-York. Elles comprennent naturellement des galeries de haut calibre (ex : Galerie Mira Godard, Galerie Sable Castelli, Galerie Leo Kamen), branchées sur ces grands circuits, qui distribuent uniquement des artistes confirmés; mais aussi des galeries de plus petite envergure, souvent positionnées dans des créneaux plus étroits, qui pourraient être accessibles à des artistes franco-ontariens¹⁸.

Aucune de ces galeries ne manifeste toutefois une ouverture particulière aux artistes francophones qui doivent donc, pour en ouvrir les portes, suivre les mêmes méandres (réseaux, contacts) que les artistes anglophones. Quelques-uns y réussissent (ex : Ginette Légaré, Colette Laliberté, Joseph Muscat...) mais ils sont tout de même assez peu nombreux.

La situation est un peu différente à **Ottawa** où, malgré un nombre de galeries beaucoup plus restreint, la communauté artistique francophone bénéficie de quelques entrées particulières. On peut notamment citer **la Galerie Jean-Claude Bergeron**, qui est spécialisée dans les oeuvres sur papier, **la Galerie Caligrammes** et **la Galerie St-Laurent-Hill**, également situées dans le secteur

¹⁷ L'avenir de la galerie est toutefois incertain. La communauté artistique soulève plusieurs problèmes : la mauvaise localisation de la Galerie, son manque de direction mais aussi son intégration dans le Centre culturel francophone dont l'orientation est beaucoup plus communautaire que culturelle.

¹⁸ On assiste notamment depuis quelques années à un foisonnement de petites galeries d'art actuel qui s'intéressent à exposer des artistes peu connus ou émergents.

du marché, qui ont réalisé depuis plusieurs années plusieurs expositions d'artistes de la région et continuent parfois de les représenter (ex : Pierre Pelletier, Michel Savage, Marc Charbonneau...).

Dans les autres régions, par contre, la situation est compliquée par le fait qu'il n'existe pratiquement pas de galerie privée. Ainsi, dans le Nord, les artistes qui veulent rejoindre le réseau commercial n'ont d'autre choix que de se rendre à Toronto ou à Ottawa, ce que les distances rendent encore plus difficile.

Les autres solutions

La difficulté d'accès aux galeries commerciales amène les artistes à recourir parfois à d'autres moyens, comme de s'associer entre eux ou de louer un lieu pour une occasion unique. À Toronto, Jocelyne Belcourt-Salem est ainsi membre d'un collectif d'artistes anglophone qui lui donne accès à une exposition par année¹⁹. D'autres solutions - exposition en atelier, exposition dans un bar ou un lieu public - sont également envisagées; mais elles ne sont pas toujours concluantes.

L'idée d'une agence de vente et de location d'oeuvres fait également l'objet de certaines réflexions depuis quelques années mais n'a pas débouché à ce jour sur un véritable projet. Une initiative intéressante a tout de même été engagée dans ce sens par un artiste d'Ottawa, Yvan Dutrisac, qui a conclu un contrat de services avec la Fédération des caisses populaires de l'Ontario pour leur offrir annuellement un certain nombre d'oeuvres en location.

e/ Les médias

Finalement, il existe assez peu de médias francophones sur lesquels les artistes franco-ontariens peuvent compter pour obtenir une couverture critique, et même publique, de leur travail et de leurs oeuvres.

Au niveau des médias écrits, le journal *Le Droit* et le magazine *Voir Outaouais* (anciennement *Zone*) à Ottawa, l'hebdomadaire *L'Express* à Toronto, sont pratiquement les seuls médias francophones qui couvrent occasionnellement l'exposition d'un artiste présentée dans la région. Au plan provincial, la revue *Liaison* (trimestrielle) assure la couverture des arts en Ontario français mais sa couverture des arts visuels se limite principalement à la reproduction d'oeuvres (pages centrales).

Au niveau des médias électroniques, la radio et la télévision de **Radio-Canada** offrent aussi une certaine couverture régionale. Les chroniques culturelles présentées à la radio de Radio-Canada font généralement écho aux expositions présentées dans la région (ex : la chronique de Stéphane Gauthier à CBON couvre systématiquement les expositions de la GNO); elles reçoivent également un certain écho à l'émission culturelle *Expresso*, présentée sur le réseau provincial à la télévision de Radio-Canada. Enfin, la télévision de Radio-Canada offre à la GNO du temps gratuit pour des vignettes publicitaires (entente de commandite).

Dans l'ensemble, cette couverture reste tout de même assez superficielle, quand elle n'est pas carrément promotionnelle (ex : à la télévision de Radio-Canada). Il est donc difficile pour les artistes francophones de pouvoir obtenir à travers ces médias une critique véritable de leur démarche qui leur permette à la fois de se situer et de faire valoir leur travail à l'extérieur.

¹⁹ Un principe identique à la Galerie 12, un collectif d'artistes francophones établi à Moncton.

Les artistes – et les galeries – francophones doivent donc souvent se tourner davantage vers les médias anglophones qui, dans plusieurs cas, manifestent une certaine ouverture pour leurs activités. Ainsi, à Sudbury, la Galerie du Nouvel-Ontario entretient depuis longtemps une collaboration fructueuse avec le *Sudbury Star*. À Ottawa, les galeries francophones peuvent compter sur la collaboration régulière du *Citizen* et de l'*Express*. Il en va de même de certains médias électroniques présents dans ces régions.

2.3.3. Les marchés

a/ Le marché privé

L'Ontario est, compte tenu de sa population mais aussi de son économie et de son degré d'urbanisation, un milieu certainement propice à l'existence d'un marché (privé) de l'art. Suivant la démographie de la province, ce marché se situe d'abord à Toronto, où il rejoint à la fois un marché de collectionneurs privés et un marché corporatif²⁰. On peut penser qu'il existe aussi à Ottawa et dans les autres centres urbains de la province un certain bassin d'acheteurs.

Les artistes visuels francophones ont donc en principe accès à ce marché au même titre que les artistes anglophones. La question qui se pose est, là encore, une question de contacts et de reconnaissance. Si quelques artistes francophones de Toronto et d'Ottawa ont pris pied sur ce marché, ils sont apparemment assez peu nombreux à y faire des ventes importantes (voir les résultats du sondage).

De l'autre côté, le marché francophone qui pourrait se montrer *a priori* plus favorable aux artistes francophones ne semble pas très fort. Il n'existe pas vraiment de marché corporatif francophone dans le domaine des arts visuels : même les Caisses populaires de l'Ontario qui devraient être les premières, de par leur mission, à soutenir les artistes franco-ontariens, se signalent peu dans ce domaine. Les seules « collections » privées qu'on peut mentionner sont celles (modestes) qu'ont établies certains centres culturels franco-ontariens (comme le Centre régional des loisirs de Kapuskasing).

Il n'existe pas non plus, au plan personnel, de grande tradition de collection dans la communauté franco-ontarienne. On pourrait certainement retracer quelques collectionneurs (à partir des ventes des artistes) mais ils ne sont pas nombreux. Les retombées d'expositions récentes indiquent que les acheteurs francophones se portent vers des œuvres assez bon marché et de facture plutôt traditionnelle.

b/ Le marché public

Pour un bon nombre d'artistes, c'est le marché public qui permet d'assurer un revenu régulier. Ce marché recouvre deux types de transactions :

- les achats d'œuvres d'art par les collections publiques (musées et galeries, banques d'œuvres d'art); et
- les commandes d'œuvres publiques, en relation souvent avec la réalisation de projets publics de construction (édifices, routes, etc.).

²⁰ C'est apparemment le marché corporatif qui est le plus porteur actuellement. À titre d'exemple, on peut citer le cas d'Ernst and Young (Toronto), dont la collection de sérigraphies représente plusieurs milliers d'œuvres.

Ces deux types d'achat reposent surtout sur les collectivités municipales mais ils mettent aussi en jeu, à travers les collections d'oeuvres, des institutions provinciales et fédérales.

Au palier fédéral, c'est évidemment la Banque d'oeuvres d'art et le Musée des beaux-arts qui représentent les plus gros acheteurs. Il en va de même pour le Musée des beaux-arts de l'Ontario à Toronto. Ces programmes d'achat existent aussi au palier municipal. À Ottawa, par exemple, la Municipalité gère une banque d'oeuvres qui compte actuellement 1600 oeuvres et s'enrichit régulièrement grâce à un budget d'acquisition annuel de 50 000 \$. À Sudbury, la Galerie municipale de Sudbury assure une responsabilité semblable.

Il existe aussi dans plusieurs municipalités un programme de commandes d'oeuvres publiques qui permet d'allouer annuellement un volume appréciable de contrats à des artistes.

À la Ville d'Ottawa, il existe ainsi, depuis 1985, un programme d'acquisitions basé sur la réalisation des travaux publics (1% sur les projets de 2 millions \$ et plus). Ce programme, relativement inactif depuis la construction de l'hôtel de ville, pourrait être relancé prochainement avec l'ambitieux programme d'infrastructures de la nouvelle ville (ex : train léger, axe King Edward, etc.).

Sans avoir une approche aussi systématique, un certain nombre de municipalités octroient, à l'occasion, des commandes publiques pour la réalisation d'oeuvres visant à animer des infrastructures municipales (ex : parcs) ou des édifices publics : Toronto bien sûr mais aussi des villes de moindre importance.

Les artistes francophones ne sont pas très nombreux à profiter de ces programmes d'achat publics. On peut le vérifier en consultant certaines banques d'oeuvres d'art ou en parcourant la liste des commandes publiques passées dans les dernières années. Certains artistes réussissent néanmoins à y obtenir des commandes régulières, comme Normand Fortin (Kapusking) qui a réalisé plusieurs oeuvres importantes dans le nord de l'Ontario²¹.

2.3.4. Mécanismes d'aide gouvernementaux

a/ Au palier fédéral

Le Conseil des Arts du Canada dépense plus de 4,5 millions \$ pour appuyer les organismes et les artistes ontariens dans le domaine des arts visuels. Sur ce montant, 45 000 \$ environ (1%) va à des artistes ou des organismes francophones : 20 000 \$ au fonctionnement de la Galerie du Nouvel-Ontario (GNO) et 25 000 \$ environ à des artistes, sous forme de bourses de voyage ou de création (chiffres 2000-2001).

La signature d'un protocole de collaboration entre le CAC et le ministère du Patrimoine canadien (protocole PICLO) devrait toutefois permettre d'accroître cette aide au cours des deux prochaines années. Déjà, au cours de l'année 2000-2001, un montant additionnel de 18 000 \$ a été ainsi versé à la GNO pour un projet d'exposition; et un montant de 30 000 \$ a été alloué à l'AGAVF pour la poursuite du projet *L'Échangeur* (comprenant la réalisation d'une publication).

Il existe donc une volonté d'accroître l'accès du milieu franco-ontarien et, plus largement, canadien-français aux programmes et aux fonds du Conseil.

²¹ On retrouve notamment une de ses oeuvres sur le campus du Collège Boréal à Sudbury.

b/ Au palier provincial

Malgré des coupures importantes au cours des cinq dernières années, le **Conseil des arts de l'Ontario** demeure également une source importante d'appui pour le développement des arts visuels à l'intérieur de la province. Son secteur des arts visuels a versé en 1998-1999 2,7 millions \$ aux organismes et aux artistes dans ce secteur. Comme le CAC, ses programmes viennent à la fois appuyer la programmation et le fonctionnement des organismes et les projets individuels des artistes (bourses de 3000 \$, 5000 \$ et 10 000 \$; aide à l'exposition).

Les organismes francophones peuvent toutefois s'adresser au **Secteur franco-ontarien** où il leur est plus facile de faire valoir leurs demandes. Ils y ont accès à deux types d'aide : une aide au fonctionnement, dont bénéficient à la fois la GNO (31 000 \$) et BRAVO (16 000 \$); et une aide à la diffusion artistique, dont bénéficient 5 à 6 centres culturels pour leur programmation artistique (entre 10 000 \$ et 15 000 \$).

Les artistes francophones n'ont pas, par contre, d'accès particulier aux programmes. Ils sont invités à soumettre leurs demandes au Secteur des arts visuels où ils sont alors évalués à égalité avec les artistes anglophones. Avec comme conséquence qu'on les retrouve généralement en petit nombre dans la liste des artistes subventionnés²².

Les deux exceptions concernent le programme d'aide à l'exposition (500 \$ à 1 000 \$) où les artistes francophones peuvent soumettre leurs demandes à des « tiers recommandataires » spécifiquement identifiés dans la communauté francophone (la Galerie du Nouvel-Ontario et quelques centres culturels identifiés précédemment), et le Programme d'éducation artistique (Artistes dans les écoles) où ils bénéficient d'un jury francophone. Fait à souligner : l'accessibilité de ces deux programmes conduit à y retrouver les artistes francophones en beaucoup plus grand nombre que dans les programmes d'aide à la production où les faibles chances de succès finissent par en décourager beaucoup de présenter des demandes.

Enfin, il faut mentionner la place de plus en plus importante que prend **la Fondation Trillium** dans le financement provincial des arts et de la culture. Dotée d'un budget imposant (100 millions \$ par année), la Fondation vise à financer des projets qui contribuent à enrichir la vie communautaire sous divers aspects.

Depuis sa réorganisation il y a quelques années, elle comprend un volet « arts et culture » qui lui permet d'accueillir une variété de projets émanant de ce secteur, y compris dans le champ des arts visuels (ex : White Water Gallery à North Bay).

Elle se montre également ouverte à recevoir des projets francophones et pourrait donc représenter un autre canal de financement provincial pour des projets dans le champ des arts visuels.

c/ Au palier municipal

La situation varie évidemment d'une municipalité à l'autre mais les programmes existants soutiennent surtout les institutions artistiques et sont généralement peu favorables au milieu francophone.

²² Cette situation a été dénoncée en 1990 dans un rapport commandé par l'organisme Pro-Arts : Ronald Bisson, *État de la diffusion des arts visuels en Ontario français*, décembre 1990. Il ne semble pas que la problématique soulevée par le rapport (ex : gestion des programmes, formation des jurys, etc.) ait profondément changé.

À **Ottawa**, par exemple, la municipalité dépense près de 3 millions \$ dans le domaine des arts, dont une partie importante est dirigée vers les arts visuels; mais son aide sert surtout à appuyer les structures municipales (Galerie municipale, programme d'acquisition) et les institutions de la majorité (Ottawa Art Gallery, Saw Gallery, Gallery 101, Ottawa School of Arts). Il en va un peu de même à **Sudbury** où, à titre d'exemple, la Ville soutient la Galerie municipale à concurrence de 120 000 \$ par année mais ne verse à la GNO qu'une subvention annuelle de 3 000 \$.

Quant à **Toronto**, elle soutient aussi traditionnellement le secteur artistique à travers son Conseil des arts (budget d'environ 7 millions \$ en 2000); mais son aide financière a été réduite de façon importante ces dernières années et vise surtout, là aussi, à soutenir les institutions existantes.

2.3.5. Éléments de conclusion

Quelques constats ressortent de ce portrait :

1- Bien que l'Ontario soit la province où l'on retrouve le plus grand nombre de structures et de ressources dans le champ des arts visuels, les artistes franco-ontariens apparaissent, de façon générale, plutôt pauvrement équipés.

2- La difficulté vient de ce que les structures et les ressources existantes sont avant tout pensées pour la majorité et ne permettent pas à la communauté francophone d'en profiter ou d'y accéder facilement. Il existe bien des artistes francophones qui en font un plein usage (ex : à Toronto) mais ils sont peu nombreux et doivent souvent pour cela s'intégrer à la communauté artistique anglophone, ce qui n'est pas le choix de tous.

3- La principale institution au service de la communauté artistique francophone - la Galerie du Nouvel-Ontario - se retrouve dans un centre relativement isolé (Sudbury) et qui ne compte qu'un petit bassin d'artistes francophones (une dizaine). Malgré l'étendue de son mandat (régionale et même provinciale) et la volonté qu'elle affiche à s'ouvrir sur l'extérieur (ex : projet *L'Échangeur*), la GNO ne peut manifestement répondre aux besoins des artistes à travers la province.

4- Il semble manquer à Ottawa un lieu, sinon un centre d'artistes, qui permettrait de rassembler la communauté artistique régionale et lui offrirait un lieu d'exposition adéquat dans la Capitale nationale (comme la Nouvelle Scène le fait pour le milieu théâtral). On retrouve en effet dans la région d'Ottawa une masse critique d'artistes qui justifierait ce besoin (davantage encore que Sudbury).

5- L'importance stratégique de Toronto invite aussi à imaginer une initiative qui permettrait de rassembler la communauté artistique régionale (comme BRAVO Sud le fait en partie) et pourrait servir de point d'entrée pour l'ensemble des artistes francophones de la province dans le milieu artistique torontois. On peut néanmoins percevoir que la Galerie Céline-Allard ne répond pas à cette visée.

6- L'organisme provincial, BRAVO, pourrait sans doute jouer un rôle clé dans la mise sur pied de ces lieux. Il pourrait notamment contribuer à appuyer le développement des projets et à aller chercher les appuis nécessaires sur les plans politique et financier. Ce pourrait être, pour lui, une façon de recentrer sa mission, en privilégiant son rôle de représentation sur le rôle d'organisation ou de promotion qu'il joue surtout aujourd'hui.

7- Le développement de lieux ne doit pas toutefois minimiser d'autres préoccupations. Il paraît également important pour les artistes francophones d'être présents dans les circuits publics (ex : musées, collections publiques, commandes d'oeuvres) et dans les circuits privés (galeries commerciales).

2.4. Les Prairies

2.4.1. Contexte démo-linguistique

a/ Aperçu général

Les Prairies représentent, après l'Ontario et le Québec, la troisième concentration démographique au pays. Avec 4,8 millions d'habitants, la région réunit près de 17% de la population canadienne. Cette population se retrouve pour plus de la moitié en Alberta (56%) et se partage à peu près également pour le reste entre le Manitoba (23%) et la Saskatchewan (21%).

Bien qu'elle se distribue sur un large territoire, cette population est tout de même concentrée autour de quelques grands centres urbains. Les trois plus importants sont (dans l'ordre) : Calgary (768 082 hab.), Winnipeg (618 417) et Edmonton (616 306); mais on peut y ajouter Saskatoon (193 647) et Régina (180 400) qui forment les deux principaux centres urbains de la Saskatchewan.

b/ Profil de la communauté francophone

La population de langue maternelle française se compose de 130 000 personnes représentant 2,7% de la population totale de la région. L'Alberta et le Manitoba en rassemblent près de 84% avec respectivement 58 300 et 50 575 francophones, alors que la Saskatchewan n'en réunit que 16% (20 740). Cette population se distribue par ailleurs très différemment dans chacune des trois provinces :

- elle est très concentrée au Manitoba où près des 2/3 de la communauté se retrouve dans un rayon de 100 km autour de Winnipeg/St-Boniface (Région métropolitaine de recensement);
- elle est au contraire très dispersée en Saskatchewan où les deux plus importantes concentrations francophones, Saskatoon et Regina, ne réunissent pas, à elles deux, plus de 7 000 francophones;
- enfin, elle connaît une situation un peu hybride en Alberta où, malgré deux concentrations importantes, Edmonton (19 000) et Calgary (13 000), elle s'éparpille dans un grand nombre de petites communautés dispersées, majoritairement dans le Nord de la province.

Au total, trois grandes agglomérations (Winnipeg, Edmonton, Calgary) réunissent ainsi près de la moitié de la population francophone pendant que l'autre moitié se retrouve dispersée à la grandeur du territoire habité. Cette dispersion, combinée à une densité extrêmement faible, explique des taux de continuité linguistique parmi les plus bas au pays : 0,48 au Manitoba, 0,34 en Alberta et 0,30 en Saskatchewan.

c/ Présence des artistes francophones

La communauté artistique suit un peu le profil de la population. Ainsi, c'est à Winnipeg et à Edmonton qu'on retrouve les bassins les plus nombreux puis, à un degré un peu moindre, à Saskatoon et à Regina. La seule « anomalie » est présentée par Calgary où l'on ne retrouve qu'un

très petit bassin d'artistes francophones. Une bonne partie de la communauté artistique se retrouve aussi dans de petites communautés dispersées où elle recherche, notamment, une certaine forme d'isolement et de contact avec la nature (voir l'exemple de Meacham en Saskatchewan).

2.4.2. Le milieu institutionnel

a/ Les structures d'enseignement

On retrouve dans les Prairies une dizaine d'universités abritant généralement un département d'arts visuels. Ainsi en va-t-il à Winnipeg (Université de Winnipeg, Université du Manitoba), à Regina (Université de Regina), à Saskatoon (Université de la Saskatchewan), à Edmonton (Université de l'Alberta), à Calgary (Université de Calgary), ainsi qu'à Brandon (Manitoba) et Lethbridge (Alberta).

On retrouve aussi à travers la région plusieurs collèges communautaires qui offrent des programmes appliqués en arts visuels. Par exemple : le Collège Red River à Winnipeg, le Collège Red Deer à Red Deer (Alberta) ou le College of Arts (Calgary), entièrement spécialisé dans les arts visuels.

Aucune de ces institutions n'offre toutefois de formation en français. Les deux principales institutions francophones de la région, le Collège universitaire de St-Boniface (Winnipeg) et la Faculté St-Jean (Edmonton) offrent divers programmes en éducation, en lettres et en administration mais aucun en arts et, par conséquent, en arts visuels. Les francophones qui veulent étudier dans ce domaine n'ont donc d'autre choix que d'étudier en anglais ou d'aller chercher leur formation à l'extérieur de la région. Ils ont, par contre, accès à un éventail de possibilités intéressantes en anglais.

b/ Les structures artistiques

Centres d'artistes

On retrouve dans la région une quinzaine de centres d'artistes, majoritairement concentrés dans les grands centres urbains, et dont la réputation est généralement établie (la majorité reçoivent l'appui du Conseil des Arts du Canada). Parmi les plus connus, on peut citer : Ace Art Gallery et Plug in Inc. à Winnipeg, AKA et The Photographers'Gallery à Saskatoon, Latitude 53 Gallery à Edmonton et Stride Art à Calgary.

Il n'existe toutefois aucun centre d'artiste qui desserve directement la communauté francophone. On retrouve bien dans la région deux structures francophones qui cherchent à répondre aux besoins des artistes visuels - la Galerie du CCFM à Winnipeg et le Centre d'arts visuels de l'Alberta à Edmonton - mais ce sont des structures communautaires qui s'écartent à de nombreux égards du fonctionnement d'un centre d'artistes (voir plus loin). Dans ce contexte, plusieurs artistes francophones sont portés à s'associer aux centres d'artistes existants, notamment parmi les jeunes artistes. On en retrouve plusieurs exemples au Manitoba (ex : Brigitte Dion avec le MAWA) et en Saskatchewan (avec AKA Gallery ou The Photographers'Gallery).

Ceci n'empêche pas certains artistes francophones de souhaiter l'établissement d'un centre d'artistes francophone. Cette volonté se manifeste particulièrement au Manitoba où un regroupement d'artistes travaille depuis plusieurs mois à mettre sur pied un lieu - **la Maison des artistes visuels francophones (MAVF)** - qui jouerait à la fois le rôle de lieu d'exposition, de lieu

de rassemblement et de galerie commerciale (exposition permanente, service de commercialisation). Cette Maison remplirait donc une fonction beaucoup plus large que la Galerie du CCFM qui ne permet d'accueillir que cinq à six artistes francophones par année (sur une dizaine d'expositions).

En Alberta, le **Centre d'arts visuels de l'Alberta**, établi il y a quelques années, procède d'une démarche un peu différente et qui s'écarte encore davantage de l'idée d'un centre d'artistes. Mais il manifeste aussi le besoin d'établir une certaine infrastructure propre aux artistes francophones dans la province.

Associations d'artistes

C'est en Saskatchewan qu'a été établie, en 1988, la première association d'artistes francophones à l'extérieur du Québec. Précédant de plusieurs années la création de l'AAAPNB au Nouveau-Brunswick ou de BRAVO en Ontario, l'**Association des artistes de la Saskatchewan (AAS)** a été pendant plusieurs années un lieu important de rassemblement et d'encouragement à la création. On retrouvait notamment dans ses activités l'organisation d'une exposition itinérante annuelle et (surtout) l'organisation d'un camp de création estival, Fransask'Art, qui était une occasion privilégiée de rencontre pour les artistes francophones. L'AAS devait toutefois fermer ses portes il y a deux ans, faute de fonds, et était intégrée au Conseil culturel fransaskois qui maintient certains liens entre les artistes à l'échelle provinciale.

Dans les deux autres provinces, l'organisation du secteur des arts visuels est beaucoup plus récente. En Alberta, c'est en 1997 que le **Centre d'arts visuels de l'Alberta** était mis sur pied, pour encourager le développement de la création francophone dans le domaine des arts visuels et de l'artisanat. Le Centre ne s'intéresse pas toutefois qu'aux professionnels mais appuie également la création amateur.

Son activité première consiste à gérer une galerie-boutique, installée dans les murs de la Cité francophone à Edmonton, où sont présentées une vingtaine d'expositions collectives par année; mais le Centre offre aussi des ateliers dans les écoles, organise des tournées d'expositions et est en voie d'établir un programme d'artistes en résidence avec la participation de la Province. Il réunit aujourd'hui 120 membres (artistes et artisans) à la grandeur de l'Alberta, dont une vingtaine ont une activité de niveau professionnel.

Au Manitoba, c'est encore plus récemment que les artistes visuels se regroupaient pour former le **Maison des artistes visuels francophones (MAVF)**, un collectif d'artistes réunissant à présent une vingtaine d'artistes francophones, pour la plupart actifs dans la région de Winnipeg. La MAVF, comme on l'a dit, pourrait jouer plusieurs rôles, dont celui de regrouper et de représenter les artistes. La MAVF se montre par ailleurs prête, si les artistes des autres provinces étaient intéressés, à élargir son mandat à l'ensemble de la région, des Prairies ou de l'Ouest.

En dehors de ces regroupements, les artistes professionnels de la région sont aussi membres pour un grand nombre de différentes **associations anglophones** présentes dans le domaine des arts visuels, comme **CARFAC** ou d'autres associations provinciales ou régionales (ex : Society of Western Canadian Artists à Edmonton, Alberta Society of Artists). Cette participation s'accompagne parfois d'une certaine reconnaissance de la communauté artistique francophone. En Saskatchewan, par exemple, CARFAC-Saskatchewan, dont le directeur (Patrick Close) est proche de la communauté francophone, voit souvent à traduire certaines de ses activités en français. Ce n'est pas le cas, toutefois, de nombreuses autres associations.

c/ Lieux publics d'exposition

Les galeries publiques

On retrouve dans les Prairies comme ailleurs plusieurs galeries publiques importantes, de stature provinciale ou municipale. Parmi les institutions les plus importantes, on peut notamment mentionner :

- à Winnipeg : Winnipeg Art Gallery;
- à Regina : Mackenzie Art Gallery;
- à Saskatoon : Mendel Art Gallery;
- à Edmonton : Edmonton Art Gallery;
- à Calgary : Glenbow Alberta Institute.

Il existe aussi, à côté de ces grandes institutions, des galeries de moindre envergure (galeries municipales) qui se donnent un mandat plus actuel ou encore plus régional, et qui sont donc plus accessibles aux artistes de la province. C'est le cas, par exemple, à Regina, de la Dunlop Art Gallery (accent sur l'art actuel) ou de la Rosemont Art Gallery (accent sur les artistes de la Saskatchewan).

Les artistes francophones peuvent se retrouver dans les unes et les autres. Ainsi, au Manitoba, Marcel Gosselin faisait l'objet, l'été dernier, d'une exposition à la Winnipeg Art Gallery.

Les galeries universitaires

La plupart des universités qui offrent une formation en arts visuels abritent aussi une galerie universitaire. On en retrouve ainsi une dizaine à l'intérieur de la région, dont une seule est toutefois reconnue par le Conseil des Arts du Canada (Kenderdine Gallery and University Art Collection, à Saskatoon).

On retrouve aussi à St-Boniface une petite galerie étudiante au Collège universitaire de St-Boniface. Il ne s'agit pas toutefois d'une galerie d'une même ampleur mais davantage d'un espace d'exposition visant surtout à présenter, à l'occasion, des travaux des étudiants.

Les galeries communautaires

La principale galerie qu'on peut recenser à ce niveau est **la Galerie du CCFM** qui existe depuis 1974 et anime dans les locaux du Centre culturel un espace d'exposition de qualité professionnelle (1500 pi²). Gérée par une conservatrice à temps partiel (Nicole Coulson), la Galerie est un « programme » du Centre culturel; elle a pour mandat premier de servir la communauté franco-manitobaine mais elle se donne aussi la possibilité d'accueillir des artistes francophones de l'extérieur et des artistes anglophones du Manitoba.

La Galerie présente annuellement de huit à dix expositions, mettant en vedette des artistes manitobains et de l'extérieur, francophones et anglophones. Elle organise aussi, à l'occasion, des expositions faisant écho à la vie culturelle franco-manitobaine (ex : exposition réalisée à l'occasion du 75^e anniversaire du Cercle Molière).

L'autre lieu qu'on peut citer sous cette rubrique est le **Centre d'arts visuels de l'Alberta** qui offre, à l'intérieur de la Cité francophone d'Edmonton, un espace d'exposition accueillant annuellement un certain nombre d'artistes professionnels francophones. Le Centre organise chaque année une vingtaine d'expositions collectives (un à deux vernissages par mois) qui permettent de promouvoir au total le travail d'une soixantaine d'artistes et d'artisans. L'espace d'exposition géré par le centre s'apparente toutefois davantage à une galerie-boutique où les oeuvres des artistes professionnels sont présentées parmi un éventail d'objets d'art et d'artisanat.

En dehors de ces deux lieux, on ne retrouve pas dans les communautés francophones de lieu véritablement dédié à des expositions d'arts visuels et adéquatement équipé pour cela. Plusieurs des centres culturels ou communautaires francophones qu'on retrouve dans la région organisent à l'occasion des expositions d'artistes locaux (amateurs ou semi-professionnels); mais on ne saurait considérer ces activités comme des activités professionnelles.

Autres espaces publics (et événements)

Il existe aussi une variété d'espaces auxquels les artistes visuels francophones peuvent avoir accès pour exposer dans des conditions moins formelles : halls d'édifices publics, sièges sociaux de grandes compagnies, bibliothèques, etc. À titre d'exemple, on peut mentionner la Galerie On-The-Roof qui est organisée à Regina sur le toit de l'édifice de la Saskatchewan Power. Mais il en existe beaucoup d'autres.

Il existe aussi certains événements, comme le Art-By-Night, organisé à Regina en collaboration avec CBC/Radio-Canada, qui offrent à des artistes une occasion annuelle d'exposition.

d/ Structures de commercialisation

Les galeries commerciales

Comme partout, on retrouve dans les grands centres urbains un certain nombre de galeries commerciales de bon calibre. Parmi les plus connues, citons :

- à Winnipeg : la Loch-Mauberry Gallery (spécialisée dans l'art canadien) et la Birchwood Gallery (spécialisée dans l'art de la nature);
- à Regina : la Suzanne-Whitney Gallery;
- à Edmonton : la Douglass-Lidell Gallery, la Vanderlilee Gallery;
- à Calgary : la Trepanier Bear Gallery, la Kensington Fine Art Gallery.

Plusieurs artistes francophones sont représentés par ces galeries (ex : Raymond Thériault en Alberta, par la Kensington Fine Art Gallery). Certains, comme Joe Fafard et Wilf Perrault, ont même été à l'origine de leur mise sur pied (Suzanne-Whitney Gallery à Regina). Ce ne sont pas toutefois tous les artistes qui ont accès à ces galeries. Plusieurs artistes francophones (comme leurs homologues anglophones) doivent recourir à d'autres solutions, comme exposer dans des circuits parallèles ou mettre sur pied leur propre galerie.

Les galeries d'artistes

En marge des grandes galeries (et des grands centres), on retrouve ainsi un certain nombre de galeries commerciales mises sur pied par les artistes eux-mêmes. Ce phénomène semble être assez fréquent en Saskatchewan mais aussi au Manitoba où il permet aux artistes d'assurer leur propre mise en marché. Cette solution est empruntée par plusieurs artistes francophones. Parmi

quelques exemples, on peut mentionner la galerie de Réal Bérard au Manitoba (St-Pierre) et la Galerie Charley-Farero en Saskatchewan (Meacham).

Les autres solutions

D'autres approches visent aussi à appuyer la diffusion des artistes francophones. Au Manitoba, la Maison des artistes visuels francophones (MAVF) a ainsi, parmi ses objectifs, la mise en place d'un service de vente et de commercialisation qui pourrait même desservir tous les artistes de l'Ouest. En Alberta, le Centre d'arts visuels tient déjà un espace de vente; mais sa directrice souhaiterait établir une « boutique » dans un secteur plus commercial (et plus achalandé que la Cité francophone); ce projet viserait d'abord la vente de produits d'artisanat mais il favoriserait aussi la vente d'oeuvres d'art.

e/ Les médias

Les médias francophones auxquels les artistes ont accès ne sont pas très nombreux. Il s'agit pour l'essentiel des trois hebdomadaires provinciaux (*La Liberté*, *L'Eau vive* et *Le Franco*) et des stations régionales - radio et télévision - de Radio-Canada. Du côté des hebdomadaires, la couverture des arts reste minime et, plus encore, celle des arts visuels; le maximum que les artistes peuvent espérer est qu'on y annonce leurs expositions. Il en va toutefois différemment à la radio et à la télévision de Radio-Canada où le secteur artistique et culturel, incluant les arts visuels, fait l'objet d'une couverture assez soutenue.

Au Manitoba, l'émission *Ce Soir* compte une chroniqueuse culturelle qui suit systématiquement les expositions présentées par les artistes francophones dans la région de Winnipeg et dont les reportages sont souvent repris à RDI, à l'émission *L'Ouest en direct* (produite au Manitoba). La télévision régionale diffuse aussi une émission culturelle *Au courant du Pacifique* qui est produite à Vancouver et diffusée à RDI. Enfin, la station régionale a produit à plusieurs occasions des « capsules » sur les artistes de l'Ouest dans la cadre de ce qu'il est convenu d'appeler « l'habillage d'antenne ».

La radio de Radio-Canada dispose pour sa part, dans les trois provinces, d'un chroniqueur culturel qui alimente ses émissions du matin et de l'après-midi et assure, à l'occasion, la couverture d'expositions ou des reportages sur les artistes.

Les artistes de la région peuvent bien sûr compter aussi sur un ensemble de médias anglophones qui offrent une bonne couverture des arts visuels. Ils ont accès à ce niveau à plusieurs grands quotidiens, à quelques revues d'art et à un certain nombre d'émissions radio et télé.

2.4.3. Les marchés

a/ Le marché privé

Malgré le nombre relativement important d'institutions présentes dans le domaine des arts visuels, le marché privé pour des oeuvres d'art semble être dans la région assez restreint. Le principal marché semble être **le marché corporatif** alimenté par la présence dans plusieurs centres urbains - Winnipeg, Edmonton et Calgary notamment - d'un grand nombre de sièges sociaux de grosses compagnies (entretenant dans certains cas d'importantes collections privées). Ce marché tend toutefois, depuis quelques années, à marquer un ralentissement, sauf peut-être à Calgary où le *boom* économique est encore très présent.

b/ Le marché public

C'est plutôt du côté public que le marché semble se situer, grâce aux programmes d'achat des grandes collections publiques et à l'existence d'un marché de commandes publiques. Les artistes francophones semblent profiter « comme tout le monde » de l'accès à ce marché. On en retrouve plusieurs dans les collections provinciales et municipales, mais aussi parmi les bénéficiaires de commandes publiques. Pour en donner un exemple, on peut citer Martine Lemay (sculpteur) qui a réalisé au Manitoba le fameux Louis Riel.

Tenant compte de l'importance de ce marché, le Centre d'arts visuels de l'Alberta s'est d'ailleurs fait un mandat d'encourager ses membres à « soumettre » des propositions lors des appels d'offres ou des concours publics. Son rôle consiste surtout à diffuser l'information auprès des artistes francophones mais il peut apporter aussi son appui pour aider les artistes à monter un portfolio.

2.4.4. Mécanismes d'aide gouvernementaux

a/ Au palier fédéral

Le Conseil des Arts du Canada a dépensé en 1999-2000 près de 2,5 millions \$ pour soutenir le secteur des arts visuels dans les Prairies. Ce montant ne comprend toutefois aucune subvention à un organisme francophone de la région. Seuls les artistes francophones ont pu bénéficier, ponctuellement, de certains programmes de bourses.

b/ Au palier provincial

Chacune des trois provinces dispose d'un conseil des arts donnant accès à un éventail de programmes dans le secteur des arts visuels, aussi bien pour les organismes (aide au fonctionnement, subventions de projets) que pour les artistes individuels (bourses) : ce sont le Conseil des Arts du Manitoba, le Saskatchewan Arts Board²³ et l'Alberta Foundation for the Arts.

Au total, le milieu francophone ne profite toutefois que d'une petite partie de ces programmes. À proprement parler, aucun organisme francophone n'est en effet bénéficiaire d'un programme en arts visuels. La Galerie du CCFM va chercher à l'occasion du financement pour des projets mais ne reçoit aucune subvention pour son fonctionnement de base²⁴. Le Conseil culturel fransaskois ne bénéficie pas non plus du Saskatchewan Arts Board pour les activités qu'il organise dans le secteur des arts visuels²⁵.

²³ Le Saskatchewan Arts Board, établi en 1949, est même le plus vieux conseil des arts provincial au Canada.

²⁴ La Galerie du CCFM n'est pas davantage soutenue par le Conseil des Arts du Manitoba que par le Conseil des Arts du Canada. Son intégration dans le Centre culturel franco-manitobain lui coupe pour l'instant l'accès à ces fonds qui lui seraient peut-être davantage accessibles si elle était indépendante.

²⁵ Le financement que recevait l'Association des artistes de la Saskatchewan n'a pu être transféré au CCF, compte tenu du fait qu'il reçoit déjà des subventions de SaskCulture.

Du côté de l'Alberta, le Centre des arts visuels de l'Alberta n'était pas admissible jusqu'ici aux programmes réguliers de la Province, n'ayant pas encore franchi la période probatoire fixée à trois ans; il serait théoriquement en mesure d'aller chercher sous peu une participation financière pour son administration (30%) et ses programmes (50%), jusqu'à concurrence d'un certain montant. Pour l'instant, le financement qu'il espère vise surtout l'administration d'un programme d'artistes en résidence dont la Province aimerait lui déléguer le volet francophone (30 000 \$ environ par année).

Ce sont donc surtout les artistes qui bénéficient des fonds disponibles à l'intérieur des programmes de bourses individuelles. Faute de renseignements contradictoires, on peut présumer qu'ils sont proportionnellement aussi nombreux que leurs collègues anglophones à y réussir.

c/ Au palier municipal

Il existe aussi dans chacune des municipalités importantes un programme de financement dirigé vers les arts et la culture. Il s'agit toutefois, dans la plupart des cas, d'un programme visant surtout à soutenir les institutions existantes. Les rares institutions gérées par la communauté francophone - la Galerie du CCFM et le Centre d'arts visuels de l'Alberta - ne figurent pas toutefois parmi les institutions qui bénéficient de ce financement.

2.4.5. Éléments de conclusion

Plusieurs constats ressortent de ce portrait :

1- Il est clair, d'abord, que la question de la langue ne se pose pas tout-à-fait de la même façon dans les Prairies que dans d'autres régions. Même s'il existe une velléité de regroupement parmi les artistes francophones (la MAVF au Manitoba, antérieurement l'AAS en Saskatchewan), il semble que les artistes visuels francophones s'associent assez facilement à la communauté artistique anglophone et ne souhaitent pas tant s'en démarquer. Un phénomène qu'on peut lier à la faible densité de la population francophone (l'absence de masse critique) et à la faible étanchéité de la langue française par rapport à la langue anglaise.

2- Cette situation crée une certaine difficulté à évaluer la place qu'occupent réellement les artistes francophones au sein des institutions ou des structures existantes (réponse souvent entendue : « On ne fait pas une grosse différence entre francophones et anglophones »). On peut tout de même se demander, par référence à d'autres milieux (comme l'Ontario), s'il n'y a pas un décalage entre l'affirmation de principe (l'égalité d'accès pour les francophones et les anglophones) et l'expérience concrète (la présence effective des francophones). Par exemple, on peut s'étonner de ne retrouver parfois qu'un petit nombre de francophones dans certaines listes (ex : Alberta Society of Artists); on peut aussi se demander si les grands noms cités (ex : Marcel Gosselin, Joe Fafard) n'ont pas parfois un caractère d'exception.

3- Il est également important d'introduire certaines nuances géographiques. Il est clair notamment que la communauté francophone de Winnipeg/St-Boniface offre une masse critique différente de ce qu'on peut retrouver dans d'autres régions. Il est donc possible qu'on puisse établir à cet endroit un besoin pour une structure proprement francophone, même si ce n'est pas le cas ailleurs.

4- Même en admettant que les artistes francophones s'intègrent dans les structures anglophones, on ne peut nier l'impact favorable que jouent les structures francophones sur le développement de

la création en arts visuels au sein de la communauté francophone (et inversement l'effet de leur absence). Un exemple en est donné par la Galerie du CCFM qui, malgré ses limites, a indiscutablement contribué à stimuler le milieu des arts visuels au Manitoba (les fondateurs de la MAVF en sont d'ailleurs issus). On peut aussi évoquer le rôle que joue le Centre d'arts visuels en Alberta et l'impact qu'il a pour la promotion et la diffusion des arts visuels au sein de la communauté albertaine.

5- Il serait donc trop court d'affirmer que le développement des arts visuels peut se satisfaire dans l'Ouest des structures établies et gérées par la majorité (anglophone). Sans vouloir aucunement dédoubler ces structures, on peut voir l'avantage qu'il y aurait pour la communauté francophone de se donner quelques pôles de regroupement et de développement en arts visuels (comme l'AAS le figurait un peu en Saskatchewan).

6- La forme donnée à ces « pôles » reste à évaluer. On en a présentement quelques modèles, réels ou virtuels (la Galerie du CCFM, la MAVF, l'AAS, le Centre d'arts visuels de l'Alberta). Il est entendu qu'ils peuvent être différents dans chaque province.

7- Ces « pôles » ne correspondent pas non plus nécessairement aux institutions définies par la majorité. Ainsi, le mandat que les artistes du Manitoba veulent confier à la MAVF s'écarte sensiblement de celui d'un centre d'artistes (on parle notamment d'y inclure un volet de commercialisation). Il en va encore davantage du Centre d'arts visuels de l'Alberta. Il s'agit là d'une réalité qui peut poser certains défis par rapport aux programmes d'aide existants.

2.5. La Colombie-Britannique

2.5.1. Contexte démo-linguistique

a/ Aperçu général

La population totale de la Colombie-Britannique se chiffre à 3 689 755. Après l'Ontario, le Québec et la région des Prairies, la Colombie est la quatrième concentration démographique du pays. À peu près la moitié de la population est concentrée dans le sud-ouest de la province, plus particulièrement à Vancouver et à Victoria. Métropole la plus importante et la plus multi-culturelle de l'Ouest canadien, **Vancouver** compte 1 813 935 habitants. Il y a 300 000 habitants à Victoria, ce qui en fait le deuxième centre d'importance de cette province.

Le reste de la population se distribue sur un territoire assez vaste, où on trouve des régions plus peuplées comme c'est le cas de la vallée Fraser, la région de la vallée de l'Okanagan et la côte centre-ouest de la province.

b/ Profil de la communauté francophone

On compte en Colombie-Britannique 60 675 personnes de langue maternelle française, dont 19 265 (30%) avaient le français comme langue d'usage, soit un taux de continuité linguistique relativement faible (0,32).

La moitié de ces francophones se retrouvent à Vancouver et dans la vallée du Fraser. Ils sont présents dans presque toutes les villes du delta, mais c'est à Abbotsford et dans les villes de banlieue comme Surrey, Richmond, Burnaby, New Westminster, Coquitlam et North Vancouver

qu'ils dépassent le millier. À Vancouver même habitent 9 200 francophones, de loin la plus grande communauté francophone de la province. Maillardville, berceau de la communauté franco-colombienne, en compte 2 000.

Victoria et l'île de Vancouver représentent la deuxième zone de peuplement francophone, avec près de 10% de la population franco-colombienne. Les populations francophones de Victoria et de Nanaimo dépassent le millier. La vallée de l'Okanagan et Kamloops forment le troisième bassin francophone, avec environ 5 000 personnes.

La francophonie de la Colombie-Britannique se démarque des autres régions par la provenance de sa population. En 1991, une étude menée pour le compte du Secrétaire d'État démontrait qu'au-delà de 80% de la population franco-colombienne était née à l'extérieur de la province. Si plusieurs francophones sont d'origine québécoise, on retrouve aussi un nombre assez important d'européens de langue française qui ont choisi de s'y installer.

La ville de Vancouver est un lieu de transition et plusieurs francophones y vivent pendant quelques années seulement (une moyenne de 2-4 ans). Si la communauté francophone s'est dotée d'une organisation communautaire et culturelle, il n'en demeure pas moins que la plupart des francophones se fondent dans le *mainstream* et adoptent le style de vie *Ouest Coast* qui se caractérise en bonne partie par la diversité ethnique.

c/ Présence des artistes francophones

La communauté artistique suit le profil de la population francophone et c'est à Vancouver qu'on retrouve le bassin le plus important d'artistes visuels. On estime qu'une quarantaine d'entre eux ont élu domicile dans cette métropole. D'autres en moins grand nombre sont installés dans les autres régions.

On note qu'à l'image de l'ensemble de la population franco-colombienne, plusieurs artistes francophones retournent à leur lieu d'origine (souvent au Québec) peu de temps après leur arrivée, pour poursuivre leur carrière. Lors de leur séjour en Colombie-Britannique, ces artistes sont souvent isolés, ils ne visent pas le marché francophone, et peu d'entre eux essaient d'établir des assises sur place dans le but d'y faire carrière à long terme.

2.5.2. Le milieu institutionnel

a/ Les structures d'enseignement

En Colombie-Britannique, plusieurs lieux d'enseignements offrent une formation complète ou partielle en arts visuels. C'est sans doute le Emily Carr Institute of Art and Design de Vancouver qui dispose de la formation la plus complète: neuf majeures de niveau baccalauréat. Sept universités et collèges universitaires: UBC et Simon Fraser (Vancouver), BC Open University, University College of the Fraser Valley (Abbotsford), Okanagan University College (Kelowna), Malaspina University College (Nanaimo) et University College of the Caribou (Kamloops) offrent également des formations de niveau baccalauréat. Enfin, la University of Victoria propose aussi une formation au niveau de la maîtrise en arts visuels.

Il existe aussi trois collèges communautaires répartis à travers la province qui offrent des programmes appliqués en arts visuels. Par exemple : Camosun College (Victoria), Northern Island College (Courtenay) et Lester B. Pearson College of the Pacific (Victoria). Aucune de ces

institutions n'offre une formation en français et les francophones qui désirent s'inscrire en arts visuels étudient en anglais ou vont chercher leur formation ailleurs, principalement au Québec.

b/ Les structures artistiques

Centres d'artistes

Il existe onze centres d'artistes en Colombie Britannique, reconnus et appuyés par le Conseil des Arts du Canada. Huit sont situés à Vancouver, deux à Victoria et l'autre à Kelowna. Parmi les plus connus, on peut citer : The I.E. Artspeak Gallery Society, Western Front Gallery, Or Gallery et Grunt Gallery et la Vancouver Access Artist-Run Gallery à Vancouver et le Open Space Arts Society, et le Video Inn Studio à Victoria.

On constate que c'est la Western Front Gallery qui est la plus est fréquentée sur une base assez régulière par des artistes francophones. Par ailleurs, certains centres d'artistes communiquent régulièrement avec d'autres centres de la région de Montréal. C'est le cas de I.E. Artspeak Gallery Society qui a des liens très étroits avec DAZIBAO et le Vancouver Access Artist-Run Center qui gère un programme d'échange avec la SKOL Gallery de Montréal.

La présence des artistes francophones dans les centres d'artistes existants relève davantage d'une démarche individuelle que collective et la langue n'apparaît pas comme une barrière significative pour ceux et celles qui cherchent cette intégration.

Associations d'artistes

Les artistes franco-colombiens ont accès au Conseil culturel et artistique francophone de la Colombie-Britannique (CCA) et au Centre culturel francophone, tous deux situés à Vancouver.

Récemment, le CCA s'est associé à la Alliance for Arts and Culture de Vancouver, ce qui lui a permis d'intégrer le circuit des événements artistiques et culturels importants. Il est branché sur le programme FAXNET et il peut maintenant offrir une plus grande visibilité à ses membres (ex. avenue de promotion lors d'événements de taille, échanges entre artistes de divers milieux, etc.). Le Conseil travaille aussi avec d'autres intervenants de l'Alliance pour développer un concept de tourisme culturel dans le but de faire connaître et apprécier davantage l'expression artistique francophone de la province.

Les artistes franco-colombiens peuvent également compter sur la présence et le soutien du Front des artistes canadiens (CARFAC) qui a un bureau à Victoria. La plupart de ceux et celles qui ont répondu au questionnaire sont membres de CARFAC. Par ailleurs, ils sont peu nombreux à s'intéresser au Conseil culturel et artistique. Le personnel du Conseil souligne que, les artistes franco-colombiens ont tendance à fonctionner dans l'isolement et qu'ils ne cherchent pas à intégrer les infrastructures francophones existantes.

On est porté à établir un lien entre les artistes franco-colombiens qui vivent à Vancouver et les artistes francophones de la région de Toronto. Dans les deux cas, ces artistes cherchent surtout à s'associer à la communauté artistique dominante et anglophone et ils cherchent surtout à s'insérer dans le *mainstream* artistique de ces deux grandes métropoles qui a beaucoup à offrir.

Jusqu'à maintenant, les artistes franco-colombiens ne manifestent pas d'intérêt pour se regrouper en tant que francophones, quelle que soit la forme qu'un tel regroupement pourrait prendre.

c/ Lieux publics d'exposition

Les galeries publiques

Parmi les plus importantes galeries de stature provinciale ou municipale, il convient de mentionner les suivantes :

- la Vancouver Art Gallery, la Contemporary Art Gallery et la Charles H. Scott Gallery à Vancouver;
- la Presentation House Art Gallery et la Seymour Art Gallery à North Vancouver;
- la Art Gallery of Greater Victoria à Victoria;
- ainsi que de nombreuses galeries municipales, à Kelowna , Kamloops, Nanaimo, Surrey, Grand Forks, Dawson Creek, Richmond, Prince George, etc.

Les montants accordés par le Conseil des Arts du Canada à diverses galeries, semblent indiquer que les plus importantes sont sans doute la Vancouver Art Gallery (260 000 \$), la Kamloops Art Gallery (140 000 \$), la Contemporary Art Gallery (100 000 \$) et la Charles H. Scott Gallery (90 000 \$) de Vancouver. On constate aussi d'autres galeries bénéficient d'un financement plus modeste de la part du Conseil.

Les artistes francophones peuvent se retrouver dans ces galeries, mais il n'existe aucune donnée nous permettant de vérifier leur présence. On estime que, dans l'ensemble, les galeries ne sont pas fermées aux artistes francophones, mais peu d'entre eux font les démarches nécessaires pour s'intégrer réellement dans le circuit.

Les galeries universitaires

On a pu recenser six galeries universitaires d'importance : The Morris and Helen Belkin Gallery (UBC), The Maltwood Art Museum & Gallery (Université de Victoria), la Charles Scott Gallery (Emily Carr Institute), deux galeries à Simon Fraser (la Teck Gallery à Harbour Center, et une deuxième sur le campus à Burnaby, et la Nanaimo Art Gallery. Deux de ces galeries reçoivent un appui important du Conseil des Arts du Canada : la Morris and Helen Belkin (160 000 \$) et la Charles Scott Gallery (90 000 \$).

Les galeries communautaires

Les principales galeries identifiées dans cette catégorie sont la Art Gallery of South Okanagan à Penticton, la Roundhouse Community Center de Vancouver, et la Two Rivers Gallery à Prince George. Du côté francophone, le Centre culturel francophone de Vancouver est le principal lieu d'exposition accessible aux artistes. Le Centre organise une exposition environ toutes les six semaines, entre septembre et juin de chaque année, soit un total de sept à huit expositions par année..

En dehors de ce lieu, on ne retrouve pas d'endroits véritablement dédiés à des expositions d'arts visuels dans les communautés francophones. Il existe cependant un endroit où les artistes francophones ont tendance à exposer dans des conditions moins formelles. Il s'agit du Kwagiulth

Museum and Cultural Centre de Quadra Island où se trouve une population francophone significative.

Autres espaces publics (et événements)

Parmi les événements d'envergure qui font une place aux artistes visuels, citons le BC Festival of the Arts qui a une composante arts visuels et le Festival du bois de Maillardville-Uni (Coquitlam), le plus gros festival organisé par les francophones de la Colombie-Britannique, qui attire un public très nombreux et qui a un volet d'arts visuels.

Depuis une dizaine d'années, il y a aussi le salon des arts visuels Métropolis, réservé à l'art contemporain. Cet événement est organisé aux deux ou trois ans et il est parrainé par la CBC. La grande majorité des galeries y participent mais ce salon attire aussi des artistes de toute la province. Les artistes participants sont choisis par le biais d'appels publics et le processus décisionnel est assuré des commissaires et par des comités de pairs.

d/ Structures de commercialisation

Les galeries commerciales

On note qu'en Colombie-Britannique, il existe **plus de 651 galeries d'art commerciales**. On est porté à croire que le public s'intéresse beaucoup à cette forme d'expression artistique. Bien que plusieurs de ces galeries sont de bon calibre, on peut retenir parmi les plus importantes :

- à Vancouver : la Catriona Jeffries Art Gallery, l'Équinox Art Gallery, la Diane Farris Art Gallery, la Monte Clarke Art Gallery et la Third Avenue Art Gallery.

- à Victoria : la Windchester Gallery.

Ces galeries s'intéressent à l'art contemporain seulement. Les artistes franco-colombiens sont surtout représentés par la Diane Farris Art Gallery qui est située tout près du Conseil culturel et artistique francophone. La Galerie Atelier de Vancouver expose régulièrement les oeuvres de Alain Attar, artiste de renom international, qui expose également dans des galeries à Toronto, Edmonton et Calgary.

Les autres solutions

Contrairement aux autres régions, les artistes franco-colombiens ne semblent pas intéressés par des solutions collectives et ils n'ont pas entrepris de démarches pour former un regroupement dans le but de faire connaître leurs oeuvres et leurs démarches artistiques.

e/ Les médias

Seule **Radio-Canada** est présente pour couvrir les événements artistiques en Colombie-Britannique. Trois émissions locales, *CBUF Bonjour*, *Micro-midi* et *Rendez-vous* (en fin d'après-midi), assurent une couverture communautaire et une journaliste culturelle est affectée à l'émission du matin. Les autres émissions couvrent les activités culturelles et artistiques (ex. événements, vernissages, etc.) sans toutefois s'attarder à la critique des oeuvres.

Du côté des hebdomadaires, le journal francophone *L'Express du pacifique* et le journal bilingue *La source* consacrent des articles aux événements artistiques dans le même style que ce qui se fait à Radio-Canada. Il n'existe pas de créneau particulier pour couvrir le culturel à la télévision.

On retrouve aussi trois journaux anglophones : le *Vancouver Sun*, *The Post* et *The Province*. C'est surtout le *Vancouver Sun* qui accorde une couverture médiatique aux arts visuels, mais tout se fait par le biais des galeries.

2.5.3. Les marchés

a/ Le marché privé

Le marché corporatif est alimenté par la présence de grandes corporations multinationales qui investissent dans des collections privées. Ce marché fait preuve d'une certaine stabilité, mais il n'est pas accessible à de nombreux artistes.

Pour ce qui est des collectionneurs, il s'en trouve plusieurs, principalement à Vancouver. Plusieurs siègent aux conseils d'administration des galeries importantes et on note qu'il y a parfois des tensions entre ces collectionneurs (qui cherchent à valoriser les œuvres qui répondent à leurs goûts personnels) et les conservateurs des galeries qui fonctionnent à partir d'autres critères, situation qui a un impact direct sur les artistes.

b/ Le marché public

Le marché public, joue un rôle important du fait qu'il bénéficie de programmes d'achat de grandes collections. Plusieurs galeries sont munies de collections publiques, notamment : la Art Gallery of Greater Victoria, la Maltwood Art Museum & Gallery, la Dawson Creek Art Gallery, la Kamloops Art Gallery, la Two Rivers Gallery et la Contemporary Art Gallery de Vancouver.

2.5.4. Mécanismes d'aide gouvernementaux

a/ Au palier fédéral

Le Conseil des Arts du Canada a dépensé en 1999-2000 un peu plus de 2,3 millions \$ pour soutenir le secteur des arts visuels de la Colombie-Britannique et plus de la moitié de cette somme a été attribuée dans la seule région de Vancouver. Ce montant ne comprend toutefois aucune subvention à un organisme francophone de la région. À titre individuel, quelques artistes francophones bénéficient à l'occasion d'une bourse du Conseil. Ainsi, Geneviève Gosselin, de Victoria, était récipiendaire en 2000-2001 d'une bourse de création/production.

b/ Au palier provincial

Le Conseil des arts de la Colombie-Britannique offre un éventail de programmes dans le secteur des arts visuels, aussi bien pour les organismes de services aux arts et à la culture (aide au fonctionnement, subventions de projets, aide supplémentaire pour des projets spéciaux et au développement organisationnel) que pour les artistes individuels (bourses de création, aide au développement professionnel, etc.). Le Conseil soutient également les artistes en milieu d'éducation en partenariat avec ArtStarts et la Vancouver Foundation.

Pour la période 1999-2000, le budget total du Conseil se chiffrait à 11,7 millions \$. De ce montant, 2 946 000 \$ (soit presque 25 % du budget total) ont été accordés aux arts visuels. Les

musées et galeries ont reçu 1 350 000 \$ pour leurs fonds d'opération et un montant séparé se chiffant à 1 281 000 \$ a été accordé aux galeries (y compris un douzaine de centres d'artistes auto-gérés). Le reste a été attribué aux projets soumis par les galeries (40 000 \$) et sous formes de bourses de création aux artistes visuels (275 000 \$).

La B.C. Cultural Foundation offre également des programmes d'aide aux organismes de services aux arts et à la culture ainsi qu'aux municipalités, pour des projets spéciaux, des acquisitions, des rénovations et la maintenance d'édifices qui logent des activités artistiques et culturelles à l'intérieur de la province. Enfin, le Ministère des Communautés, des Affaires Autochtones et des Femmes, responsable également de la culture, offre de l'aide pour le fonctionnement des industries culturelles et les projets spéciaux qui émanent de celles-ci.

c/ Au palier municipal

Il existe aussi dans les municipalités importantes des programmes de financement dirigés vers les arts et la culture. Il s'agit toutefois de programmes visant surtout à soutenir l'organisation d'événements.

2.5.5. Éléments de conclusion

Quelques constats se dégagent de ce portrait :

- 1- La question de la langue ne semble pas être un facteur important pour les artistes franco-colombiens. Il ne sentent pas le besoin de se regrouper et ils s'associent très facilement aux artistes visuels anglophones. Il semble que la faible densité de la population francophone et le dynamisme du milieu artistique anglophone de Vancouver, motivent les artistes francophones à s'intégrer davantage dans le grand courant artistique qui prévaut à Vancouver.
- 2.- Plusieurs artistes francophones issus des autres régions canadiennes sont là de passage. Par conséquent, ils ne cherchent pas nécessairement à établir des assises dans leur ville d'adoption. Pour leur part, les artistes francophones d'origine européenne se sentent très à l'aise au sein de la communauté anglophone qui leur offre tous les avantages du *mainstream* vancouverois.
- 3- Il est presque impossible d'évaluer la place réelle des artistes francophones au sein des institutions ou des structures existantes car ils ne sont pas préoccupés par le facteur linguistique.
- 4.-Les artistes les mieux connus affirment qu'ils circulent presque uniquement dans les milieux anglophones et qu'ils ne ressentent pas le besoin de se reconnaître et de se regrouper en tant que francophones. Par conséquent, il n'apparaît pas important de regrouper ces artistes au sein d'une structure capable de servir leurs besoins spécifiques.

III - ÉTUDE COMPARATIVE

3.1. Présentation

Même si les observations précédentes nous fournissent déjà bon nombre d'indications sur la situation et les besoins particuliers des artistes francophones vivant en milieu minoritaire, il semblait utile, pour placer ces constats dans une perspective plus large, d'établir certains points de comparaison avec d'autres réalités, notamment celles vécues par d'autres communautés artistiques majoritaires, au Québec ou au Canada anglais. Ce troisième volet de l'étude s'est donc intéressé à explorer, au sein de ces deux entités, quelques milieux qui seraient, à certains égards, comparables aux milieux dans lesquels évoluent les artistes francophones vivant en milieu minoritaire.

Ces milieux ont notamment été choisis en fonction de leur taille et de leur distance à l'égard des principaux centres d'activités artistiques au pays, mais aussi de leur composition démographique et de leur qualité de métropole régionale (confirmée par certains équipements universitaires et artistiques). Cinq centres ont été ainsi choisis :

- deux au Québec : Chicoutimi et Sherbrooke ; et
- trois au Canada anglais, l'un en Atlantique, St. John's (T.-N.), l'un en Ontario, Thunder Bay, et le troisième dans les Prairies, Saskatoon.

Un seul parmi eux (St. John's) se trouve à être aussi une capitale provinciale.

Pour chacun d'eux, nous avons essentiellement cherché à documenter les mêmes aspects que lors de la recherche précédente, c'est-à-dire notamment :

- la formation disponible en arts visuels;
- les structures artistiques;
- les lieux publics d'exposition;
- les structures de commercialisation;
- la présence des médias;
- les appuis publics (provinciaux et municipaux).

Les renseignements que nous avons recueillis sont présentés dans les pages suivantes, à travers un portrait succinct de chacun des milieux étudiés. Nous tentons d'en tirer par la suite certains éléments de comparaison susceptibles d'éclairer la situation des artistes francophones vivant en milieu minoritaire.

3.2. Chicoutimi (Québec)

3.2.1. Description

Chicoutimi est l'une des métropoles régionales du Québec (région du Saguenay-Lac St-Jean), située à 205 km de Québec et 430 km de Montréal. Sa population s'établit selon la définition retenue à **63 061** personnes (ville) ou **160 454** personnes (région) dont 98% sont de langue maternelle française.

On estime qu'il y réside environ 50 artistes visuels professionnels.

3.2.2. Le milieu institutionnel

a/ Les structures d'enseignement

On retrouve à Chicoutimi une université de langue française, l'Université du Québec à Chicoutimi. Les personnes intéressées à s'inscrire à une formation universitaire peuvent y obtenir un Baccalauréat en arts (interdisciplinaire) ou un certificat en arts visuels.

b/ Les structures artistiques

Les artistes de Chicoutimi et des environs ont accès à trois centres d'artistes : l'Espace virtuel, la Galerie Séquence, et la Galerie Le Lobe. Deux de ces centres sont appuyés par le Conseil des Arts du Canada : la Galerie Séquence (31 890 \$) et l'Espace Virtuel (17 800 \$). Il existe également un collectif d'artistes — le Centre Touttout — composé d'une douzaine d'artistes. Ce centre est logé dans une école qui a été achetée à la municipalité. Le collectif bénéficie d'un soutien occasionnel du CAC, sous forme d'aide ponctuelle, pour la réalisation de projets.

Sur le plan associatif local ou régional, les artistes de Chicoutimi ont accès au Conseil régional de la culture qui regroupe plusieurs disciplines artistiques.

Ils peuvent aussi compter, au palier provincial, sur un certain nombre de regroupements spécialisés s'intéressant aux arts visuels. Parmi les plus importants, citons : le RAAV, le RCAQ (Regroupement des centres d'artistes autogérés du Québec), la Société des droits d'auteurs en arts visuels, le Conseil de la culture du Québec, l'Association des galeries d'arts contemporain du Québec, la Corporation des maîtres photographes du Québec et quelques conseils disciplinaires (ex. estampe, sculpture - même si ce dernier devrait disparaître très bientôt au profit d'une autre forme d'organisation mieux branchée sur les nouvelles technologies aux fins de promotion et de diffusion des oeuvres).

c/ Lieux publics d'exposition

Il n'existe aucune galerie publique à Chicoutimi. Il existe cependant une galerie universitaire, la **Galerie de l'œuvre de l'autre**, située à l'Université de Chicoutimi et considérée également comme un centre d'artistes autogéré. Les artistes ont aussi accès au **Centre des arts et de la culture**, qui fonctionne un peu comme le modèle du Centre Aberdeen à Moncton, et à la **Maison d'accueil**.

d/ Structures de commercialisation

On a repéré une seule galerie commerciale d'envergure à Chicoutimi. Il s'agit de la Galerie La Corniche.

e/ Les médias

Localement, les artistes peuvent compter sur deux journaux : *Le Quotidien* et *Progrès Dimanche*. Il ont accès à une radio communautaire locale et au moins un poste privé (Cité Rock Détente). Il existe aussi le *Journal Lubie* qui couvre spécifiquement les arts et la culture.

De façon plus large, les artistes ont accès au vaste éventail de médias de langue française qui desservent le territoire québécois : grands réseaux télévisuels (Radio-Canada, Télé-Québec, TVA, TV5 Canada), réseaux radiophoniques (publics et privés), grands journaux (le Devoir, la Presse, La Gazette, le Soleil de Québec, etc.), en plus d'un nombre assez imposant de revues et de gazettes spécialisées en arts visuels.

L'accès à ces médias ne leur est pas toutefois assuré et il est certain que les artistes de Chicoutimi vivent à cet égard nombreuses des difficultés propres aux régions éloignées des grands centres.

3.2.3 Mécanismes d'aide gouvernementaux

a/ Au palier fédéral

En 1999-2000, le Conseil des Arts du Canada a octroyé la somme de 3 872 137 \$ (soit 26% du budget total du CAC réservé aux arts visuels) pour appuyer les organismes et artistes visuels du Québec. De ce montant, la municipalité de Chicoutimi a été bénéficiaire de 63 240 \$ (1,6%).

b/ Au palier provincial

En 1999-2000, le gouvernement du Québec — par le biais du Ministère de la Culture et des Communications — a accordé un montant total de crédits de 298 807 319 \$ pour les arts et la culture. Parmi les organismes qui ont bénéficié d'un appui financier on retrouve notamment le Conseil des Arts et des Lettres (CALQ), la Société de développement des organismes culturels (SODEC), la Place des Arts de Montréal, plusieurs musées d'art et centres d'exposition régionaux, ainsi que les principaux médias du Québec. Le Conseil des Arts et des Lettres a reçu un montant total de 57 967 218 \$ (19% du montant total de crédits accordés) et il a distribué un montant total de 6 832 648 \$ (11,8% de son propre budget) aux arts visuels. Les artistes ont reçu un montant de 2 001 063 \$ sous forme de bourses de création, de déplacement et de perfectionnement. Pour leur part, certains organismes artistiques — notamment les centres d'artistes autogérés, les associations professionnelles et quelques éditeurs de périodiques culturels — se sont partagé la somme de 4 831 585 \$.

Il faut toutefois souligner que les musées d'art et les centres d'exposition régionaux — qui s'inscrivent dans plusieurs courants d'art visuel — reçoivent un appui direct du ministère de la Culture et des Communications. Pour la période 1999-2000, les musées d'art ont bénéficié d'un appui totalisant la somme de 80 338 753 \$ (27% des crédits accordés par le ministère) alors que les centres d'exposition régionaux ont partagé un montant de 4 398 359 \$.

c/ Au palier municipal

La ville de Chicoutimi s'est dotée d'une politique culturelle et offre un appui financier au secteur artistique. Parmi ses programmes, on note le TIMI (fonds pour les organismes artistiques et culturels) et un programme de subvention pour les loyers destiné aux artistes (on peut les héberger gratuitement ou payer leurs frais de loyer). Ce programme s'applique surtout aux artistes et organismes qui se trouvent au Centre des Arts et la Culture.

3.3. Sherbrooke (Québec)

3.3.1. Description

Sherbrooke est une autre métropole régionale du Québec (région de l'Estrie), située à 150 km de Montréal. Sa population s'établit selon la définition retenue à **76 786** personnes (ville) ou **147 384** personnes (région) dont 91% sont de langue maternelle française et 7% de langue maternelle anglaise.

On y dénombre 40 artistes visuels membres du Regroupement des artistes des Cantons-de-l'Est (RACE).

3.3.2. Le milieu institutionnel

a/ Les structures d'enseignement

L'Université de Sherbrooke, offre un certificat en arts visuels et un programme appliqué en arts visuels est offert au Collège de Sherbrooke.

b/ Les structures artistiques

On retrouve à Sherbrooke un centre d'artistes, **la Galerie Orace**, mais qui ne reçoit pas d'aide du Conseil des Arts du Canada. Ce centre est géré par le Regroupement des artistes des Cantons-de-l'Est (RACE). Les artistes visuels de Sherbrooke ont également l'appui de ce Regroupement.

Au plan provincial, les artistes de Sherbrooke peuvent aussi compter sur quelques regroupements spécialisés qui s'intéressent aux arts visuels. Parmi les plus importants on retrouve le Regroupement des artistes en arts visuels (RAAV), le Regroupement des centres d'artistes autogérés du Québec (RCAAQ), la Société des droits d'auteurs en arts visuels, le Conseil de la culture du Québec, l'Association des galeries d'art contemporain du Québec, la Corporation des maîtres photographes du Québec et quelques conseils disciplinaires (ex : estampe et sculpture). On souligne toutefois que ces conseils devraient disparaître très bientôt au profit d'une autre forme d'organisation mieux branchée sur les nouvelles technologies pour faire la promotion et la diffusion des oeuvres.

c/ Lieux publics d'exposition

On retrouve à Sherbrooke une galerie publique, le Musée des beaux arts de Sherbrooke, et une galerie universitaire, la Galerie d'art du Centre culturel de l'Université de Sherbrooke, qui a aussi un statut de galerie publique. Les artistes de Sherbrooke ont aussi accès à la Collection d'oeuvres d'art de la Ville de Sherbrooke et à la Société d'histoire de Sherbrooke (qui expose surtout des oeuvres à caractère historique).

d/ Structures de commercialisation

Quatre galeries commerciales assez importantes été identifiées à Sherbrooke : la Galerie ARTAZO, la Galerie Aquabri, Art-inter (galerie spécialisée en art Inuit) et la Galerie Courchène-Lapalme.

e/ Les médias

À Sherbrooke, on retrouve les journaux locaux (*La Tribune* et *La Nouvelle de Sherbrooke*), une radio communautaire et quatre postes de radios privés (CFJO, CHLT, CIMO et Cité Rock Détente). En matière de revue spécialisée, les artistes visuels ont à leur disposition *L'Oeil Nu*, produite par RACE.

De façon plus large, les artistes ont accès au vaste éventail de médias de langue française qui desservent le territoire québécois : grands réseaux télévisuels (Radio-Canada, Télé-Québec, TVA, TV5 Canada), réseaux radiophoniques (publics et privés), grands journaux (*Le Devoir*, *La Presse*, *La Gazette*, *Le Soleil de Québec*, etc.), en plus d'un nombre assez imposant de revues et de gazettes spécialisées en arts visuels.

L'accès à ces médias ne leur est pas toutefois assuré et il est certain que les artistes de Sherbrooke vivent à cet égard nombreuses des difficultés propres aux régions éloignées des grands centres.

3.3.3. Mécanismes d'aide gouvernementaux

a/ Au palier fédéral

En 1999-2000, le Conseil des Arts du Canada a octroyé la somme de 3 872 137 \$ (soit 26% du budget total du CAC réservé aux arts visuels) pour appuyer les organismes et artistes visuels du Québec. Pour sa part, Sherbrooke a reçu 25 000 \$.

b/ Au palier provincial

En 1999-2000, le gouvernement du Québec — par le biais du Ministère de la Culture et des Communications — a accordé un montant total de crédits de 298 807 319 \$ pour les arts et la culture. Parmi les organismes qui ont bénéficié d'un appui financier on retrouve notamment le Conseil des Arts et des Lettres (CALQ), la Société de développement des organismes culturels (SODEC), la Place des Arts de Montréal, plusieurs musées d'art et centres d'exposition régionaux, ainsi que les principaux médias du Québec. Le Conseil des Arts et des Lettres a reçu un montant total de 57 967 218 \$ (19% du montant total de crédits accordés) et il a distribué un montant total de 6 832 648 \$ (11,8% de son propre budget) aux arts visuels. Les artistes ont reçu un montant de 2 001 063 \$ sous forme de bourses de création, de déplacement et de perfectionnement. Pour leur part, certains organismes artistiques — notamment les centres d'artistes autogérés, les associations professionnelles et quelques éditeurs de périodiques culturels — se sont partagé la somme de 4 831 585 \$.

Il faut toutefois souligner que les musées d'art et les centres d'exposition régionaux — qui s'inscrivent dans plusieurs courants d'art visuel — reçoivent un appui direct du ministère de la Culture et des Communications. Pour la période 1999-2000, les musées d'art ont bénéficié d'un appui totalisant la somme de 80 338 753 \$ (27% des crédits accordés par le ministère) alors que les centres d'exposition régionaux ont partagé un montant de 4 398 359 \$.

c/ Au palier municipal

La ville de Sherbrooke s'est dotée d'une politique culturelle et les artistes ont accès à la Commission des arts visuels qui joue un rôle important dans le développement de l'art public.

3.4. Thunder Bay (Ontario)

3.4.1. Description

Thunder Bay est la métropole du nord-ouest de l'Ontario. Elle est située à 1 290 km de Toronto, 1 370 km d'Ottawa et à 660 km de Winnipeg. Sa population s'établit selon la définition retenue à **113 662** personnes (cité) ou **125 562** personnes (région), dont 82% sont de langue maternelle anglaise et 3% de langue maternelle française.

Le centre d'artistes autogéré de Thunder Bay, Definitely Superior Art Gallery (for contemporary art), compte 75 artistes membres.

3.4.2. Le milieu institutionnel

a/ Les structures d'enseignement

L'université Lakehead University offre un Baccalauréat es Arts, avec majeure en arts visuels (3 ans), et un Honours Bachelor in Fine Arts avec spécialisation en arts visuels (4 ans). Il n'y a pas de programme de formation en art appliqué au niveau collégial dans cette région.

b/ Les structures artistiques

Il existe un centre d'artiste reconnu par le Conseil des Arts du Canada. La Definitely Superior Art Gallery s'intéresse surtout à l'art contemporain, et elle regroupe plusieurs artistes de cette région. Ce centre d'artiste a reçu un appui de 16 600 \$ du CAC en 1999-2000.

Sur le plan associatif, les artistes de Thunder Bay peuvent adhérer au Thunder Bay Regional Arts Council au niveau local, à l'Association for Native Development of the performing and Visual Arts (ANDPVA) et à Visual Arts Ontario au niveau provincial.

La plupart des artistes de cet endroit sont également membres de CARFAC. Certaines galeries sont aussi membres de la Ontario Association of Art Galleries.

c/ Lieux publics d'exposition

On retrouve à Thunder Bay une galerie publique, la Thunder Bay Art Gallery, qui est reconnue par le Conseil des Arts du Canada. En 1999-2000, cette galerie recevait un appui de l'ordre de 30 000 \$ du CAC.

La Lakehead Visual Art Gallery agit comme galerie communautaire et elle est ouverte au public durant la période estivale seulement.

Les artistes de Thunder Bay ont également accès à la Collection d'art contemporain (First Nations) sur le campus du Confederation College, au Multicultural Center et au Multicultural Youth Center. Ils exposent aussi fréquemment dans des restaurants et des bars locaux.

d/ Structures de commercialisation

On retrace cinq galeries commerciales à Thunder Bay dont deux sont perçues comme assez importantes : Northern Lights Gallery and Frame et Pert Art Gallery.

e/ Les médias

Mise à part les grands journaux provinciaux (*Globe and Mail, Toronto Sun, etc.*), les artistes de Thunder Bay ont accès à deux journaux locaux : *The Chronicle Journal* et *The Thunder Bay Post*. Il n'existe aucune radio communautaire, mais on retrouve deux postes de radio privés : Thunder Bay Radio composé de trois stations et Christian Radio.

Enfin, les artistes ont accès à une revue spécialisée en arts visuels, publiée par la Definitely Superior Gallery et qui s'intitule *Remote Control*.

3.4.3. Mécanismes d'aide gouvernementaux

a/ Au palier fédéral

En 1999-2000, le Conseil des Arts du Canada a octroyé la somme de 4 656 786 \$ (soit 31% du budget total du CAC réservé aux arts visuels) pour appuyer les organismes et artistes visuels de l'Ontario. Pour sa part, Thunder Bay a reçu 64 800 \$.

b/ Au palier provincial

Malgré des coupures importantes au cours des cinq dernières années, le Conseil des arts de l'Ontario demeure également une source importante d'appui pour le développement des arts visuels à l'intérieur de la province. Son secteur des arts visuels a versé en 1998-1999 2,7 millions \$ aux organismes et aux artistes dans ce secteur. Comme le CAC, ses programmes viennent à la fois appuyer la programmation et le fonctionnement des organismes et les projets individuels des artistes (bourses de 3000 \$, 5000 \$ et 10 000 \$, aide à l'exposition).

Les artistes visuels ont également recours à la Fondation Trillium (fonds qui se chiffre à environ 100 millions \$), au Ministère du Tourisme, de la Culture et des Loisirs (programmes de fonds de dotation pour les arts et pour la culture stratégique et programmes de soutien aux organismes au service des arts et appui aux manifestations culturelles).

c/ Au palier municipal

Au niveau municipal, les artistes visuels et les organismes artistiques et culturels peuvent avoir recours au Arts and Heritage Thunder Bay.

3.5. Saskatoon (Saskatchewan)

3.5.1. Description

Saskatoon est la première ville de Saskatchewan et la quatrième en importance dans les Prairies. Elle est située à 525 km d'Edmonton et à 835 km de Winnipeg. Sa population s'établit selon la

définition retenue à **193 647** personnes (ville) ou **216 445** personnes (région), dont 84% sont de langue maternelle anglaise et 2% de langue maternelle française.

Il nous est difficile d'estimer la population d'artistes visuels qui vivent présentement à Saskatoon. Les artistes à qui nous avons parlé la chiffrent à environ 400 mais Statistique Canada (Recensement de 1996) ne recense aucun artiste visuel à cet endroit.

3.5.2. Le milieu institutionnel

a/ Les structures d'enseignement

La University of Saskatchewan, située à Saskatoon, offre un Bachelor of Fine Arts avec majeure en arts visuels et un Master of Fine Arts (programme de deux ans). Il n'existe aucune formation en arts visuels au niveau collégial ou dans des écoles spécialisées.

b/ Les structures artistiques

Il y a quatre centres d'artistes à Saskatoon, dont trois ont reçu un aide de la part du Conseil des Arts du Canada en 1999-2000 : A.K.A. Gallery (38 320 \$), The Photographers' Gallery (35 000 \$) et Tribe A Centre for evolving Aboriginal media, visual & Performing Inc.(22 430 \$). Ces trois centres affirment qu'ils ont un rayonnement pan-canadien dans leurs outils de promotion. Le quatrième centre d'artistes, Vidéo Vérité, a pris beaucoup d'ampleur depuis quelques années, et il semble qu'il fonctionne sur une base autonome.

Il n'existe aucune association locale autre que le regroupement offert par les centres d'artistes. Les artistes visuels de Saskatoon sont cependant membres de CARFAC.

c/ Lieux publics d'exposition

On retrouve à Saskatoon une importante galerie publique de Saskatoon, la Mendel Art Gallery, qui a reçu un appui financier du Conseil des Arts du Canada de l'ordre de 125 000 \$ en 1999-2000. Cette galerie reçoit aussi un soutien financier de la part de la municipalité.

On retrouve également trois galeries universitaires. Deux sont situées à l'Université de la Saskatchewan: The Kenderdine Art Gallery (qui a reçu 15 000 \$ du Conseil des Arts en 1999-2000) et la Gordon Snelgrove Gallery qui est rattachée au Département des beaux-arts. La troisième, la St-Thomas More Gallery, se trouve au University College of Arts and Science de la Saskatchewan.

La University of Saskatchewan à Saskatoon a par ailleurs une collection d'art.

d/ Structures de commercialisation

Plus d'une douzaine de galeries commerciales sont situées à Saskatoon. Parmi celles-ci, les plus importantes sont les suivantes : la Gallery Art Placement Inc. (qui est bien ancrée dans la communauté artistique et qui offre de belles expositions), la Collectors Choice Art Gallery, la Gallery on the Bridges (située dans les corridors du Saskatoon City Hospital), la Pacific Gallery et la Center East Galleries (divisée en deux situées dans des corridors entre deux centres d'achat commerciaux).

e/ Les médias

Au niveau des journaux, on retrouve *The Star Phoenix*. Les artistes visuels ont également accès au *Black Flash Magazine*, revue spécialisée en arts visuels, publiée par Buffalo Prairie Press.

Du côté des radios, CFR (radio communautaire sur le campus universitaire) joue un rôle assez important dans la couverture des artistes. À celle-ci s'ajoutent sept postes privés dont les plus importants sont : CJVR, CKOM/FM, CJWW.

3.5.3. Mécanismes d'aide gouvernementaux

a/ Au palier fédéral

En 1999-2000, le Conseil des Arts du Canada a octroyé la somme de 775 828 \$ (soit 5% du budget total du CAC réservé aux arts visuels) pour appuyer les organismes et artistes visuels de la Saskatchewan. Pour sa part, Saskatoon a reçu 332 185 \$ (environ la moitié des sommes réservées à cette province).

b/ Au palier provincial

Le Saskatchewan Arts Board donne accès à un éventail de programmes dans le secteur des arts visuels : Artists in Residence, Gallery Grant Program, Individual Assistance Grant Program, Project Assistance Grant Program et Provincial Cultural Organizations' Grant Program.

Il existe également un fonds de loterie géré par Sask Culture, auquel les artistes ont accès. De plus, la province qui possède déjà un Plan d'action pour le développement artistique et culturel, se propose d'adopter une politique culturelle provinciale d'ici les cinq prochaines années.

c/ Au palier municipal

La municipalité de Saskatoon n'a pas encore adopté de politique culturelle.

3.6. St. John's (Terre-Neuve et Labrador)

3.6.1. Description

St. John's est la capitale provinciale de Terre-Neuve et du Labrador. Les deux métropoles les plus proches sont Halifax (1410 km) et Québec (2 250 km) mais la position insulaire de St. John's accroît sa distance réelle à ces deux villes. Sa population s'établit selon la définition retenue à **101 936** personnes (cité) ou **172 090** personnes (région), dont 98% sont de langue maternelle anglaise et moins de 1% de langue maternelle française.

On n'a pas d'information sur le nombre d'artistes visuels professionnels résidant dans la région.

3.6.2. Le milieu institutionnel

a/ Les structures d'enseignement

L'université Memorial University offre un Bachelor of Fine Arts avec une majeure en arts visuels. Et, du côté collégial, le College of the North Atlantic offre un diplôme en arts visuels - formation de deux ans.

b/ Les structures artistiques

Il y a deux centres d'artistes à St. John's : Eastern Edge Gallery et le Resource Center for the Arts Theater Company. En 1999-2000, les deux ont reçu un appui du Conseil des Arts du Canada. Eastern Edge Gallery a bénéficié d'un appui de 27 000 \$ et le Resource Center a reçu 4 900 \$.

La majorité des artistes visuels sont membres de CARFAC qui a un bureau à Terre-Neuve. Il n'existe pas cependant de regroupement provincial, régional ni local.

c/ Lieux publics d'exposition

La Art Gallery of Newfoundland and Labrador cherche présentement à obtenir un statut de galerie publique provinciale. Si elle l'obtient, ce serait la seule galerie publique avec un mandat d'ordre provincial. La galerie publique Devon House Craft Gallery est un lieu d'exposition qui accepte également de vendre les oeuvres des artistes visuels.

Il existe également une galerie universitaire, la Art Gallery of Newfoundland and Labrador, qui est située à Memorial University . Cette galerie a reçu un appui du Conseil des Arts du Canada de l'ordre de 90 000 \$ en 1999-2000.

Les artistes de St. John's ont aussi tendance à exposer leurs oeuvres dans des restaurants et des bars locaux.

d/ Structures de commercialisation

On retrouve à St. John's au moins quatre galeries commerciales: James Baird Gallery, Spurrell Gallery, Christiona Parker Fine Art Gallery et Emma Butler Art Gallery.

Nos sources n'ont pas été en mesure d'identifier d'autres lieux de commercialisation à cet endroit.

e/ Les médias

Les artistes de cette région ont accès à deux journaux : *The Telegram* et *The Express* (qui couvre les arts). Côté médias électroniques, en plus de CBC (radio et télévision), il y a une radio communautaire BOWR (Christian radio), et les postes privés VOXM, OZFM, Magic 97 et VOFM.

Par ailleurs, il existe une revue que les artistes perçoivent comme spécialisée en arts visuels. Il s'agit de la revue *Current* qui publie des articles sur les arts et le divertissement.

3.6.3. Mécanismes d'aide gouvernementaux

a/ Au palier fédéral

En 1999-2000, le Conseil des Arts du Canada a octroyé un montant de 247 900 \$ à la province de Terre-Neuve. De ce montant, la ville de St. John's a reçu la presque totalité, soit la somme de 199 900 \$

b/ Au palier provincial

Le Newfoundland Arts Council dispose d'une variété de programmes et de bourses pour soutenir la création dans la province. Il offre notamment des bourses de soutien à la création, des appuis pour des projets spéciaux, des bourses de voyage aux artistes professionnels.

Il existe également le NewTel Arts Council Cultural Innovation Fund . Enfin, la province a signé une entente fédérale/provinciale sur la culture et elle doit développer sa propre politique culturelle provinciale pendant l'année en cours.

c/ Au palier municipal

La municipalité de St. John's offre un programme de bourses pour les arts visuels, mais les fonds disponibles sont minimes.

3.7. Éléments de comparaison

Les renseignements présentés dans les pages précédentes permettent de dégager quelques éléments de comparaison intéressants avec la situation des artistes visuels du Canada français.

3.7.1. Les structures d'enseignement

Dans les trois centres anglophones et les deux du Québec, les personnes intéressées à une formation en arts visuels ont accès à cette formation dans leur langue maternelle, soit au niveau collégial, soit au niveau universitaire premier cycle, sans avoir besoin de partir de leur milieu. Ce n'est pas le cas pour les francophones qui vivent en situation minoritaire : seule l'Université de Moncton dispense une formation complète en arts visuels en français.

3.7.2. Les structures artistiques

a/ Centres d'artistes

On retrouve des centres d'artistes autogérés (parfois plusieurs) dans chacune des cinq villes étudiées en milieu anglophone et au Québec. La très grande majorité de ces centres sont financés par le Conseil des Arts du Canada et par les gouvernements provinciaux et municipaux.

Dans les centres où se trouvent les francophones en situation minoritaire, il existe seulement trois centres d'artistes autogérés : deux sont à Moncton (Galerie Sans Nom, IMAGO), l'autre est à Sudbury (Galerie du Nouvel-Ontario).

b/ Associations d'artistes

C'est sans doute au Québec qu'il se trouve le plus grand nombre de regroupements pour les artistes visuels, tant au niveau provincial (neuf sont identifiés) que sur le plan des régions et des municipalités. Pour leur part, les artistes anglophones sont surtout représentés par CARFAC, par le biais des bureaux régionaux de cet organisme.

La plupart des artistes francophones en situation minoritaire sont également membres de CARFAC mais deux organisations provinciales les représentent en tant que francophones : BRAVO en Ontario et l'AAAPNB au Nouveau-Brunswick . Depuis quelques années, l'AGAVF tente de regrouper ces artistes et d'assumer, en partie, un rôle de revendication sur une base nationale.

3.7.3. Lieux publics d'exposition

a/ Les galeries publiques

Il y a des galeries publiques à peu près partout (milieux québécois, anglophones et francophones en situation minoritaire). Moncton est l'un des rares endroits où la population artistique qui est pourtant nombreuse n'a pas accès à une galerie publique.

b/ Les galeries universitaires

On les retrouve partout sauf à Thunder Bay, mais toutes ne reçoivent pas d'appui du Conseil des Arts du Canada. C'est le cas, par exemple, de la Galerie d'art de l'Université de Moncton (GAUM), de la galerie Le lobe (Chicoutimi), et la Galerie d'art du Centre culturel de l'Université de Sherbrooke. On peut également noter que les galeries universitaires qui reçoivent les appuis les plus importants sont situées dans les grandes métropoles.

c/ Les galeries communautaires

Dans l'ensemble, il existe peu de galeries communautaires dans les milieux étudiés au Québec ou au Canada anglais. On en retrouve davantage au Canada français : dans certains centres scolaires et communautaires du Nouveau-Brunswick, dans plusieurs centres culturels de l'Ontario, à Saint-Boniface au Manitoba (Galerie du CCFM), dans quelques centres culturels de l'Alberta et dans la Maison de la francophonie à Vancouver (sous l'égide du Centre culturel de Vancouver). La présence de galeries communautaires semble être liée directement à l'absence d'autres avenues de diffusion pour les oeuvres d'art.

3.7.4 Structures de commercialisation

On peut repérer des galeries commerciales (d'importance variable) partout. Celles qui sont très bien cotées se trouvent dans les grandes métropoles et souvent, elles sont intégrées dans un réseau pan-canadien, voire même international. Elles prennent en charge les artistes confirmés surtout, et dans certains cas, il semble y avoir un lien entre les artistes représentés et leur proximité à ces galeries.

On ne peut affirmer que les artistes anglophones en situation majoritaire sont mieux desservis que leurs pairs francophones par les galeries commerciales. Après tout, les propriétaires de ces galeries fonctionnent beaucoup par «coup de cœur» et ils sont aussi préoccupés par ce qui plaît à leurs clients. On peut supposer toutefois, que les artistes qui ne sont pas près des réseaux

d'acheteurs sont moins connus des propriétaires de galeries commerciales. À cet effet, les artistes francophones qui vivent en situation minoritaire et loin des grands centres sont peut-être plus désavantagés que leurs pairs, parce que moins connus.

3.7.5. Les médias

De manière générale, les artistes de partout ont accès surtout à une couverture locale ou régionale, parfois provinciale. Par contre, on note qu'au Québec et dans les milieux anglophones, il existe des revues/magazines spécialisés en matière d'arts (et souvent en arts visuels). Tel n'est pas le cas dans les communautés francophones en situation minoritaire. Aucune de ces communautés n'est dotée d'un outil aussi spécialisé.

Les anglophones et québécois ont tous accès à des radios communautaires tandis que les francophones en situation minoritaire ne peuvent pas tous compter sur ce médium. Du côté des radios privées, on en retrouve partout, mais peu d'entre elles s'intéressent à la couverture des arts visuels.

Les critiques en matière d'arts visuels sont peu nombreux et on les retrouve principalement dans les grandes métropoles (Vancouver et Toronto) là où il y a très peu d'artistes francophones, ainsi qu'à Montréal.

La CBC et la SCR sont présents aux arts visuels, mais à des degrés divers. Au niveau national, il existe une programmation radio et télé qui offre une couverture intéressante aux arts visuels, mais on se préoccupe seulement des grandes réalisations. Au niveau des régions, la couverture varie, selon les goûts des communautés et l'impact des artistes visuels des divers milieux. La meilleure couverture régionale se fait autour de grands événements (ex : Symposium d'art actuel à Moncton, en 1999; Antropolis - Salon des arts visuels d'envergure tenu à Vancouver à peu près aux deux ans; etc.).

Enfin, les comparaisons sont plus faciles à établir à partir du contexte géographique qu'à partir de la répartition des artistes selon leur appartenance linguistique.

3.7.6. Mécanismes d'aide gouvernementaux

a/ Au palier fédéral

Ce sont les provinces les plus importantes en terme de population qui reçoivent la plus grande part des fonds octroyés par le Conseil des Arts du Canada. On note que l'Ontario arrive au premier plan avec une aide qui se chiffre à 4 656 786 \$. Elle est suivie du Québec (3 872 137), de la Colombie-Britannique (2 325 549 \$) et de l'Alberta (1 049 811 \$). Toutes les autres provinces reçoivent des montants de moins d'un million \$.

Ce sont par ailleurs les grande métropoles à l'intérieur de ces provinces qui sont les principales bénéficiaires des montants accordés. Ainsi, Montréal (2 434 358 \$), Toronto (2 095 674 \$) et Vancouver (1 549 415 \$) reçoivent un montant combiné de 6 079 447 \$, représentant environ 40% de la totalité des montants accordés par le Conseil des Arts du Canada aux arts visuels. Un petit nombre d'artistes issus des communautés francophones se retrouvent toutefois dans ces trois centres.

Ces montants se reflètent aussi dans les statistiques établies par Statistique Canada sur les dépenses totales de l'administration fédérale dans le secteur des arts visuels (voir tableau 1 à l'Annexe C). Elles confirment là encore la prépondérance de l'Ontario et du Québec (58% du total à elles deux), suivies, mais assez loin derrière, par la Colombie-Britannique et l'Alberta.

b/ Au palier provincial

Le niveau de financement au palier provincial varie largement d'une province à l'autre, même si, dans l'ensemble, les artistes bénéficient à peu près tous des mêmes genres d'appuis.

Selon les données établies par Statistique Canada (voir tableau 2 à l'Annexe C), le Québec se démarque nettement des autres provinces en investissant globalement dans le secteur des arts visuels à peu près le même montant que l'ensemble des autres provinces et territoires (25 639 000 \$ sur 46 481 000 \$). Viennent ensuite, mais très loin : l'Alberta (4 701 000 \$), l'Ontario (4 123 000 \$), la Saskatchewan (2 482 000 \$) et la Colombie-Britannique (2 372 000 \$).

Le Québec est également la seule province à avoir une politique culturelle. Quelques provinces (dont le Nouveau-Brunswick et la Saskatchewan) sont en voie d'en élaborer une mais il est impossible de mesurer réellement l'accessibilité et la reconnaissance des artistes francophones qui y vivent.

c/ Au palier municipal

Plusieurs municipalités se sont dotées de politiques culturelles, surtout dans les milieux urbains. Toutefois, le niveau d'appui varie selon les moyens et le type d'engagement de ces municipalités. Il n'existe aucune donnée nous permettant de vérifier l'accès et l'acceptation des artistes francophones aux programmes d'aide de ces municipalités.

Enfin c'est au Québec où l'on retrouve le plus grand nombre de politiques culturelles municipales. On en retrouve peu ailleurs, à l'exception de quelques municipalités importantes.

IV - LES BESOINS DES ARTISTES FRANCOPHONES

Il serait ridicule d'affirmer que les artistes visuels francophones ont des besoins très différents des autres artistes canadiens. Ils ont eux aussi à composer avec cette réalité qu'une artiste de Toronto définissait ainsi : *The business of being an artist*. Comme leurs homologues anglophones ou québécois, ils ont également besoin d'avoir les moyens de créer, d'exposer, de vendre, de circuler, de se faire connaître, de se former et se ressourcer...

L'environnement – notamment géographique et culturel – dans lequel se retrouvent les artistes francophones vivant en milieu minoritaire conduit toutefois à poser ces besoins de façon quelque peu différente. Comme l'a montré la recherche et comme l'ont confirmé certaines consultations en région, il existe, compte tenu de cet environnement, **des difficultés propres aux artistes francophones vivant en milieu minoritaire** qui invitent à imaginer des actions ou des initiatives particulières.

Nous identifions principalement six besoins ou préoccupations qui méritent d'être considérés.

4.1. Des lieux (ou des occasions) de regroupement

Ce n'est pas le propre des artistes francophones vivant en milieu minoritaire de se sentir isolés. L'isolement est, en fait, un trait assez caractéristique des artistes visuels en général et qui est, d'ailleurs, à la base d'un certain nombre d'initiatives à travers le pays, comme la mise sur pied des centres d'artistes autogérés.

Les artistes francophones vivant en milieu minoritaire vivent toutefois cet isolement de façon encore plus aiguë. D'abord, parce qu'ils ne sont pas toujours à proximité de structures artistiques établies (situation notamment des artistes du nord-est du Nouveau-Brunswick et du nord de l'Ontario) ; mais aussi – et surtout – parce que les occasions qui leur sont offertes ne se situent pas souvent, comme on l'a vu, dans leur communauté d'appartenance culturelle ou linguistique.

Hors Moncton et Sudbury, où les centres d'artistes existants établissent un lieu dynamique d'échanges et de rencontre pour les artistes francophones, les artistes francophones vivant en milieu minoritaire n'ont que très peu d'occasions de **faire contact avec leurs collègues francophones**. Ils se retrouvent souvent éparpillés à travers un ensemble de structures anglophones où ils peuvent sans doute cultiver des affinités artistiques mais non pas entretenir leur appartenance à une communauté culturelle distincte à laquelle ils souhaitent encore s'identifier (voir le sondage).

Beaucoup d'entre eux expriment donc le besoin de se donner un « lieu », matériel ou virtuel, qui leur permettrait de maintenir des liens avec les artistes francophones et de développer avec eux des projets de nature artistique ou autre. Beaucoup verraient aussi ce lieu comme une porte d'entrée essentielle pour la génération montante, comme les étudiants en arts visuels ou les artistes en début de carrière.

La forme que pourrait prendre ce lieu n'est pas toujours arrêtée et pourrait varier largement d'une région à l'autre. Au Manitoba, par exemple, la Maison des artistes visuels francophones (MAVF) propose de l'établir de façon très concrète (comme son nom l'indique d'ailleurs), autour d'un lieu d'exposition pouvant s'enrichir à terme d'autres composantes (ex : ateliers d'artistes) ; à Toronto,

on parle plutôt d'un « laboratoire » qui serait davantage axé sur l'exploitation des outils informatiques et pourrait avoir une importante composante virtuelle ; à Ottawa, le projet en discussion tourne plutôt autour de l'établissement d'un lieu d'exposition autogéré ; dans le nord-est du Nouveau-Brunswick, on parle d'un « centre de création » d'où pourraient émerger des expositions itinérantes (sur un modèle voisin de la Galerie du Nouvel-Ontario). Ce lieu pourrait donc avoir plusieurs composantes - création, exposition, expérimentation, etc. – selon les besoins et la situation propres à chaque région. Mais il aurait comme première fonction de créer un sentiment de communauté entre les artistes francophones et de favoriser entre eux des occasions d'échanges et de rencontres.

Il faut également souligner qu'en aucun cas les artistes le voient comme un lieu exclusif, qui chercherait à regrouper l'ensemble des activités des artistes francophones sous un même toit; au contraire, il est entendu qu'il viendrait plutôt **s'ajouter** aux autres réseaux (ex : les centres d'artistes) en offrant aux artistes francophones la possibilité de se regrouper **aussi** sur une base culturelle et linguistique.

4.2. L'accès aux lieux d'exposition

Comme pour la majorité des artistes visuels, exposer reste une des préoccupations clés d'un grand nombre d'artistes francophones vivant en milieu minoritaire. Exposer est en effet non seulement le moyen de faire connaître son travail - et de se faire connaître – mais aussi, pour beaucoup d'artistes, l'aboutissement nécessaire d'une démarche sans lequel il devient difficile « d'aller plus loin ».

La situation des artistes francophones vivant en milieu minoritaire n'est pas à cet égard très différente de celle de leurs homologues anglophones ; comme l'indiquait une artiste de Toronto, « les lieux d'exposition ne se définissent pas selon une ligne linguistique ». Les artistes francophones se retrouvent néanmoins souvent moins bien équipés, de par leur situation et de par leurs contacts, pour réussir à entrer dans les circuits d'exposition établis.

La majorité d'entre eux réussissent ainsi à exposer, mais dans des conditions qui ne sont pas toujours idéales. La liste des lieux d'exposition cités dans le sondage en donne une bonne idée : beaucoup d'expositions se font en fait dans des espaces publics ou des lieux communautaires qui offrent des conditions d'exposition discutables (qualité de l'espace, éclairage, etc.) mais surtout qui **ne rejoignent pas** les personnes clés que voudraient intéresser les artistes (responsables publics, collectionneurs, médias spécialisés).

Cette difficulté – partagée par bon nombre d'artistes – amène à concevoir différentes solutions qui permettraient aux artistes francophones d'exposer dans de meilleures conditions.

Dans quelques régions, l'approche privilégiée par les artistes consiste à **se donner un propre lieu d'exposition**, à l'image d'une certaine façon de ce qu'ont réussi à faire les artistes de Moncton (GSN, Galerie 12) ou de Sudbury (GNO). C'est l'approche mise de l'avant par la MAVF dont la première action vise à établir un espace d'exposition public entièrement consacré aux artistes francophones du Manitoba (en voie d'établissement). Les artistes d'Ottawa caressent un projet un peu similaire, mais en explorant la possibilité de faire fonctionner ce lieu de façon indépendante et non sur la base d'un financement public (comme la Galerie 12 à Moncton).

Cette approche n'est pas toutefois l'approche retenue par tous les artistes. À Toronto, par exemple, où l'on dénombre déjà plus de 500 lieux d'exposition, on se demande « s'il est vraiment

intéressant d'en créer un 501^e ». L'expérience de la Galerie Céline-Allard semble en effet indiquer qu'il n'est pas très payant d'avoir une galerie francophone si cette galerie n'est pas mieux « branchée » dans le milieu (on questionne aussi la pertinence, dans le contexte, d'établir une galerie sur une base linguistique).

La solution mise de l'avant par les artistes viserait plutôt à aider les artistes francophones à **accéder aux lieux d'exposition existants** (publics ou privés). On croit notamment que ce rôle pourrait être confié à un petit « bureau » francophone local ayant une bonne connaissance de ces lieux et entretenant des contacts avec certains des réseaux établis. Ce bureau pourrait aiguiller les artistes vers les lieux qui leur conviennent mais aussi leur y ouvrir des portes.

Certains artistes d'Ottawa favorisent une approche semblable mais en proposant de l'appuyer par un **programme d'aide à l'exposition** qui aiderait les artistes à exposer dans un contexte commercial (ex : en défrayant une partie des coûts d'exposition, tels que les frais d'encadrement, les frais de vernissage, etc.).²⁶

Plusieurs approches sont donc envisagées en fonction du contexte et des réalités propres à chaque région. Mais l'idée sous-jacente reste essentiellement la même, soit de mettre en place des moyens qui assureraient aux artistes francophones de pouvoir exposer dans des conditions comparables à leurs homologues anglophones et d'avoir, de ce fait, les mêmes chances de faire voir et reconnaître leur travail par les principaux joueurs en place.

4.3. Des possibilités de commercialisation

La diffusion n'est pas toujours synonyme de commercialisation. Mises à part les galeries privées qui vivent principalement des revenus de leurs ventes, beaucoup de lieux d'exposition n'attachent qu'une importance secondaire, voire négligeable, à cet aspect. C'est justement le cas d'un grand nombre de lieux – publics ou communautaires – où les artistes francophones se trouvent à exposer.

Bien que tous les artistes ne soient pas également préoccupés par la commercialisation de leurs oeuvres, beaucoup se montrent intéressés à vendre leur production, surtout bien sûr ceux/celles qui font de leur travail leur gagne-pain principal. Un grand nombre d'entre eux rencontrent alors à peu près les mêmes difficultés que précédemment. Non seulement du fait qu'il n'existe pas partout de structures commerciales adéquates (voir la situation de Moncton et de Sudbury) mais aussi parce que les artistes francophones manquent, là encore, souvent d'entrées dans les principaux réseaux établis.

Outre l'accès aux galeries commerciales dont on a déjà parlé, différentes avenues sont là aussi envisagées. La plus significative jusqu'ici est la mise en place d'une « agence de commercialisation » telle qu'elle est engagée depuis peu au Nouveau-Brunswick avec la participation des artistes acadiens. Il est encore trop tôt, toutefois, pour mesurer l'impact et l'efficacité de cette initiative. Le projet de la MAVF au Manitoba comprend un volet répondant un peu au même objectif. On pourrait aussi évoquer le Centre des artistes visuels de l'Alberta qui, dans un cadre un peu élargi (art et artisanat), cherche aussi à vendre les œuvres de ses membres, artistes ou artisans.

²⁶ Une idée qui rejoint un peu une initiative récente du Conseil des Arts Canada, visant à soutenir certaines initiatives promotionnelles engagées par des galeries privées (Aide aux galeristes professionnels canadiens en art contemporain, programme pilote).

D'autres approches sont également envisagées. On parle, par exemple, de mettre sur pied une agence d'artistes qui assurerait la représentation des artistes francophones et/ou qui les aiderait à prendre position dans certains réseaux commerciaux (Ottawa). On parle aussi de créer un système de vente par internet qui permettrait de rejoindre le marché international (Toronto). Enfin, on parle carrément de mettre sur pied une galerie commerciale qui répondrait directement aux besoins des artistes (Moncton).

Toutes ces avenues montrent donc qu'il existe une large préoccupation pour cette question, même si les solutions qui sont mises de l'avant ne sont pas toujours évidentes et ne font pas non plus nécessairement l'unanimité.

4.4. Des occasions de visibilité

Pour diffuser et vendre leurs œuvres, mais aussi et plus largement pour intéresser les personnes clés à leur travail ou à leur démarche, les artistes ont bien sûr besoin de se faire connaître. Les expositions en sont un moyen, surtout si elles se tiennent dans un lieu reconnu et bien « réseauté » (voir les commentaires précédents) ; mais il en existe bien d'autres, à commencer par les médias, généraux ou spécialisés, les foires-expositions, la publication de catalogues, la production d'outils promotionnels, la création de sites virtuels, etc.

Les artistes francophones vivant en milieu minoritaire se trouvent toutefois assez mal pourvus à cet égard. D'une part, comme on l'a souligné, ils bénéficient rarement d'un grand concours médiatique ; d'autre part, ils ne peuvent pas compter sur un grand nombre d'organismes diffuseurs qui pourraient les appuyer à ce niveau. Il en existe bien quelques-uns (comme les centres d'artistes, certaines associations provinciales) mais les moyens qu'ils mettent en œuvre restent limités. Rares ainsi sont les artistes francophones qui ont l'occasion d'obtenir un article dans une revue spécialisée, de faire l'objet d'un livre ou d'un catalogue, de bénéficier d'une tournée de promotion, etc.

Cette difficulté a suscité, au cours des dernières années, diverses initiatives pour accrocher l'intérêt du milieu et des médias. La plus notable est sans doute le Symposium d'art actuel, organisé à Moncton par l'AAAPNB en marge du Sommet de la francophonie (août 1999). Profitant du *momentum* créé par le Sommet, le Symposium a notamment permis d'orienter les projecteurs vers la région de Moncton et de faire découvrir la richesse de la communauté artistique environnante. On pourrait mentionner quelques autres initiatives, telles que publications, colloques, expositions collectives, sites internet et autres ; mais elles sont tout de même modestes et n'offrent pas aux artistes francophones toute la visibilité dont ils auraient besoin pour « percer » les réseaux importants.

Bien qu'il n'existe pas de solution magique à cet égard, il se manifeste donc un besoin pour d'autres initiatives, peut-être en partenariat avec certaines institutions (ex : médias, maisons d'édition), qui permettraient d'assurer aux artistes une vitrine plus large sur la scène nationale, voire internationale.

4.5. Des occasions d'échanges

La diffusion de leurs œuvres n'est pas la seule motivation qui pousse les artistes à sortir de leur isolement. Les artistes ont aussi besoin, pour leur propre développement, d'entrer en contact avec l'extérieur, de confronter ou de situer leur travail dans un contexte plus large, de développer des liens avec d'autres artistes, etc.

Or, les occasions accessibles aux artistes francophones sont souvent plus limitées, en raison non seulement de leur situation géographique mais aussi de leur faible accès aux réseaux de circulation existants. En dehors de quelques centres urbains, comme, Toronto, Winnipeg, Vancouver, où certains d'entre eux parviennent à s'inscrire dans le circuit des centres d'artistes (anglophones), rares sont en effet ceux/celles qui circulent régulièrement à l'échelle nationale et plus encore internationale.

Même dans les régions, comme Moncton et Sudbury, qui comptent des structures artistiques francophones, les conditions de circulation des artistes ne sont pas plus évidentes. La petitesse et la fragilité des structures et le manque de ressources professionnelles ne leur permettent pas de se connecter facilement à des réseaux d'échanges qui ouvriraient aux artistes cette porte vers l'extérieur²⁷.

Quelques expériences ont été néanmoins lancées dans ce sens au cours des dernières années. Sur une base individuelle, la Galerie du Nouvel-Ontario a ainsi développé des liens avec quelques centres d'artistes anglophones (ex : Definitely Superior à Thunder Bay, White Water Gallery à North Bay) qui mènent à des collaborations régulières autour d'expositions ou de projets artistiques. À Moncton, la Galerie sans Nom a aussi établi des liens avec plusieurs centres d'artistes québécois qui se traduisent notamment par des accueils d'expositions. L'expérience la plus importante reste tout de même le projet L'Échangeur (établi en septembre 2000) qui tente d'établir un véritable couloir de circulation à l'échelle du Canada français²⁸.

Ces tentatives pourraient donc être appelées à prendre plus d'ampleur au cours des prochaines années. Il n'est pas dit non plus qu'elles ne pourraient pas déborder sur la scène internationale (ex : en France et en Belgique). Elles restent tout de même conditionnelles à certaines possibilités d'échanges ou d'accueil, qui mettent elles-mêmes en jeu l'accès des artistes francophones à des lieux de production et d'exposition adéquats.

4.6. Une structure de représentation

Finalement, les artistes francophones vivant en milieu minoritaire se sentent souvent mal organisés pour faire valoir leurs besoins et défendre leurs dossiers, que ce soit sur la scène locale, provinciale ou nationale. Leur éparpillement dans un grand nombre de communautés les rend en effet pratiquement invisibles dans la communauté artistique²⁹ et ne leur permet pas non plus de se regrouper autour d'une action collective.

Bien sûr, ils peuvent toujours compter sur les associations professionnelles nationales ou provinciales (CARFAC) pour représenter leurs intérêts au même titre que les artistes anglophones. Comme on l'a vu plus haut, beaucoup d'entre eux y sont d'ailleurs affiliés ; mais ils

²⁷ Le cas de la GAUM mérite notamment d'être évoqué. Alors que la GAUM s'inscrivait il y a quelques années dans le circuit des galeries universitaires de l'Atlantique, la réduction de ses ressources a eu pour effet de lui fermer l'accès à ce réseau, en lui ôtant la capacité d'accueillir des expositions de l'extérieur.

²⁸ L'Échangeur réunissait l'an dernier la GSN (Moncton), la GNO (Sudbury) et L'Écart (Rouyn-Noranda). Il s'y ajoutera en septembre 2000 la MAVF (Winnipeg) ; mais d'autres villes pourraient également s'y joindre au cours des prochaines années, au Canada et à l'étranger (ex : France, Belgique).

²⁹ Comme l'ont dit de nombreux intervenants : « Il est très difficile d'identifier les artistes francophones. Nous ne faisons pas la différence entre francophones et anglophones. »

peuvent difficilement trouver au sein de ces associations un appui à leurs propres préoccupations en tant qu'artistes francophones.

Il n'y a pour l'instant que deux provinces où les artistes francophones peuvent compter sur leur propre organisation. Au Nouveau-Brunswick, où les artistes anglophones semblent même envier l'organisation des artistes acadiens, l'AAAPNB est un porte-parole très actif des artistes visuels, même si ceux-ci ne composent qu'un peu plus de 50% de ses membres. En Ontario, BRAVO assure aux artistes visuels francophones une plate-forme un peu similaire, mais alloue la priorité à l'organisation de services et fait passer la représentation politique au second plan.

En dehors de ces deux régions, il n'existe pas, cependant, de structures de représentation spécifiques aux francophones. L'AGAVF peut sans doute y jouer un certain rôle mais son champ d'action se situe principalement au plan national. Il se manifeste donc là un besoin qui ne devrait pas nécessairement se traduire par une multiplication des structures mais qui pourrait tout de même susciter un certain nombre d'initiatives concrètes.

Parmi les principales suggestions exprimées, on peut retenir l'idée de confier aux structures artistiques existantes (ex : centres d'artistes, associations provinciales) une fonction de représentation qui permettrait de faire valoir la place des artistes francophones au sein de la communauté artistique et de réclamer un meilleur accès à certains programmes de financement ou d'acquisition (ex : banques d'œuvres d'art, programmes de commandes publiques). On peut aussi retenir l'idée d'une coordination nationale qui viserait, par exemple sous le chapeau de l'AGAVF, à sensibiliser les différents conseils des arts aux besoins particuliers de la communauté artistique francophone (ex : en termes d'infrastructures).

Ces initiatives ne chercheraient pas bien sûr à dédoubler les actions déjà menées par les associations artistiques professionnelles (ex : CARFAC) mais à assurer aux artistes francophones des plates-formes adéquates pour défendre leurs préoccupations particulières.

V - PISTES D'ACTION

Les besoins décrits précédemment nous amènent à avancer certaines pistes qui pourraient orienter l'action des différents partenaires concernés par le développement des arts visuels au Canada français. Ces pistes restent bien sûr assez larges mais pourraient tout de même encadrer certaines discussions entre les partenaires.

Nous n'avons pas cherché à établir comment chacune d'elles pourrait précisément être mise en œuvre. C'est au Groupe de travail qu'il appartient à notre avis de mener cette réflexion. Nous sommes bien conscients tout de même qu'elles pourraient commander, dans certains cas, des investissements financiers importants et pour lesquels il n'existe pas nécessairement de source évidente.

Nous les énonçons néanmoins, à la lumière de nos observations, pour indiquer ce qui serait à notre avis le plus susceptible d'appuyer le développement des arts visuels dans les communautés canadiennes-françaises. Il appartiendra aux partenaires associés dans ce projet d'établir dans quelle mesure et de quelle façon ils pourront y donner suite.

PISTE 1- FAVORISER LA MISE EN PLACE DE STRUCTURES FRANCOPHONES DANS LES PRINCIPAUX CENTRES D'ACTIVITÉS ARTISTIQUES

L'existence d'une structure (centre d'artiste ou autre) en mesure de regrouper les artistes francophones et de leur offrir certains services d'appui semble être la base d'une action collective pour le développement des arts visuels dans les communautés.

On en a la démonstration à Moncton où le développement du milieu artistique a manifestement bénéficié de la présence de plusieurs structures d'accueil (Galerie Sans Nom, Imago et, plus largement, le Centre culturel Aberdeen); de même à Sudbury et à Winnipeg où tant la Galerie du Nouvel-Ontario que la Galerie du CCFM offrent depuis nombre d'années un point d'appui au milieu artistique environnant. Inversement, on peut constater ailleurs (ex : Ottawa, Toronto) les difficultés que crée l'absence d'une telle structure (éparpillement des artistes, manque de visibilité, etc.).

Cette observation invite donc à allouer au développement de ces structures une importance de premier plan. Non pas, bien sûr, dans le but de dédoubler ce qui existe déjà du côté anglophone, mais d'assurer aux artistes francophones des points d'ancrage dans les régions où ils sont particulièrement présents³⁰.

Comme nous l'avons déjà suggéré, ces structures se distingueraient nettement des centres d'artistes en adoptant *a priori* un mode rassembleur ; elles n'auraient pas lieu non plus d'épouser une forme unique mais devraient s'adapter aux besoins et aux réalités de chaque région. Elles pourraient ainsi remplir différentes fonctions telles que : échanges, rencontres, expositions, services d'appui, représentation politique, etc. Ce serait toutefois aux artistes d'établir ces orientations.

³⁰ On peut énumérer, d'est en ouest : Moncton, la Péninsule acadienne, Ottawa, Toronto, Sudbury et Winnipeg. Certains centres secondaires pourraient toutefois s'y ajouter, comme Regina, Saskatoon, Edmonton, Vancouver.

PISTE 2 – MULTIPLIER LES OCCASIONS DE RÉSEAUTAGE AVEC D’AUTRES STRUCTURES OU RÉSEAUX EXISTANTS

Comme on l’a déjà souligné, la création de structures francophones ne devrait pas conduire à limiter le rayonnement des artistes francophones vivant en milieu minoritaire (les confiner à un « ghetto ») mais devrait au contraire les aider à accéder plus facilement aux structures et aux réseaux autour desquels s’organise le milieu des arts visuels en général.

En dépit de leurs moyens limités, les structures établies dans les communautés francophones mènent déjà certaines actions dans ce sens. On peut rappeler l’expérience de la GNO qui offre, depuis plusieurs années, diverses occasions de circulation à ses membres et se voit d’ailleurs qualifiée par certains artistes du Nord comme « la porte d’entrée vers le Sud » (et plus spécifiquement vers Toronto). On pourrait sans doute dire la même chose de la GSN qui se trouve à être, avec la GNO, un autre pilier important de l’Échangeur.

On pourrait donc imaginer qu’avec la mise sur pied de structures analogues dans d’autres centres, cette fonction de réseautage puisse être encore accrue³¹. Elle pourrait alors avoir plusieurs cibles : non seulement favoriser des échanges entre différentes structures francophones (comme l’Échangeur y vise) mais aussi établir des liens, dans chacun des grands centres, avec les différentes structures présentes dans le milieu artistique, enfin ouvrir aussi des portes sur la scène nationale et internationale.

PISTE 3 – SOUTENIR DES EXPÉRIENCES ORIGINALES DE COMMERCIALISATION

L’accès des artistes francophones aux marchés, tant publics que privés, est un autre enjeu important. Il détermine en effet l’activité de nombreux artistes qui vivent en partie de leur métier et qui ne peuvent trop compter sur des subventions pour combler leur manque-à-gagner. Il apparaît donc stratégique d’appuyer des initiatives qui permettraient d’améliorer la situation des artistes à cet égard.

Comme on l’a vu, il se manifeste déjà, à l’intérieur du Canada français, un petit nombre de projets allant dans ce sens. On peut bien sûr penser à l’Agence de commercialisation de l’AAAPNB qui est à l’aube de lancer ses activités ; mais on peut aussi mentionner la galerie-boutique du Centre d’arts visuels de l’Alberta et, dans une même optique, le lieu d’exposition que la MAVF aimerait établir à l’intérieur de ses locaux.

Nous croyons donc que toutes ces initiatives devraient pouvoir être soutenues, au moins dans leur phase de lancement. Nous croyons qu’il y aurait également lieu d’apporter un appui à d’autres expériences originales, comme celle qu’envisagent les artistes d’Ottawa (galerie coopérative), de Moncton (galerie commerciale) ou de Toronto (site transactionnel).

³¹ On en a un exemple immédiat avec L’Échangeur, puisqu’il s’enrichira de la MAVF à partir de l’automne 2001.

PISTE 4 – ENCOURAGER LE DÉVELOPPEMENT D’OUTILS ET D’OCCASIONS DE VISIBILITÉ

Le succès d’un grand nombre des démarches précédentes suppose que les artistes francophones puissent aussi se faire mieux connaître, non seulement du grand public mais aussi et peut-être surtout des principaux décideurs actifs dans les réseaux établis. Cela veut dire que les efforts investis dans le domaine de la diffusion devraient être soutenus par des investissements parallèles dans le domaine de la promotion et de la visibilité.

Comme on l’a vu, les ressources présentement accessibles aux artistes francophones vivant en milieu minoritaire restent, dans ce domaine, relativement modestes. Beaucoup de choses pourraient donc être faites pour rehausser ou accroître leur visibilité. Il s’agit bien sûr de choisir, parmi les initiatives possibles, lesquelles pourraient être à la fois les plus réalisables et les plus efficaces³². On devrait également s’attacher à tirer le meilleur parti des différents partenariats envisageables.

Nous croyons que cela inviterait à privilégier deux grands types d’initiatives : d’une part, la production d’outils ou de documents (ex : catalogues, documentaires) permettant de rendre compte de l’importance et de la qualité de la production des artistes francophones vivant en milieu minoritaire ; d’autre part, l’élargissement de la couverture médiatique accessible à ces artistes.

PISTE 5 – ÉTABLIR (OU AMÉNAGER) DES PROGRAMMES D’AIDE POUVANT RÉPONDRE AUX BESOINS SPÉCIFIQUES DES MILIEUX CANADIENS-FRANÇAIS

Un grand nombre des actions précédentes repose sur la capacité d’aller chercher des appuis financiers conséquents auprès des différentes agences gouvernementales compétentes (notamment aux paliers fédéral et provincial). Il est entendu que, sans ces appuis, aucun projet de développement n’est réellement envisageable.

Or, et ce n’est pas là une difficulté nouvelle, beaucoup de programmes d’appui aux arts visuels s’avèrent souvent mal taillés pour répondre aux demandes des milieux canadiens-français, étant définis en fonction d’une pratique et d’une organisation qui ne reflètent pas toujours la réalité de ces milieux. Ainsi, il est clair qu’un grand nombre des structures artistiques imaginées plus haut seraient très difficiles à financer dans le cadre des programmes d’appui existants, encadrés par une définition relativement étroite des « galeries publiques » ou des « centres d’artistes »³³. De même, certaines propositions ayant trait à la diffusion ou à la commercialisation trouveraient difficilement pour l’instant leur chemin à l’intérieur des programmes existants.

Il s’agit donc de voir comment l’on pourrait répondre à ces besoins, à l’intérieur des programmes existants ou dans le cadre de nouveaux programmes. Deux organismes fédéraux seraient notamment visés par cette initiative :

³² Par exemple, l’organisation d’un symposium pourrait fournir une excellente occasion de visibilité, mais il s’agit aussi d’un événement relativement coûteux à organiser.

³³ On peut notamment anticiper cette difficulté pour la MAVF, mais elle se pose déjà à des structures existantes comme la galerie du CCFM ou le Centre d’arts visuels de l’Alberta.

- le Conseil des Arts du Canada, bien entendu, à travers les programmes qu'il administre au sein de son Service des arts visuels ;

- mais aussi le ministère du Patrimoine canadien, à travers non seulement ses programmes d'appui aux communautés de langue officielle (PALO) mais aussi les programmes qu'il administre au sein de sa direction de la Politique des arts, comme le Programme d'initiatives culturelles (PIC) ou le nouveau programme Présentation des arts Canada (PAC)³⁴.

³⁴ L'appui financier du ministère du Patrimoine canadien s'est surtout limité jusqu'ici aux subventions versées dans le cadre des Ententes Canada-communautés (PALO). La principale exception concerne la subvention versée par le PIC à l'organisation du Symposium d'art actuel de Moncton en 1999.